



Parcs
Canada

Parks
Canada



Parc national du Canada

Kouchibouguac

Plan directeur

2010



Canada

JUIN 2010

Parc national du Canada

Kouchibouguac

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée
par le directeur général de Parcs Canada, 2010.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Parc national du Canada Kouchibouguac, plan directeur.

Publ. aussi en anglais sous le titre :
Kouchibouguac National Park of Canada management plan.

Également disponible sur Internet.

ISBN 978-1-100-92438-0
No. de cat. R64-105/82-2010F-PDF

1. Parc national Kouchibouguac (N.-B.)—Gestion.
 2. Parcs nationaux—Nouveau-Brunswick—Gestion.
 3. Parcs nationaux—Canada—Gestion.
- I. Titre.

FC2464 K6 P3714 2010 971.5'22 C2009-980262-7

**Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou
sur le parc national du Canada Kouchibouguac, s'adresser au :**

Parc national du Canada Kouchibouguac
186, route 117, Parc national Kouchibouguac (N.-B.) E4X 2P1

tél. : 506-876-2443, téléc : 506-876-4802
courriel : kouch.info@pc.gc.ca
www.parcscanada.gc.ca/kouchibouguac

*Provenance des images de la page couverture
en haut de gauche à droite : Barrett & MacKay, Annick Manuel, Brian Townsend,
Barrett & MacKay; en bas : Barrett & MacKay*

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Kouchibouguac. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Kouchibouguac.

Le ministre de l'Environnement,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'J' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

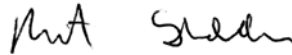
Jim Prentice

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Robert Sheldon
*Directeur d'unité de gestion
Nord du Nouveau-Brunswick
Parcs Canada*

Sommaire

Le plan directeur du parc national du Canada Kouchibouguac présente l'orientation stratégique que doit suivre Parcs Canada pour exécuter son mandat, qui consiste à protéger les ressources écologiques et culturelles, à faciliter la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs et à favoriser chez le public la connaissance et l'appréciation des lieux patrimoniaux protégés qui sont administrés par Parcs Canada. Le plan directeur a été élaboré en collaboration avec les partenaires, les intervenants, les employés, les visiteurs et le public. Il constituera le principal document permettant de rendre compte au public de l'évolution du parc et donne aux employés de Parcs Canada un cadre de référence pour la prise de décisions.

Le plan directeur comprend ce qui suit :

- une vision d'avenir;
- quatre stratégies clés, qui guideront l'orientation du parc au cours des quinze prochaines années;
- une approche de gestion par secteur, qui expose l'orientation stratégique à adopter à l'égard des quais de Cap Saint-Louis et de Loggiecroft;
- un plan de zonage, qui classe les terres et les plans d'eau en fonction du degré de protection dont ils ont besoin;
- une description de la réserve intégrale proposée, qui fournira une protection réglementaire additionnelle à une grande partie du parc;
- un résumé des procédures administratives et opérationnelles, y compris la stratégie en matière d'intendance environnementale du parc;
- un résumé de l'évaluation environnementale stratégique (EES) menée aux fins du présent plan directeur;
- une stratégie de mise en œuvre qui résume les principales mesures prévues.

Voici une description des quatre stratégies clés. Celles-ci énoncent de façon concrète l'orientation à adopter pour traiter des enjeux principaux et profiter des possibilités liées au parc, et elles permettent d'axer les efforts et les ressources sur la réalisation de la vision.

Stratégie clé n° 1 :

Appuyer la vitalité du parc national Kouchibouguac

Cette stratégie clé vise à préserver l'intégrité écologique du parc et à multiplier les occasions, pour les visiteurs et la population canadienne, de s'instruire sur les écosystèmes du parc et de contribuer à leur protection. Grâce à une gestion active, à des programmes d'éducation du public et de diffusion externe et à la participation des visiteurs, le parc national Kouchibouguac s'efforcera d'améliorer l'intégrité écologique côtière du parc au cours des cinq premières années du cycle de planification. En outre, des travaux visant le rétablissement de la forêt acadienne représentative seront entamés au cours du cycle de vie de quinze ans du plan. Parmi les mesures qui contribueront à la réalisation de cette stratégie, notons les mesures suivantes : instaurer un système de rachat volontaire des permis de pêche commerciale dans le parc, mettre au point un programme d'élevage en captivité du pluvier siffleur, surveiller l'impact de l'élévation du niveau de la mer sur les écosystèmes du parc, élaborer des objectifs et des cibles au sujet du rétablissement d'une forêt acadienne représentative et créer des possibilités pour permettre au public et aux visiteurs de découvrir les ressources naturelles du parc et de participer aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement du parc.

Stratégie clé n° 2 :**Inciter à la découverte du parc national Kouchibouguac : rehausser l'image du parc national Kouchibouguac en fonction des besoins et des tendances des visiteurs**

Cette stratégie porte sur les expériences des visiteurs et les activités d'éducation du public et de diffusion externe axées sur la jouissance et la découverte du parc national Kouchibouguac. Elle met l'accent sur les efforts déployés par Parcs Canada pour mieux comprendre les besoins et les attentes des visiteurs et pour améliorer les services et les programmes en conséquence. Elle vise également le repositionnement et le rehaussement de l'image du parc de façon à ce que la population canadienne et les visiteurs reconnaissent davantage les caractéristiques uniques du parc, comme sa côte dynamique, son riche patrimoine culturel et ses possibilités de tourisme d'aventure douce pour la famille, et veulent en faire l'expérience. Parmi les mesures qui contribueront à la réalisation de cette stratégie, notons les mesures suivantes : avoir recours aux recherches et aux renseignements internes et externes en sciences sociales en vue de déterminer les besoins et les attentes des visiteurs actuels et éventuels, repositionner l'image du parc, enrichir les initiatives de promotion et travailler en étroite collaboration avec les partenaires touristiques de manière à accroître le nombre de visiteurs, mettre à jour le site Web du parc (y compris en ce qui a trait à la planification des visites et aux possibilités de découvrir le parc virtuellement), renouveler le secteur de l'accueil, l'exposition principale et la vidéo du Centre d'accueil et améliorer l'offre de camping du parc pour répondre aux besoins en constante évolution des visiteurs.

Stratégie clé n° 3 :**Honorer l'histoire et le patrimoine culturel du parc au moyen d'engagements et de partenariats**

Le patrimoine culturel des Mi'kmaq, des Acadiens et des anglophones de la région constitue l'une des caractéristiques les plus distinctives du parc national Kouchibouguac. Cette stratégie vise à honorer la vie des anciens résidents du parc¹ et à améliorer les programmes de diffusion externe et d'éducation permettant aux visiteurs de faire l'expérience du riche patrimoine culturel du parc.

Le parc national Kouchibouguac est à la croisée des chemins. L'expropriation des gens qui habitaient là où se situe aujourd'hui le parc a créé un climat de méfiance et des relations tendues entre Parcs Canada et bon nombre d'anciens résidents du parc. Depuis (dans les dernières années surtout), des efforts importants ont été déployés en vue de prendre acte du passé et de tourner la page. Le plan directeur établit une nouvelle orientation vers une ère marquée par la célébration de l'histoire du parc et par un esprit de coopération et de respect mutuels.

Parmi les mesures qui contribueront à la réalisation de cette stratégie, notons les mesures suivantes : créer une exposition sur l'histoire des anciens résidents acadiens et anglophones du parc, encourager l'organisation d'activités qui soulignent le patrimoine culturel local, travailler en étroite collaboration avec les Mi'kmaq pour veiller à ce que leur patrimoine culturel et leur savoir traditionnel soient convenablement intégrés à la recherche et à l'expérience du visiteur et élaborer un énoncé de valeur des ressources culturelles (de façon à veiller à l'inclusion des connaissances locales et du savoir traditionnel autochtone) servant à définir la valeur des ressources culturelles et à orienter les pratiques de gestion.

¹ Dans le présent plan, « anciens résidents du parc » s'entend des particuliers et des familles qui ont été expropriés du parc ainsi que des autres personnes qui ont habité dans le parc mais qui n'y habitaient plus au moment de l'expropriation.

**Stratégie clé n° 4 :
Renforcer les relations, le parc
et la région**

Cette stratégie fait fond sur la stratégie clé n° 3 en établissant un plan pour renforcer l'adhésion de la collectivité et son engagement à l'égard du parc, ainsi que pour encourager une plus grande collaboration à l'échelle régionale. Parcs Canada veillera à accroître la pertinence du parc pour les gens de la région et les Mi'kmaq, notamment en les encourageant à fréquenter le parc et à en profiter, et en continuant à chercher des moyens significatifs de rejoindre les jeunes de ces collectivités. Parcs Canada veillera aussi à inciter les populations locales et les Mi'kmaq à faciliter la création d'expériences pour les visiteurs et à contribuer à la protection du patrimoine naturel et culturel. Parcs Canada continuera en outre à collaborer avec les voisins du parc pour appuyer le tourisme régional durable, la salubrité de l'environnement et la santé socioéconomique de la région.

Parmi les mesures qui contribueront à la réalisation de cette stratégie, notons les mesures suivantes : poursuivre l'élaboration et l'exécution de programmes scolaires, installer un kiosque d'accueil à l'entrée nord du parc près de la collectivité de Pointe-Sapin, collaborer avec les partenaires pour rétablir la population locale de saumon atlantique et encourager les gens des environs et les Mi'kmaq à préparer des offres touristiques qui complètent l'expérience du visiteur dans le parc, notamment en collaborant avec les Premières nations pour créer un circuit touristique axé sur les parcs nationaux des Maritimes et de la Gaspésie et sur d'autres attractions à thématique autochtone significative.

Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations	v
Sommaire	vii
1.0 Introduction	1
1.1 Objet du plan directeur	1
1.2 Fondement législatif et stratégique du plan directeur	2
1.3 Planification en fonction de la réalisation intégrée du mandat de Parcs Canada	2
1.4 Contexte régional et emplacement géographique.....	3
1.5 Processus d'examen du plan directeur et consultations publiques	4
2.0 Le parc national Kouchibouguac : un lieu d'importance nationale et régionale	7
3.0 Contexte de planification et état actuel du parc	11
3.1 Historique du parc.....	11
3.2 Contexte biophysique.....	15
3.3 Caractéristiques particulières du parc liées à l'expérience du visiteur.....	16
3.4 État du parc.....	17
3.5 Principaux enjeux, défis et possibilités.....	25
4.0 Vision	27
5.0 Stratégies clés.....	29
5.1 Stratégie clé n° 1 – Appuyer la vitalité du parc national Kouchibouguac.....	30
5.2 Stratégie clé n° 2 – Inciter à la découverte du parc national Kouchibouguac.....	34
5.3 Stratégie clé n° 3 – Honorer l'histoire et le patrimoine culturel du parc au moyen d'engagements et de partenariats	38
5.4 Stratégie clé n° 4 – Renforcer les relations, le parc et la région.....	41
6.0 Approche de gestion par secteur : les quais de Loggiecroft et de Cap Saint-Louis.....	45
6.1 Histoire et contexte.....	45
6.2 Plans de gestion des quais.....	46
6.3 Défis et possibilité	46
6.4 Objectifs.....	48
7.0 Route de transit.....	51

8.0 Zonage et réserve intégrale	53
8.1 Zone 1 – Préservation spéciale	53
8.2 Zone II – Milieu sauvage	55
8.3 Zone III – Milieu naturel	55
8.4 Zone IV – Loisirs de plein air	55
8.5 Réserve intégrale	56
8.6 Sites écologiquement et culturellement fragiles	56
9.0. Administration et opérations	61
9.1 Infrastructure	61
9.2 Stratégie d'intendance environnementale	62
10.0 Surveillance et reddition de comptes	65
11.0 Évaluation environnementale stratégique	67
Références	69

Liste des annexes

Annexe 1 – Résumé des mesures prévues : stratégie de mise en œuvre	71
Annexe 2 – Programme de surveillance de l'intégrité écologique	77
Annexe 3 – Espèces soulevant des inquiétudes sur le plan de la conservation	79
Annexe 4 – Carte des installations et des activités du parc	83
Annexe 5 – Façon dont le plan directeur du parc national Kouchibouguac appuie le cadre de gestion du rendement de l'Agence Parcs Canada	87
Annexe 6 – Glossaire	93
Annexe 7 – Remerciements	97

Liste des cartes

Carte 1 – Cadre régional	5
Carte 2 – Zone d'influence et de coopération	9
Carte 3 – Traces de l'histoire humaine	12
Carte 4 – Écosystèmes/habitat	14
Carte 5 – Quai de Loggiecroft	47
Carte 6 – Quai de Cap Saint-Louis	47
Carte 7 – Zonage	54
Carte 8 – Réserve intégrale	57
Carte 9 – Sites écologiquement fragiles	59
Carte 10 – Installations et activités du parc	83
Carte 11 – Installations et activités hivernales	85

1.0 Introduction



Chris Reardon

1.1 OBJET DU PLAN DIRECTEUR

Parcs Canada est chargé de protéger et de mettre en valeur, pour les générations d'aujourd'hui et de demain, le réseau canadien de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux qu'il administre. Le mandat de Parcs Canada, sur lequel repose toute la planification de gestion, comporte trois volets : protéger les ressources patrimoniales, faciliter la création d'expériences pour les visiteurs et favoriser l'appréciation et la compréhension du public.

En application de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), Parcs Canada est tenu de produire un plan directeur pour

chaque parc national. Les plans directeurs visent à établir une orientation claire pour la gestion et les opérations d'un parc sur un horizon de 10 à 15 ans. Ces plans reflètent les lois, les règlements et les politiques qui régissent les activités de l'Agence, et ils sont élaborés en consultation avec le public. Les plans directeurs sont approuvés par le ministre et déposés au Parlement.

La participation du public est essentielle au processus de planification de gestion. Un plan directeur est un instrument clé qui contribue grandement à la réalisation des engagements de Parcs Canada auprès de la population du Canada. Le processus de planification de gestion permet aux collectivités autochtones, aux intervenants, aux partenaires, aux résidents

des environs et au grand public de bien se faire entendre lorsque vient le temps de déterminer l'orientation à donner à un parc national.

Plan directeur du parc national du Canada Kouchibouguac

Le présent plan directeur est le deuxième plan directeur du parc national du Canada Kouchibouguac; il remplace le *Plan de gestion du parc national Kouchibouguac* qui a été approuvé et déposé au Parlement en 1993. Bon nombre des priorités énoncées dans le plan de 1993 ont été réglées, et de nombreux changements ayant une incidence sur la gestion et les opérations du parc sont survenus. Le plan directeur prévoit une nouvelle orientation pour la gestion du parc et fournit aux employés de Parcs Canada un cadre de référence pour la prise de décisions. Il guidera l'élaboration du plan d'affaires de l'Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick ainsi que l'élaboration des processus de planification du travail.

Le plan directeur expose l'orientation stratégique à suivre dans le parc au cours des 10 à 15 prochaines années et fera l'objet d'un examen quinquennal afin de veiller à ce qu'il demeure pertinent. Tous les engagements énumérés dans le plan directeur sont réalisables dans le cadre financier actuel de l'unité de gestion.

1.2 FONDEMENT LÉGISLATIF ET STRATÉGIQUE DU PLAN DIRECTEUR

Un fondement législatif et stratégique commun influe sur la gestion de toutes les aires patrimoniales protégées dont Parcs Canada est le propriétaire ou l'exploitant.

Diverses lois appuient la réalisation du mandat de Parcs Canada. La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) a constitué Parcs Canada en tant qu'agence distincte. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, promulguée en 2000, a modernisé le rôle historique de l'Agence, mais poursuit également la tradition législative voulant que les parcs nationaux soient créés à l'intention du peuple canadien pour son plaisir et l'enrichissement de ses connaissances, et désigne l'Agence responsable de veiller à ce qu'ils soient entretenus et utilisés de façon à rester intacts pour les

générations futures. Cette loi prévoit également que la préservation et le rétablissement de l'intégrité écologique sont la priorité première à indiquer à tous les aspects de la gestion des parcs nationaux.

Le document intitulé *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) énonce le fondement stratégique général relatif à la planification de la gestion. Le *Guide de la planification de la gestion* (2008) énonce les principes de Parcs Canada en matière de planification de la gestion et explique comment rédiger un plan directeur en fonction de la réalisation intégrée du mandat de l'Agence.

Parcs Canada s'emploie à renforcer ses relations avec les Autochtones qui vivent dans les parcs nationaux et près de ceux-ci. Parcs Canada est conscient que les Mi'kmaq et les Walostokiyik revendiquent des droits ancestraux dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Parcs Canada s'engage à entreprendre des discussions avec les Mi'kmaq et les Walostokiyik relativement à ses politiques en matière de protection et de mise en valeur des droits et des traditions autochtones. Parcs Canada a également une politique en matière d'accès par les peuples autochtones aux terres qui appartiennent à l'Agence et qui sont administrées par elle.

1.3 PLANIFICATION EN FONCTION DE LA RÉALISATION INTÉGRÉE DU MANDAT DE PARCS CANADA

Mandat de Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
- tiré de *La Charte de Parcs Canada*

Le mandat de Parcs Canada comprend trois volets interdépendants qui sont réalisés de façon intégrée :

Protéger les ressources patrimoniales

Dans les parcs nationaux, ce volet vise toutes les activités liées à la protection des ressources naturelles et culturelles et des processus naturels.

Faciliter la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs

L'expérience du visiteur se définit comme la somme des rapports personnels qu'un visiteur entretient avec les aires patrimoniales protégées et les gens. Il s'agit d'une interaction qui éveille les sens, suscite des émotions, stimule l'esprit et crée un sentiment d'attachement à l'égard de ces endroits.

Favoriser chez le public la connaissance et l'appréciation du patrimoine

Parcs Canada vise à joindre les citoyens canadiens dans leur foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité par le biais de communications et de possibilités d'éducation conçues pour accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation à l'égard des lieux patrimoniaux de Parcs Canada et de l'importance de les protéger et de les mettre en valeur. Parcs Canada s'emploie également à accroître le soutien qui lui est accordé en mobilisant ses partenaires et intervenants et en favorisant une gestion commune au moyen d'une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Qu'est-ce qu'une approche intégrée?

Le mandat décrit ce que fait Parcs Canada. L'intégration décrit comment ce mandat est exécuté. La planification de la gestion intégrée exige l'application simultanée de solutions à tous les volets du mandat, ce qui entraîne l'amélioration mutuelle de chacun des volets. Par intégration, on entend l'examen global des problèmes : autrement dit, planifier l'expérience du visiteur veut aussi dire planifier la protection; prendre des décisions sur la protection veut aussi dire tenir compte des mesures qui concernent l'expérience du visiteur ainsi que la connaissance et l'appréciation par le public, et vice versa.

Le plan directeur du parc national du Canada Kouchibouguac reflète l'approche intégrée de Parcs Canada à l'égard de la planification en veillant à ce que tous les volets du mandat se soutiennent mutuellement, surtout au moyen de la vision du parc, qui énonce l'état souhaité du parc à long terme, et des stratégies clés, qui établissent les priorités relatives à la gestion future du parc.

1.4 CONTEXTE RÉGIONAL ET EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE

Le parc national du Canada Kouchibouguac est situé le long du détroit de Northumberland, sur le littoral est du Nouveau-Brunswick, à la hauteur du point le plus au nord de l'Île-du-Prince-Édouard. D'une superficie de 238 km², le parc protège et met en valeur un paysage côtier spectaculaire et dynamique, formé d'îles-barrières sablonneuses, de lagunes estuariennes, de rivières à marées, de marais salés, de forêts, de tourbières ainsi que de lacs, de ruisseaux et de rivières d'eau douce (carte 1).

Le parc national Kouchibouguac se situe dans le comté de Kent, à environ 100 km au nord de la ville de Moncton. Le parc est bordé à l'est par le détroit de Northumberland et au sud, au nord et à l'ouest par un paysage boisé rural. Le parc est situé sur le territoire traditionnel des Mi'kmaq, et les communautés mi'kmaq d'Elsipogtog (Big Cove), de L'nui Menikuk (Indian Island), d'Eel Ground, de Metepenagiag (Red Bank), d'Esgenoôpetitj (Burnt Church) et de Buctouche (Tjipôgtôtjg) se situent près du parc. Les collectivités voisines du parc sont le village de Saint-Louis-de-Kent et les villages de Pointe-Sapin et de Kouchibouguac. Les villes de Richibucto, de Buctouche et de Rexton, de même que les villages de Saint-Ignace, de Rogersville, d'Al-douane, d'Acadieville, de Richibucto-Village et de Saint-Charles, se situent également dans les environs. Au total, ces collectivités comptent environ 25 000 Acadiens, anglophones et Mi'kmaq, dont la plupart pratiquent des activités liées à la pêche, à l'agriculture, à la foresterie et au tourisme.

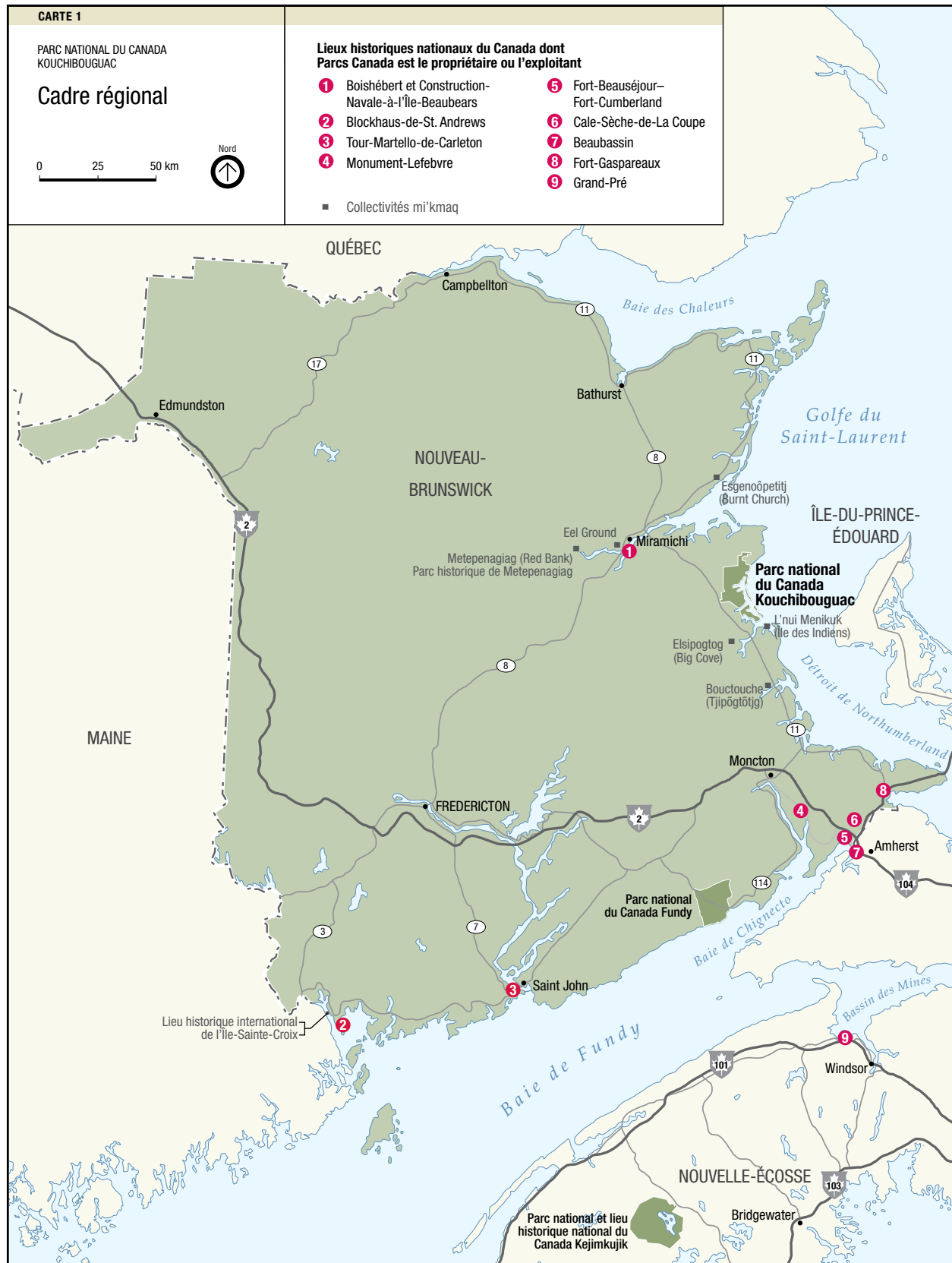
1.5 PROCESSUS D'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le plan directeur a été élaboré par l'équipe de planification de gestion et a fait l'objet de consultations publiques approfondies. Dans le cadre du processus de planification de gestion, le plan de gestion de 1993 a été examiné, une analyse approfondie des enjeux a été menée et les données découlant des recherches scientifiques et sociales ont été soigneusement examinées.

La consultation publique effectuée dans le cadre du processus de planification de gestion est un volet de l'engagement continu de Parcs Canada à l'égard de la communication avec les intervenants et le public. Parmi les moyens mis en œuvre pour mener les consultations, notons les bulletins distribués dans la région et rendus accessibles au public canadien sur le site Web du parc, les séances organisées avec plusieurs intervenants, la ligne téléphonique et l'adresse électronique créées à cette fin, les séances portes ouvertes et les stands de renseignements installés dans les coopératives locales (magasins appartenant aux membres), qui ont permis aux résidents de la région de s'entretenir directement avec les membres de l'équipe de planification.

Les communautés locales des Premières nations et le New Brunswick Aboriginal Peoples Council (NBAPC) ont également participé au processus de planification par l'intermédiaire de réunions d'information, à l'occasion desquelles les versions provisoires du plan ont été présentées et les participants ont discuté des enjeux et exprimé leurs préoccupations. En 2009, les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik du Nouveau-Brunswick ont été officiellement consultés relativement au plan directeur.

L'équipe de planification a examiné soigneusement toutes les idées et tous les commentaires reçus dans le cadre des consultations publiques. Bon nombre de considérations opérationnelles pertinentes ont été mises en œuvre, mais ne figurent pas nécessairement au présent document stratégique. Tous les principaux thèmes présentés par les partenaires, les visiteurs et les autres intervenants ont été intégrés au plan directeur. Parcs Canada est résolu à amener les parties intéressées à participer en outre à la mise en œuvre du plan directeur.



2.0 Le parc national Kouchibouguac : un lieu d'importance nationale et régionale



Ron Garnett

Le parc national du Canada Kouchibouguac a été créé dans le cadre d'une initiative fédérale-provinciale lancée en 1969. En 1979, il a été inscrit officiellement à ce qui est aujourd'hui la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. À l'instar du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, le parc national Kouchibouguac a été créé dans le but de veiller à la protection et à la mise en valeur d'un secteur d'importance nationale représentatif de la région naturelle de la plaine des Maritimes, qui est l'une des trente-neuf régions naturelles mises en valeur dans le réseau des parcs nationaux du Canada.

Le parc national Kouchibouguac représente bien la région naturelle de la plaine des Maritimes, qui se caractérise par un paysage plat ou vallonné de faible altitude, reposant sur du grès relativement friable, du conglomérat et du schiste argileux. Les plages sablonneuses, les îles-barrières formées de dunes et les dunes

de sable mobile sont répandus le long des bandes côtières. Les écosystèmes du parc abritent une variété d'espèces végétales et animales, y compris sept espèces en péril énumérées dans la *Loi sur les espèces en péril* (2003) (voir l'annexe 3).

Dans le parc national Kouchibouguac, les visiteurs et la population canadienne ont la possibilité de connaître et d'apprécier le paysage côtier dynamique, les écosystèmes terrestres et aquatiques et les riches ressources culturelles du parc, et d'en profiter. Les citoyens canadiens qui ne sont pas en mesure de s'y rendre en personne peuvent découvrir le parc dans leur foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité au moyen de programmes éducatifs, du Web et d'autres activités liées à la diffusion externe et à l'éducation du public. Les visiteurs et les citoyens canadiens peuvent également en apprendre davantage sur les objectifs de Parcs Canada et

sur le réseau de parcs nationaux du Canada, et découvrir la région naturelle protégée par le parc Kouchibouguac.

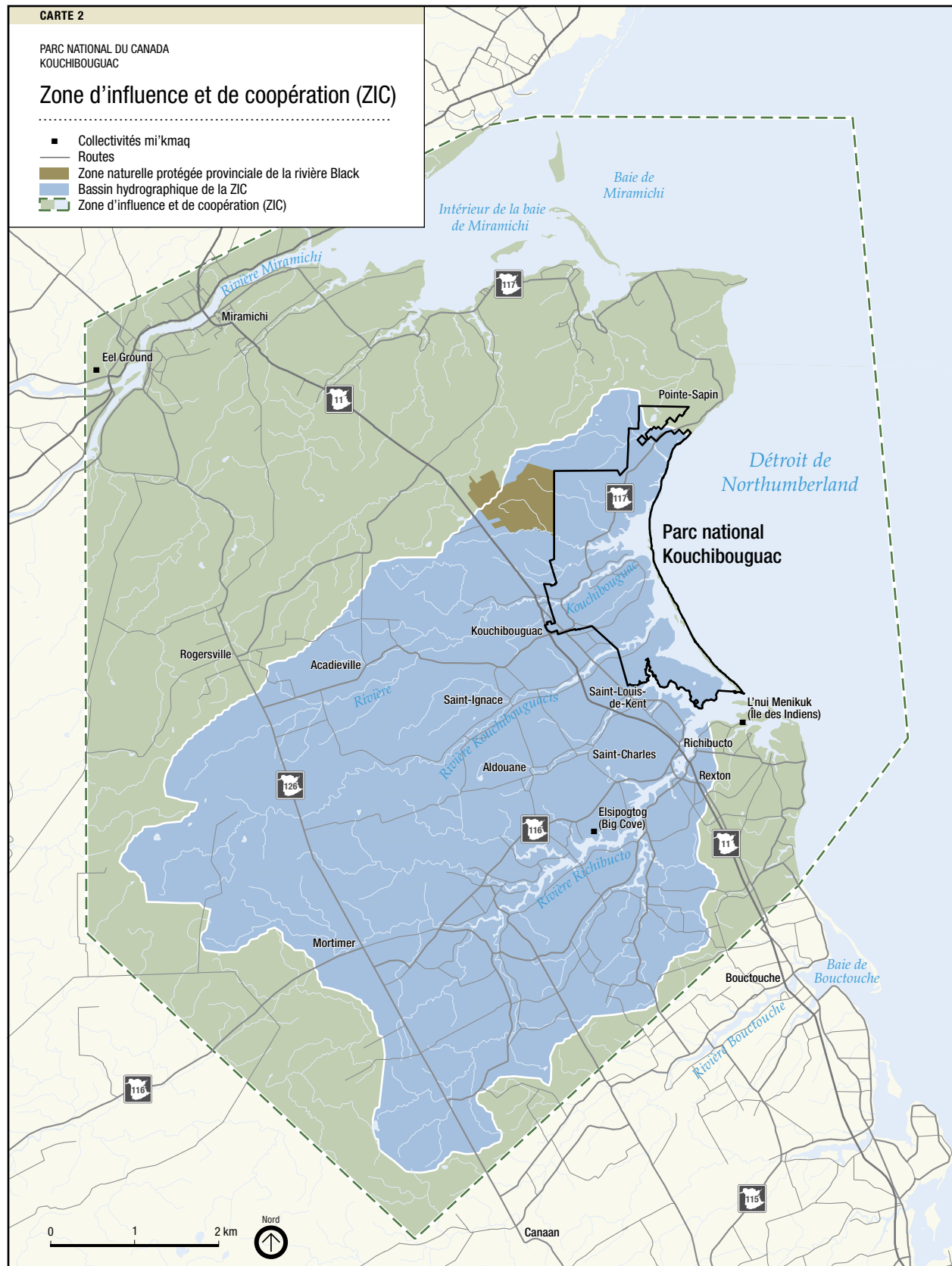
Dans le parc national Kouchibouguac, Parcs Canada protège une variété de ressources culturelles qui traduisent la riche et longue histoire de l'utilisation et de l'occupation du territoire par les Mi'kmaq, de même que par les colons acadiens, écossais, irlandais et anglais, dont l'héritage a contribué à façonner le territoire. En outre, le parc s'est engagé à honorer et à commémorer l'histoire des gens qui ont été expropriés au moment de la création du parc (carte 3).

Le parc joue un rôle important en tant que point de référence pour la recherche scientifique et la surveillance des écosystèmes naturels et des processus écologiques, comme la dynamique côtière. Le parc profite également de l'intégration des connaissances scientifiques au savoir traditionnel autochtone dans les activités de recherche et de gestion menées dans le parc. En collaboration avec les Mi'kmaq, Parcs Canada renforcera le soutien accordé au savoir traditionnel autochtone et s'emploiera à devenir à cet égard un point de référence dans la région.

Zone d'influence et de coopération

Le parc national Kouchibouguac joue un rôle essentiel dans le cadre de la conservation de la biodiversité régionale. Le parc fait partie d'une région élargie appelée zone d'influence et de coopération (ZIC) (carte 2), qui englobe de petites collectivités établies sur les côtes et à l'intérieur des terres ainsi que des forêts, des cours d'eau, des lagunes, des tourbières et plusieurs lieux patrimoniaux, y compris une aire protégée provinciale adjacente au parc.² Le concept de ZIC reconnaît que l'utilisation des terres et la vitalité des écosystèmes à l'extérieur du parc ont des incidences sur la santé des écosystèmes à l'intérieur du parc et, à l'inverse, que la santé du parc joue un rôle important dans la biodiversité régionale. Parcs Canada est un chef de file en matière d'intendance environnementale et collabore avec la population locale, le gouvernement provincial et d'autres partenaires en vue d'appuyer et d'influencer la santé environnementale de la région. Le concept de ZIC va toutefois au-delà de la coopération environnementale. Il s'agit d'un concept flexible conçu pour mettre en valeur l'importance de la coopération entre voisins afin d'appuyer le secteur du tourisme régional durable et de veiller à la santé économique et sociale de la région.

² À la suite du dépôt du présent plan directeur, Parcs Canada procèdera à l'examen des limites de la ZIC, en consultation avec les Mi'kmaq et d'autres partenaires et intervenants.



3.0 Contexte de planification et état actuel du parc



Un homme des Premières Nations et son garçon se préparent à vérifier leur ligne de trappes (1943). Theresa May Simon



Anciens résidents – Manie Poor et Fidel Maillet – qui prennent une pause pour une photo durant « les foins » (1945-50). Clementine Arsenault

3.1 HISTORIQUE DU PARC

Les Mi'kmaq et le parc national Kouchibouguac

Avant même la création du parc en 1969, la région qui forme actuellement le parc national du Canada Kouchibouguac avait une riche et longue histoire. Depuis des siècles, des liens spirituels et culturels unissent les Mi'kmaq au parc national Kouchibouguac. Le nom Kouchibouguac est d'ailleurs d'origine mi'kmaq et signifie « rivière aux longues marées ».

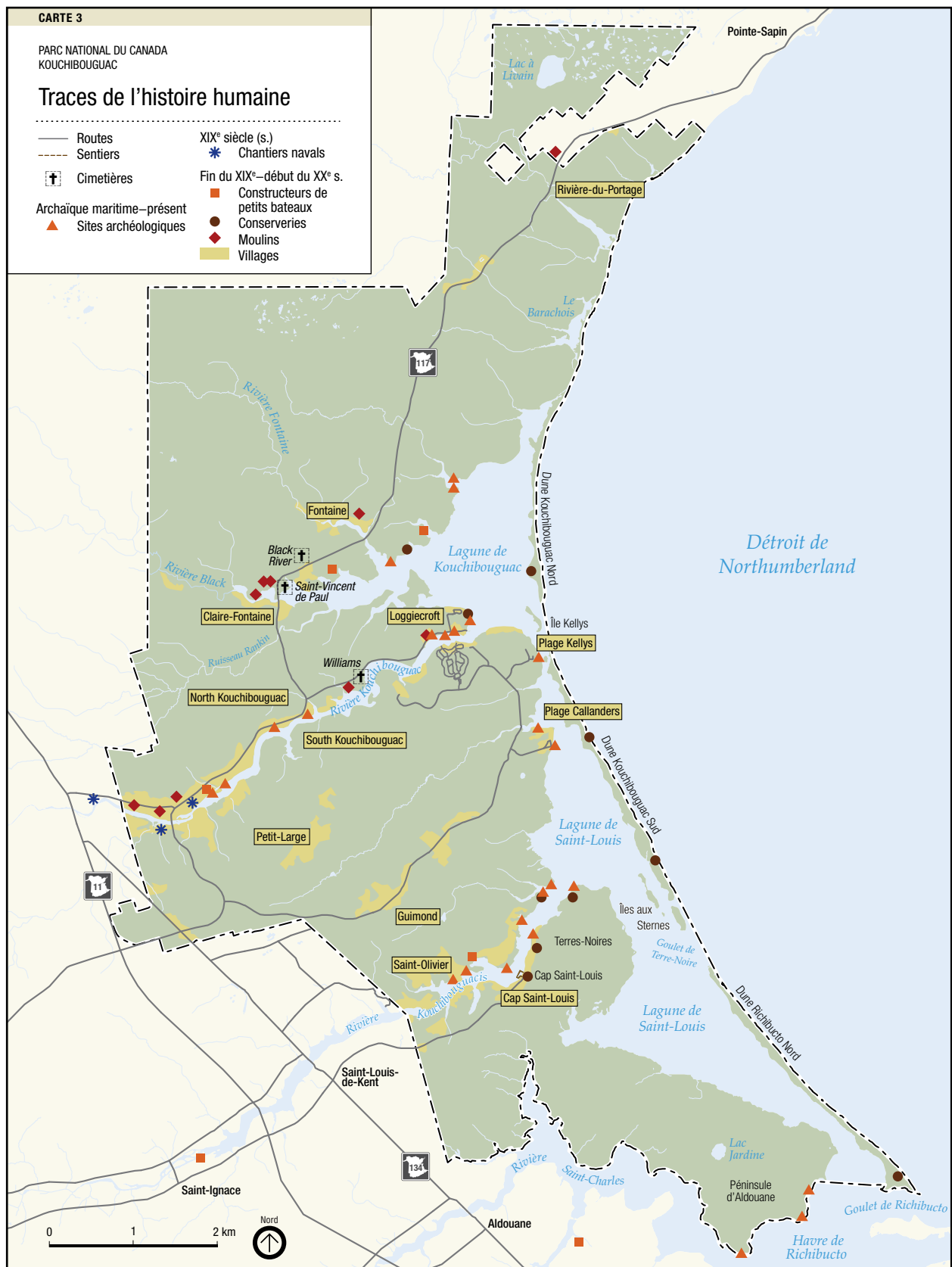
Les premiers vestiges archéologiques des peuples autochtones ayant habité sur le territoire actuel du parc et y ayant fait la cueillette des ressources naturelles datent de quelque 4 000 ans (DeGrâce, 1984). Le parc compte 26 sites archéologiques autochtones connus, qui remontent de la période de l'Archaïque maritime jusqu'au moment de la création du parc, à la fin des années 1960 (carte 3).

Le parc est situé sur le territoire de chasse et de cueillette traditionnel des Mi'kmaq. Depuis des temps immémoriaux, les Mi'kmaq ont compté sur les abondantes ressources marines et terrestres saisonnières de la région pour leur subsistance; ils tiraient de la mer plus de 90 % de leur nourriture. De fait, l'utilisation respectueuse des ressources

(vie naturelle) constituait et constitue toujours le fondement du mode de vie, de l'ordre social et de l'économie des Mi'kmaq (NCNS, 1994).

En raison de l'existence de réseaux commerciaux complexes qui s'étaient développés pendant des millénaires, les premiers Européens qui sont arrivés sur le territoire où se situe aujourd'hui le parc national Kouchibouguac y ont trouvé des Mi'kmaq prêts à faire des échanges commerciaux. Au cours des siècles qui ont suivi, le territoire des Mi'kmaq, surtout le riche littoral, a progressivement été envahi par les colonies européennes, et une vive concurrence à l'égard des ressources de la région a suivi. Les maladies d'origine européenne ont été particulièrement désastreuses pour les Mi'kmaq; après cent ans de contact avec les Européens, les Mi'kmaq avaient perdu 75 % de leur population, perdant ainsi de nombreuses connaissances et une grande partie de leur histoire (Whitehead, 1983). Dans les années 1800, il ne restait plus aux Mi'kmaq que quelques petites « réserves » qui avaient été mises de côté pour eux et qui contenaient peu de ressources.

En dépit d'obstacles insurmontables, les Mi'kmaq ont préservé leurs traditions culturelles, tout en s'adaptant à la modernité.



Bon nombre d'entre eux parlent encore la langue mi'kmaq, qui est également enseignée aux enfants. Les jeunes ont accès à plus de possibilités que jamais. De nos jours, des liens culturels forts unissent toujours les Mi'kmaq au parc national Kouchibouguac. Les interprètes mi'kmaq dans le parc perpétuent la tradition d'éduquer et d'inspirer les gens au moyen de la transmission des récits oraux et de la sagesse des aînés d'une génération à l'autre.

Les colons européens et les anciens résidents du parc

Bien que les explorateurs français aient visité et peuplé certaines parties du Nouveau-Brunswick au début du XVII^e siècle, la première colonie européenne permanente dans la région qui forme aujourd'hui le parc national du Canada Kouchibouguac n'a été établie qu'à la fin du XVIII^e siècle (DeGrâce, 1984).

La rivière Kouchibouguac est devenue la terre d'accueil des Loyalistes de l'Empire-Uni. Au fil de la création d'établissements florissants, des immigrants écossais, irlandais, anglais et prussiens se sont joints à eux. Les Acadiens de la région de Memramcook se sont établis le long de la rivière Kouchibouguac. Bientôt, des familles acadiennes provenant d'autres régions du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie ont été attirées dans la région. En 1806, tous les principaux estuaires de la pointe Escuminac au cap Tourmentin étaient peuplés (DeGrâce, 1984). Les liens solides entre les Mi'kmaq et les Acadiens, qui remontent à l'arrivée des premiers colons européens, ont appuyé la création et la survie de ces premières collectivités acadiennes. Les colons anglophones ont également profité de liens étroits avec les communautés mi'kmaq dans la région, comme ailleurs dans les Maritimes.

Bien que les colons européens aient mené des activités dans les domaines de la construction navale, de l'exploitation forestière et de la pêche, l'agriculture faisait partie intégrante du mode de subsistance de la plupart des familles. Immédiatement avant la création du parc, environ 1200 personnes réparties dans 228 foyers formaient sept villages ou colonies sur le territoire qui est aujourd'hui le parc national Kouchibouguac : Cap Saint-Louis, Claire-Fontaine, Fontaine, Guimond Village, Kouchibouguac (y compris North et South

Kouchibouguac, Callanders, Kellys, Petit-Grand et Loggiecroft), Rivière-du-Portage et Saint-Olivier (voir la carte 3). Les colonies les plus peuplées se trouvaient à Fontaine et à Claire-Fontaine, qui possédaient leur propre église paroissiale.

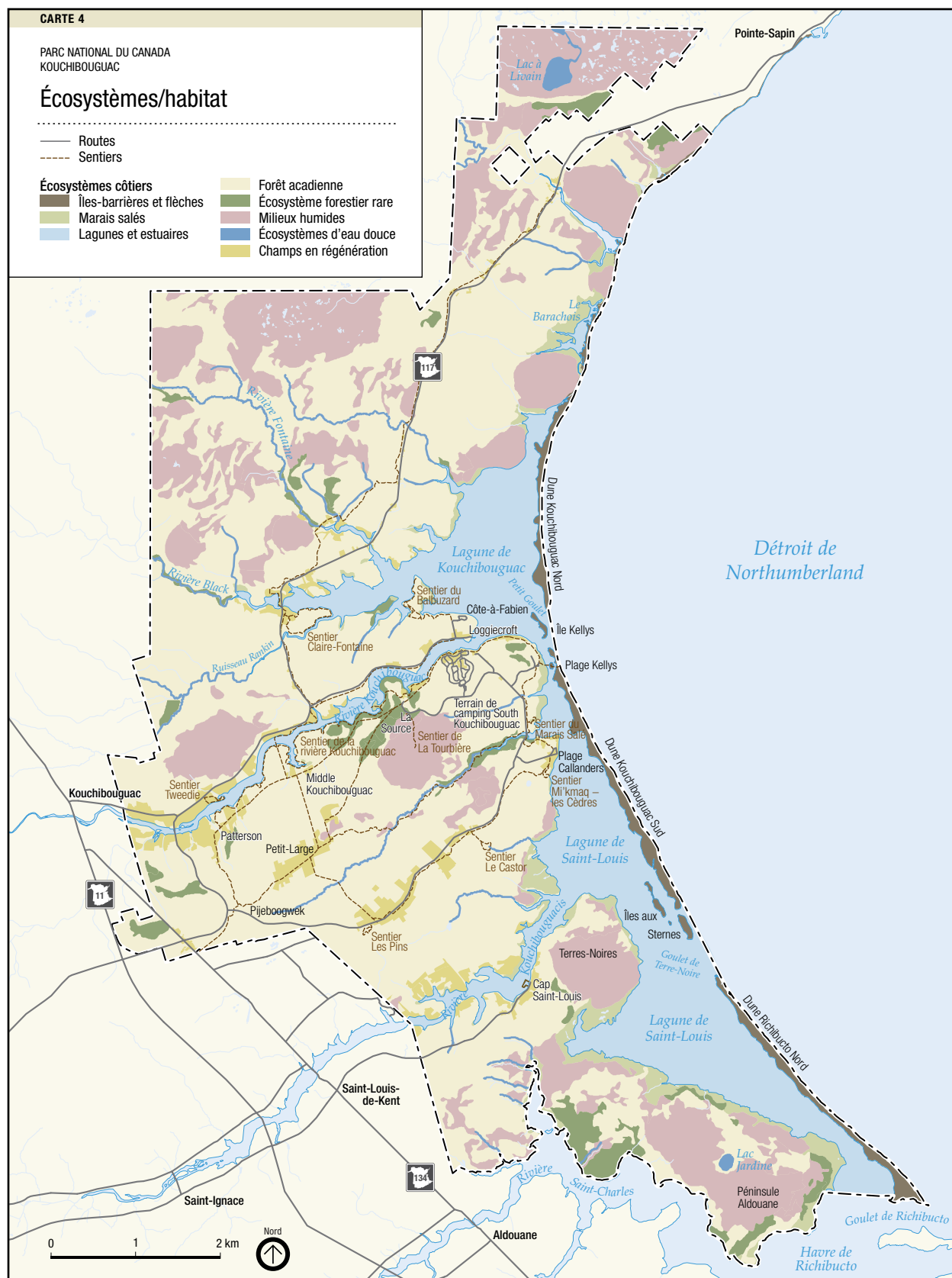
À la suite de la création du parc, la plupart des anciens résidents du parc se sont établis dans les collectivités environnantes. Certains d'entre eux continuent de s'adonner à la pêche commerciale dans le parc; d'autres sont devenus des membres importants du personnel dévoué du parc. Au cours des dernières années, des membres intéressés de ces anciennes collectivités ont collaboré avec Parcs Canada pour élaborer des façons de raconter leur histoire.

La Commission spéciale d'enquête sur le parc national Kouchibouguac

En 1980, le ministre de l'Environnement du Canada et le premier ministre du Nouveau-Brunswick ont créé la Commission spéciale d'enquête sur le parc national Kouchibouguac, chargée d'examiner les incidences sociales et économiques de la création du parc sur les anciens résidents du parc et la région.

À la suite de la publication du *Rapport de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac* (le rapport LaForest-Roy), en 1981, un document fédéral-provincial intitulé *Réponses aux recommandations de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac* a été publié. Ce document définit encore aujourd'hui les engagements pris par les gouvernements par suite de l'enquête menée par la Commission spéciale d'enquête. Les engagements ayant les incidences les plus importantes sur le parc se rapportent à ce qui suit :

- la continuation des activités traditionnelles de pêche commerciale et récréative de la mye, de l'anguille, du gaspateau et de l'éperlan;
- le maintien de deux quais pour la pêche commerciale et des chemins d'accès, et le dragage du chenal donnant accès à l'estuaire pour permettre aux bateaux de pêche de s'y engager;
- les possibilités d'emploi dans le parc pour les anciens résidents;
- la reconnaissance et l'interprétation de l'histoire humaine du parc.





Cette photo dépeint l'interrelation entre les écosystèmes côtiers du parc national Kouchibouguac, incluant les marais salés, les estuaires et les cordons littoraux. Barrett & MacKay

Parcs Canada continue d'exploiter ses activités dans l'esprit de ces engagements et est déterminé à honorer l'histoire des gens qui ont été expropriés au moment de la création du parc.

3.2 CONTEXTE BIOPHYSIQUE

Le parc national Kouchibouguac compte quatre principaux types d'écosystèmes : les écosystèmes côtiers (dunes de sable, estuaires et marais salés), les milieux humides (tourbières hautes et basses), les écosystèmes d'eau douce (petites rivières, lacs, marais et marécages d'eau douce et étangs) et les écosystèmes forestiers (carte 4).

La caractéristique la plus fascinante du parc est probablement son système de dunes de sable, qui reposent sur des îles-barrières disséminées qui s'étendent sur 25 kilomètres. Le système de dunes protège les lagunes estuariennes et les marais salés et contribue à former un environnement côtier dynamique sur lequel influe grandement la présence du golfe du Saint-Laurent. Le système de dunes est extrêmement dynamique; il change en fonction de l'élévation du niveau de la mer, des tempêtes et du transport littoral du sable.

Formant une pente douce vers la côte, le parc national Kouchibouguac est généralement plat et compte des collines qui séparent les bassins fluviaux. Selon les marées, les eaux marines peuvent influencer sur toute l'étendue des

grandes rivières du parc, à savoir les rivières Kouchibouguac et Kouchibouguacis. Des marais salés bordent une grande partie des rives abritées de faible élévation du système de lagunes estuariennes et fournissent un habitat important pour bon nombre d'espèces aquatiques.

L'eau douce des rivières, des ruisseaux et des lacs ne compte que pour une petite partie de la superficie du parc. Seul le bassin hydrologique des plus petits ruisseaux se situe entièrement à l'intérieur des limites du parc. La plupart des rivières, comme les rivières Kouchibouguac et Kouchibouguacis, s'écoulent à l'extérieur des limites du parc. Ainsi, la qualité de l'eau du parc dépend étroitement des décisions qui sont prises à l'extérieur du parc en ce qui a trait à l'utilisation des terres et de l'eau.

Les tourbières ombrotrophes hautes et basses couvrent près du quart de la superficie du parc. Certaines s'étendent sur moins d'un hectare, alors que d'autres s'étendent sur plus de 500 hectares.

La forêt s'étend sur plus de la moitié de la superficie du parc national Kouchibouguac. Une grande partie de cette forêt est en train de se régénérer par suite du défrichement lié à l'exploitation forestière, à la construction navale et aux pratiques agricoles du passé. À mesure que la succession forestière se poursuit, la représentation des types de forêts indigènes devrait s'améliorer. Les types de forêts indigènes que l'on trouve dans la région font partie du biome de la forêt acadienne et

comprennent des conifères, des feuillus et des forêts mixtes. Par ailleurs, le parc compte des peuplements importants de végétation forestière rare, comme l'illustre la carte 4.

3.3 CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DU PARC LIÉES À L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Les plages sablonneuses et les eaux côtières chaudes du parc national Kouchibouguac sont populaires; le parc est un endroit idéal pour se baigner ou pour se prélasser par une belle journée d'été. Les rivières à marées et les lagunes tranquilles, protégées par des dunes de sable, offrent des conditions idéales pour faire du canot-kayak. Le terrain plat du parc et ses eaux tranquilles offrent des possibilités axées sur la famille et l'aventure douce pour tous les âges et tous les niveaux. Le parc national Kouchibouguac est également un endroit idéal pour observer la faune, notamment les colonies de phoques gris et de phoques communs, la première colonie de sternes en importance au Canada ainsi qu'une variété d'espèces de la faune terrestre et aquatique.

Le parc national Kouchibouguac offre aux adultes et aux enfants de nombreuses possibilités de découvrir l'écologie côtière particulière du parc, y compris des programmes pratiques qui permettent aux visiteurs d'en apprendre sur la vie dans les lagunes, des spectacles de marionnettes et des excursions en canot de voyageur. Une autre caractéristique particulière du parc national Kouchibouguac est le fait qu'il rend possible la pêche récréative de la mye.

Avec ses 60 kilomètres de pistes cyclables, ses 28 kilomètres de sentiers pédestres et ses 22 kilomètres de sentiers de ski de fond tracés pour le pas classique et le pas de patinage en hiver (cartes 10 et 11), le parc national Kouchibouguac est reconnu comme étant l'un des meilleurs endroits pour faire du vélo ou du ski de fond dans la région de l'Atlantique. Pour les esprits plus aventureux, le parc offre maintenant une piste simple pour vélo de montagne, qui est très populaire, et un abri rustique pour l'hébergement en hiver.

L'une des caractéristiques les plus spéciales du parc national Kouchibouguac est son histoire et son riche patrimoine culturel. Les visiteurs peuvent faire l'expérience des récits des Mi'kmaq et des colons acadiens et anglophones et des liens qui les unissent à la terre et à la mer, au moyen notamment de feux de camp et de rassemblements autochtones dans des wigwams.



Des enfants nous montrent le fruit de leur cueillette de « coques » à la plage. Chris Reardon

3.4 ÉTAT DU PARC

3.4.1 État de l'intégrité écologique

Qu'est-ce que l'intégrité écologique?

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) prévoit que la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique sont la priorité du ministre en ce qui a trait à la gestion des parcs nationaux. On dit d'une zone qu'elle possède son intégrité écologique lorsqu'on y trouve toutes les espèces de plantes et d'animaux indigènes qui devraient normalement y vivre, lorsque la population de ces espèces est en santé et qu'elle est susceptible de survivre dans les années à venir, et lorsque l'écopaysage de cette zone continue d'être influencé par les processus naturels (comme les feux, les inondations et la prédation) qui y surviennent normalement.

Le programme d'examen du plan directeur a été entamé avant que la rédaction d'un Rapport sur l'état du parc ne devienne obligatoire. Ainsi, comme il a été convenu avec la Direction générale des parcs nationaux, l'énoncé d'intégrité écologique approuvé (Parcs Canada, 2004) du parc national Kouchibouguac a été intégré au plan directeur au lieu du Rapport sur l'état du parc. L'énoncé d'intégrité écologique de 2004 est fondé sur plus de 10 ans de recherches, de surveillance et de reddition de comptes et donne un aperçu de l'état de l'intégrité écologique dans le parc. Les évaluations de l'énoncé d'intégrité écologique sont considérées être solides mais préliminaires. En 2008, Parcs Canada a mis sur pied un programme de surveillance de l'intégrité écologique qui renforce la capacité de l'Agence d'établir des rapports sur l'état de l'intégrité écologique dans chacun de ses parcs nationaux. Le programme de surveillance écologique du parc (voir l'annexe 2) a permis de documenter l'analyse relative au plan directeur et sera exposé de façon plus détaillée dans le Rapport sur l'état du parc qui sera rédigé tous les cinq ans.

Bien que l'évaluation préliminaire indique que les écosystèmes du parc sont relativement en bonne santé, il est clair que certains éléments des écosystèmes sont touchés par une variété de facteurs de stress. Parmi les quatre écosystèmes du parc (forêts, milieux humides, écosystèmes côtiers et écosystèmes d'eau douce), les écosystèmes côtiers et les écosystèmes d'eau douce subissent le plus grand stress et leur état se détériore.

Les recherches révèlent que les estuaires du parc sont actuellement exposés à des niveaux de stress élevés, en raison surtout de la pêche commerciale, des activités interdites et de l'élévation du niveau de la mer. La diminution considérable des populations de plusieurs espèces essentielles, comme le saumon atlantique et la mye, est particulièrement préoccupante pour les estuaires et les écosystèmes d'eau douce. Le système de dunes et les marais salés du parc, bien qu'ils soient relativement en bonne santé, sont touchés par la circulation des véhicules tout-terrain et par les effets de l'élévation du niveau de la mer. Les écosystèmes d'eau douce se sont dégradés par suite de la disparition de frayères sous l'effet de la sédimentation, du réchauffement de l'eau et de la pollution provenant de sources externes.

La santé des écosystèmes terrestres avoisinants, y compris les forêts et les milieux humides, a une incidence sur les écosystèmes côtiers et les écosystèmes d'eau douce du parc. À l'heure actuelle, les écosystèmes terrestres sont jugés être dans un état stable, mais des recherches plus poussées sont nécessaires pour le confirmer. Le contrôle des VTT a amélioré l'état de certains milieux humides. Les effets des espèces envahissantes, de l'utilisation des terres et de la fragmentation des habitats au-delà des limites du parc ainsi que la composition des forêts du parc sont des sources d'inquiétude. Historiquement, l'exploitation forestière a modifié la composition des forêts du parc et la dynamique des feux, ce qui a eu des conséquences importantes.

3.4.2 Principaux facteurs de stress des écosystèmes

Pêche commerciale, quais et véhicules motorisés hors route

Bon nombre des facteurs de stress qui ont une incidence sur l'intégrité écologique du parc proviennent d'enjeux complexes, dont certains sont liés aux réponses du gouvernement du Canada aux recommandations de la Commission spéciale d'enquête, comme la pêche commerciale dans le parc, les deux quais de pêche dans le parc et les véhicules motorisés hors route. Ces enjeux posent des défis importants pour le parc, mais ils offrent également des possibilités de créer des relations, d'intégrer les connaissances locales en matière d'écologie à la gestion du parc et, dans certains cas, de créer des expériences uniques pour les visiteurs. Les questions de la pêche et des véhicules motorisés hors route sont abordées dans la section Principaux enjeux, défis et possibilités (3.5), et les stratégies élaborées pour les traiter sont décrites dans la stratégie clé n° 1 (section 5.1, objectifs 1.1 et 1.4). La question des quais est abordée dans l'approche de gestion par secteur (section 6.0).

Élévation du niveau de la mer

L'élévation continue du niveau de la mer, qui découle à la fois de causes naturelles et de causes anthropiques, continuera d'avoir une incidence sur l'environnement côtier et sur les infrastructures du parc au cours des années et des décennies à venir. Ce facteur de stress ne peut pas être atténué par le parc, mais celui-ci surveille de près ses effets et continuera de le faire en collaboration avec les groupes intéressés et ses partenaires. On tient maintenant compte de l'élévation du niveau de la mer dans les décisions relatives à la gestion du parc (voir la section 5.1, objectif 1.3).

Espèces exotiques envahissantes

Les plantes exotiques envahissantes sont une menace considérable pour l'intégrité écologique du parc (Mazerolle, 2006). Les plantes exotiques envahissantes ont une incidence sur les écosystèmes du parc, notamment en empiétant sur les lieux de croissance des espèces indigènes et en s'appropriant leurs ressources en eau. En 2006, on a recensé vingt-cinq espèces de plantes exotiques envahissantes

à l'intérieur des limites du parc. Sept de ces espèces ont été classées comme prioritaires, compte tenu de leur grande capacité à envahir les aires naturelles intactes. En outre, quatre espèces prioritaires (jugées être les plus envahissantes et les plus aptes à compromettre gravement les écosystèmes naturels) ont été découvertes tout juste à l'extérieur des limites du parc. La stratégie élaborée pour traiter des espèces envahissantes est décrite dans la stratégie clé n° 1 (objectif 1.5).

Activités interdites

Les activités de pêche et de chasse interdites ont des incidences sur l'intégrité écologique du parc national Kouchibouguac (Parcs Canada, 2004). Les cibles sont surtout des poissons (saumon atlantique, bar rayé, truite et anguille d'Amérique), de la sauvagine (oie et canard), des mammifères (orignal, cerf de Virginie, renard roux et lièvre d'Amérique) et des mollusques (huître, mye et moule bleue). On s'attend à ce que ce problème soit atténué par la modification des endroits où les véhicules hors-route sont autorisés (voir la section 3.5), par la suppression progressive de la navigation nocturne (voir la section 5.1, objectif 1.4) et par la mise en œuvre du nouveau programme de Parcs Canada relatif à l'application de la loi, qui est axé sur la prévention.

Utilisation des terres et fragmentation de l'habitat

La fragmentation de l'habitat dans la région environnante du parc est causée par la construction de routes, l'exploitation forestière, l'exploitation des tourbières et le lotissement à des fins résidentielles sur les anciennes terres agricoles. Souvent, les zones défrichées deviennent dominées par des conifères, qui remplacent les vestiges de la forêt acadienne et modifient les habitats. Cependant, au cours des dernières années, les effets de la fragmentation ont été limités grâce à la création d'une aire de conservation provinciale près du parc et à la mise en œuvre du plan provincial relatif à la gestion des tourbières, qui interdit l'exploitation de 19 tourbières près du parc.

3.4.3 Espèces soulevant des inquiétudes sur le plan de la conservation

Le parc national Kouchibouguac abrite une grande diversité de plantes et d'animaux,

y compris plusieurs espèces en péril qui nécessitent un degré élevé de protection. À l'heure actuelle, sept espèces présentes dans le parc se sont vu accorder une protection en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du Canada. Huit autres espèces ont été évaluées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et/ou le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC) et ont été jugées être des espèces en voie de disparition, menacées ou préoccupantes, mais ne sont pas énumérées dans la LEP. Par l'intermédiaire du Centre de données sur la conservation du Canada atlantique, Parcs Canada a évalué de façon approfondie toutes les espèces soulevant des inquiétudes sur le plan de la conservation dans le parc.

Dans le contexte des activités de rétablissement du premier cycle de planification, Parcs Canada a ciblé trois espèces soulevant des inquiétudes sur le plan de la conservation : le pluvier siffleur, la léchéa maritime et l'aster du golfe Saint-Laurent. Environnement Canada est l'organisme responsable du rétablissement de ces espèces; Parcs Canada est un organisme participant. Ces espèces ont été jugées prioritaires, parce qu'un grand nombre d'entre elles sont régulièrement ou historiquement présentes dans le parc et que les activités de gestion prévues sont susceptibles de stabiliser ou d'augmenter les populations dans le parc.

D'autres espèces présentes dans le parc, comme l'anguille d'Amérique, qui a été jugée espèce préoccupante par le COSEPAC, doivent être mieux comprises pour pouvoir être protégées efficacement. L'anguille d'Amérique est essentielle à la santé des écosystèmes aquatiques du parc et de la région environnante, et elle a une grande importance culturelle pour les Autochtones. Parcs Canada et d'autres ministères fédéraux collaborent étroitement avec les Autochtones de la région de l'Atlantique pour combiner les sciences occidentales et le savoir traditionnel autochtone en vue de recueillir des renseignements de base sur les populations d'anguille d'Amérique et pour sensibiliser et mobiliser la population canadienne à l'égard de cet important programme relatif aux espèces en péril.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les espèces en péril et d'autres espèces importantes dans le parc, voir l'annexe 3.

3.4.4 État de la gestion des ressources culturelles

La gestion des ressources culturelles comprend la protection et les soins accordés aux ressources culturelles, ainsi que la compréhension, l'appréciation et la jouissance du public à l'égard de ces ressources. Une *ressource culturelle* est une œuvre humaine ou un endroit qui contient des vestiges d'activités humaines ou qui a une signification spirituelle ou culturelle, et dont la valeur historique a été reconnue.

Le parc national du Canada Kouchibouguac protège un certain nombre de ressources culturelles, notamment un lieu de sépulture autochtone, deux cimetières acadiens, le cimetière Williams (un cimetière catholique romain où sont enterrés des Loyalistes américains et des immigrants écossais, irlandais et prussiens), des chantiers de construction navale et vingt-six sites archéologiques connus. Ces sites présentent des signes d'occupation et d'activité autochtones ainsi que des traces des colonies et des industries européennes, y compris la construction navale, l'exploitation forestière, la pêche et le traitement du poisson (carte 4). Bien qu'un inventaire préliminaire des ressources culturelles du parc ait été entrepris, il y a encore beaucoup de travail à faire pour terminer l'inventaire et déterminer la valeur et l'état des ressources culturelles du parc.

L'importance de protéger et de mettre en valeur les ressources culturelles associées aux collectivités des anciens résidents du parc est devenue de plus en plus évidente au cours des dernières années. Les séances de consultation préliminaire organisées dans le cadre de l'examen du plan directeur ont servi de catalyseur à la création d'un comité des anciens résidents du parc, qui a rencontré plusieurs fois les représentants du parc pour leur donner des conseils à cet égard. Bien que ce comité spécial ait été dissous en 2009, Parcs Canada a récemment formellement établi le Comité consultatif des anciens résidents du parc national Kouchibouguac. Le comité jouera un rôle particulièrement important au cours du premier cycle de planification de cinq ans pour aider Parcs Canada à élaborer une exposition sur l'histoire des anciennes collectivités du parc. Parcs Canada travaille également en étroite collaboration avec les communautés locales mi'kmaq pour veiller à la protection et

à la mise en valeur des ressources culturelles mi'kmaq, et il continuera de le faire pendant les étapes de l'évaluation et de la gestion des ressources culturelles du parc.

3.4.5 État de l'expérience du visiteur

Parcs Canada favorise l'accès des visiteurs à des expériences enrichissantes qui leur permettent de développer un sentiment d'attachement à l'égard des lieux patrimoniaux qu'ils visitent. Le sentiment d'attachement est un concept qui exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que la population canadienne et les visiteurs ressentent à l'endroit des lieux patrimoniaux naturels et culturels de Parcs Canada et qui reflète la pertinence et l'importance des lieux patrimoniaux pour la population canadienne. Parcs Canada s'emploie à nourrir ce sentiment d'attachement à l'égard du parc national Kouchibouguac en offrant aux visiteurs des possibilités intéressantes d'apprentissage, de découverte et de plaisir. Le parc met à la disposition des visiteurs des renseignements sur les possibilités offertes, offre un éventail de programmes et d'activités pour les visiteurs et met en valeur une attraction patrimoniale unique appuyée par divers services et installations (cartes 10 et 11).



Une famille regarde la tourbière. Barrett & MacKay

Visiteurs du parc

Entre 2002 et 2008, le parc national Kouchibouguac a accueilli en moyenne 220 000 visiteurs par année. Le taux de fréquentation du parc était relativement stable mais en déclin au cours de la période visée. En 2008-2009, le nombre de visiteurs a chuté à environ 147 000 visiteurs.

Pour contrer la tendance des dernières années, Parcs Canada s'emploie à mieux comprendre le profil démographique des visiteurs actuels et éventuels du parc ainsi que les raisons qui les motivent à visiter le parc. La grande majorité des visiteurs du parc viennent du Canada (84 %). Environ 6 % des visiteurs viennent des États-Unis et 10 % viennent d'ailleurs. Environ 20 % des visiteurs canadiens viennent du Nouveau-Brunswick, et 12 % habitent à moins de 80 km du parc. Le reste des visiteurs canadiens proviennent des autres provinces, surtout du Québec. Près de la moitié des visiteurs du parc sont francophones; l'autre moitié est anglophone. La taille moyenne d'un groupe est de 3,6 personnes, et l'âge moyen des visiteurs est de 48 ans. Environ 47 % des groupes de visiteurs se composent uniquement d'adultes, et 34 % des groupes comprennent des enfants. La majorité des gens qui visitent le parc sont des visiteurs assidus (71 %) (Parcs Canada, 2005).

Au cours des dernières décennies, le parc a accueilli à peu près le même genre de visiteurs, notamment les visiteurs d'une journée (le premier groupe en importance – 80 %), les visiteurs qui fréquentent le parc en hiver (surtout des gens qui font du ski de fond), les campeurs, les cyclistes, les pêcheurs commerciaux, les pique-niqueurs, les randonneurs et les groupes scolaires (Parcs Canada, 2009a).

Cycle de l'expérience du visiteur

L'état de l'expérience du visiteur du parc est décrit brièvement dans la présente section au moyen du cycle de l'expérience du visiteur. La description se fonde sur les commentaires reçus lors des consultations avec le public et les intervenants et sur les recherches en sciences sociales. Le cycle de l'expérience du visiteur compte sept étapes :

Imagination

Une visite au parc national Kouchibouguac commence au moment où une personne découvre le parc et souhaite en faire l'expérience. Parcs Canada doit comprendre qui sont les visiteurs éventuels et doit les renseigner sur les possibilités d'expériences offertes. Même si Parcs Canada comprend bien les tendances en matière de tourisme qui ont une incidence sur le parc national Kouchibouguac ainsi que les raisons qui amènent les gens à visiter le parc

et leurs attentes, à l'heure actuelle, il n'existe pas suffisamment de recherches et d'analyses sur les visiteurs éventuels et sur leurs besoins et leurs intérêts (Parcs Canada, 2008b, Parcs Canada, 2009a).

Planification

Les visiteurs éventuels doivent avoir accès à diverses sources de renseignements de qualité avant leur voyage pour leur permettre de planifier une visite qui répond bien à leurs intérêts, à leurs besoins et à leurs attentes. Le parc national Kouchibouguac répond relativement bien à cette exigence : il répond aux demandes de renseignements rapidement et efficacement, et le guide du visiteur, qui est acheminé à bon nombre de visiteurs, est informatif et à jour (Parcs Canada, 2005; Parcs Canada, 2008b). Bien que le site Web du parc contienne tous les renseignements nécessaires pour planifier une visite à n'importe quel moment de l'année et en profiter, ces renseignements ne sont pas toujours à jour et ne sont pas inspirants (Parcs Canada, 2009a).

Déplacement

La signalisation doit être claire pour les visiteurs qui fréquentent le parc. Si les panneaux routiers menant au parc sont plutôt bons, ceux qui se trouvent à une plus grande distance du parc pourraient être améliorés (Parcs Canada, 2008b; Parcs Canada, 2009a).

Arrivée

À leur arrivée au parc national Kouchibouguac, les visiteurs devraient être accueillis et orientés vers le parc, et ils devraient recevoir des renseignements sur les possibilités de découverte, d'apprentissage et de plaisir qui s'offrent à eux. Le parc réussit bien à certains égards de cette étape du cycle de l'expérience du visiteur, mais des améliorations globales sont nécessaires (Parcs Canada, 2005; Parcs Canada, 2008; Parcs Canada, 2009a). À l'heure actuelle, aucun renseignement n'est présenté aux visiteurs qui entrent dans le parc par le nord, et les panneaux d'accueil et d'orientation ne sont pas à jour. Le secteur de l'accueil et de l'orientation du centre d'accueil, construit il y a 25 ans, a également besoin d'être modernisé afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs de nos jours.

Visite

Les recherches existantes en sciences sociales mesurent la satisfaction des visiteurs et indiquent que la grande majorité des visiteurs du parc national Kouchibouguac se disent satisfaits de leur visite (88 %) et que les gens qui visitent le parc en hiver sont particulièrement satisfaits (98 %) (Parcs Canada, 2005; Parcs Canada, 2007).

Les visiteurs du parc sont également satisfaits des activités d'interprétation auxquelles ils participent (92 %) (Parcs Canada, 2005). Cependant, la plupart des biens d'interprétation et de signalisation du parc, comme les panneaux d'auto-interprétation, les panneaux indiquant le point de départ des sentiers et les comptoirs de services dans les principaux lieux de rencontre, ont plus de 20 ans et ne donnent pas suffisamment de renseignements aux visiteurs sur la sécurité et les possibilités de découvrir le parc (Parcs Canada, 2009a). Les visiteurs et les intervenants du parc ont par ailleurs indiqué clairement que les expositions et les vidéos présentées dans le centre d'accueil doivent être mises à jour, surtout compte tenu du fait qu'elles ne traitent pas de l'histoire humaine ni du patrimoine culturel du parc.

Les visiteurs estiment que les installations et les services du parc sont satisfaisants (93 % en 2005). L'infrastructure existante (y compris les routes, les bâtiments et d'autres biens) est adéquate et répond aux exigences en matière de santé et de sécurité. Cependant, la plupart des infrastructures sont vieillissantes et nécessitent de travaux d'entretien et de modernisation importants.

Le parc national Kouchibouguac compte, dans deux endroits différents, environ 300 emplacements de camping sans services, dont 92 ont été créés depuis le plan de gestion de 1993. Le parc compte en outre 46 emplacements de camping avec électricité et trois emplacements de camping dans l'arrière-pays et offre des possibilités de camping de groupe et de camping sur la dune Richibucto Nord (voir la carte 10). Bien que le camping dans l'avant-pays ait été moins populaire au cours des dernières années, la demande relative à une expérience de camping différente a augmenté. Lors des consultations et des sondages, les visiteurs et les intervenants ont indiqué clairement que le parc national Kouchibouguac doit

améliorer et moderniser ses installations de camping, et ils ont demandé l'ajout d'emplacements de camping avec électricité, d'emplacements à trois services, de toilettes et d'abris.

Le taux de satisfaction des visiteurs à l'égard de l'ensemble des activités offertes dans le parc national Kouchibouguac est élevé, y compris en ce qui a trait à la visite en tant qu'expérience récréative. Il convient de noter que la fréquentation des plages du parc a diminué depuis 1993, mais que la fréquentation du réseau de sentiers polyvalents et permanents, qui a été amélioré au cours des dernières années et qui compte maintenant un sentier pour les vélos de montagne et des lieux d'hébergement pour les skieurs, a augmenté sensiblement.

Départ et souvenirs

À leur départ, les visiteurs devraient estimer avoir vécu une expérience agréable et mémorable et, de retour à la maison, avoir de bons souvenirs de leur visite et la raconter aux autres. Bien qu'aucune recherche n'ait été menée jusqu'à maintenant pour évaluer le rendement du parc à l'égard de ces deux dernières étapes du cycle de l'expérience du visiteur, l'analyse préliminaire laisse entendre que le parc réussit relativement bien à cet égard (Parcs Canada, 2008b).

3.4.6 État de la diffusion externe, de l'éducation du public et des communications externes

Parcs Canada offre à la population canadienne des possibilités de découvrir le parc national Kouchibouguac et d'éveiller en eux un sentiment d'attachement à l'égard du parc au moyen de programmes présentés dans les écoles de la région, de publications, du site Web du parc et d'autres médias. Les programmes de diffusion externe et d'éducation du public et les communications externes encouragent la connaissance et l'appréciation de l'importance nationale du parc et du réseau de lieux patrimoniaux de l'Agence.

Le programme de diffusion externe et d'éducation du public du parc est axé sur les jeunes de la région, y compris les jeunes mi'kmaq, ainsi que sur les éducateurs, et est offert jusque dans la région du Grand Moncton. Parcs Canada touche chaque année

environ 6 000 élèves grâce aux programmes offerts dans 30 à 40 écoles et aux sorties scolaires effectuées dans le parc. L'objectif à long terme du programme, qui consiste à encourager les élèves à devenir des intendants du parc et du patrimoine naturel et culturel de la région, est également atteint. Nombre des élèves qui participent aux programmes de diffusion externe du parc national Kouchibouguac visitent le parc avec leurs amis et leur famille et participent aux programmes de mise en valeur du patrimoine. Certains sont également devenus bénévoles du parc, participant aux relevés printaniers des hiboux, aux programmes de surveillance de la qualité de l'eau et à d'autres programmes. Il n'y a pas suffisamment de ressources pour répondre à la demande actuelle relative aux programmes de diffusion externe et d'éducation du public.

Parcs Canada offre également des programmes de diffusion externe aux adultes de la région et aux Autochtones. Le parc national Kouchibouguac encourage la participation active des jeunes et des adultes aux travaux de recherche, de surveillance et de rétablissement tant à l'intérieur du parc que dans la zone d'influence et de coopération (ZIC). Ces programmes d'apprentissage expérientiels, souvent appelés programmes de « science citoyenne », permettent aux participants de mieux comprendre le patrimoine naturel, offrent des expériences mémorables et inspirent une grande éthique de l'intendance. En outre, ces expériences encouragent les échanges interculturels, car dans bien des cas les Premières nations collaborent avec les employés du parc et les groupes d'intendance non autochtones.

Le parc national Kouchibouguac tend également la main aux collectivités locales et aux publics cibles du Nouveau-Brunswick en rédigeant et en faisant circuler des bulletins (parfois en collaboration avec d'autres parcs et lieux). Ces bulletins sont transmis à environ 4 000 personnes par année et abordent divers sujets comme les activités saisonnières, le patrimoine naturel et culturel et les possibilités de participer aux activités des programmes de science citoyenne.

Les employés du parc joignent la population canadienne dans la région environnante, dans les Maritimes et, lorsque c'est possible,

dans le reste du pays en participant à diverses activités communautaires pertinentes, à des foires commerciales (habituellement celles qui ont lieu à Moncton, à Québec et à Montréal) et à des conférences.

Le site Web du parc national Kouchibouguac est un autre outil employé pour joindre la population canadienne. Le site Web fournit des renseignements sur le parc, mais n'offre pas de possibilités d'apprentissage variées pour les divers types d'utilisateurs du Web. Cela étant dit, le parc national Kouchibouguac commence à se servir des nouveaux médias pour joindre la population canadienne.

3.4.7 État de l'engagement des intervenants et des partenaires

En raison de la collaboration continue, de la communication ouverte et des possibilités de participer activement aux initiatives du parc, le parc national Kouchibouguac dispose de l'appui de nombreux intervenants et partenaires, y compris les Premières nations, la communauté scientifique, les pêcheurs, les entreprises et d'autres intervenants et partenaires des collectivités locales.

Les Mi'kmaq

Le parc national Kouchibouguac fait partie du territoire traditionnel des Mi'kmaq et revêt une importance particulière pour bon nombre de collectivités mi'kmaq, particulièrement celles qui se situent près du parc, comme les Premières nations d'Elsipogtog (Big Cove) et de L'nui Menikuk (Indian Island). De nombreux membres de ces collectivités continuent de participer aux activités de pêche et de récolte traditionnelles ou rituelles dans le parc, y compris la pêche de l'anguille et de la mye et la récolte du foin d'odeur et de plantes traditionnelles.

Le parc national Kouchibouguac entretient une relation positive de plus en plus étroite avec les Mi'kmaq du Nouveau-Brunswick. En 2000, la Première nation d'Elsipogtog et Parcs Canada ont signé un protocole d'entente dans le but de favoriser la communication et d'encourager la collaboration à l'égard d'initiatives d'intérêt commun. Le protocole d'entente a été reconduit en 2009. Bien que le contact avec la Première nation de L'nui Menikuk (Indian Island) ait été intermittent, au cours

des dernières années, Parcs Canada s'est employé à renforcer ses liens avec elle et à engager un dialogue plus constant.

Au cours des dernières années, les initiatives du parc ont profité de la contribution importante des Premières nations, surtout en ce qui a trait aux programmes de recherche et de rétablissement. En 2010, le parc national Kouchibouguac collabore avec les Premières nations locales dans le contexte de quatre projets liés à l'intégrité écologique. L'approche de Parcs Canada en matière de collaboration avec ses partenaires autochtones consiste à intégrer les connaissances scientifiques occidentales au savoir traditionnel autochtone en travaillant avec des conseillers en matière de savoir traditionnel autochtone et, au besoin, avec les aînés. Nombre de projets liés à l'intégrité écologique, comme le projet visant le rétablissement du saumon dans la rivière Kouchibouguacis, sont axés sur des ressources ayant une importance culturelle pour les Mi'kmaq et sont souvent menés par les Premières nations locales. Parcs Canada offre un soutien en nature.

Parcs Canada travaille également en étroite collaboration avec les Mi'kmaq pour offrir aux visiteurs des expériences culturelles riches et pour transmettre le savoir traditionnel des Mi'kmaq relatif au parc et à la région. En 2009, six programmes offraient aux visiteurs la possibilité de découvrir et de connaître le patrimoine culturel des Mi'kmaq au parc national Kouchibouguac, y compris les rassemblements autochtones dans les wigwams, les randonnées portant sur les plantes médicinales, les feux de camp et le théâtre extérieur. Ces programmes ont été très bien reçus de la part des visiteurs. En 2006, parmi tous les programmes d'interprétation offerts dans le parc, ce sont les rassemblements dans les wigwams qui ont obtenu le plus haut taux de satisfaction (99 % des visiteurs étaient satisfaits de leur expérience). La culture et l'histoire des Autochtones sont également mises en valeur grâce aux programmes de diffusion externe et d'éducation du public, en particulier les programmes à l'intention des jeunes de la région.

Le parc bénéficie également de la présence d'Autochtones parmi son personnel, y compris un interprète et des employés chargés de la conservation des ressources.

Les anciens résidents du parc, la population locale et AMICA

Les années qui ont suivi la création du parc national Kouchibouguac ont été très difficiles pour les anciens résidents du parc, qui ont dû refaire leur vie dans les collectivités environnantes. À l'époque, le parc national Kouchibouguac disposait de peu d'appui de la part de la population locale et bon nombre d'anciens résidents du parc entretenaient du ressentiment. Bien que le legs des difficultés causées par la création du parc ait subsisté, avec le temps, la relation entre Parcs Canada et les anciens résidents du parc s'est améliorée. Au cours des dernières années surtout, des efforts importants ont été déployés pour prendre acte du passé et tourner la page et pour prendre consciemment la décision d'aller de l'avant, vers une ère empreinte de coopération et de respect.

Les retrouvailles des anciens résidents du parc, qui ont eu lieu dans le parc trois étés de suite (de 2007 à 2009), sont l'une des plus grandes réussites dans le contexte du rétablissement de cette relation. Environ 600 personnes – des anciens résidents du parc, leurs amis et leur famille, des employés du parc et d'autres membres de la collectivité locale – ont participé aux retrouvailles de 2009. Les anciens résidents du parc et les employés du parc travaillent maintenant ensemble pour célébrer l'histoire des anciens résidents du parc et pour intégrer l'histoire et la culture locales dans le tissu du parc national Kouchibouguac.

Parcs Canada collabore étroitement avec la population locale dans le cadre de diverses initiatives liées à la conservation des ressources dans le parc et dans la zone d'influence et de coopération (ZIC). La population locale a joué un rôle essentiel dans au moins trois initiatives couronnées de succès, à savoir le programme de surveillance de la mye entrepris en collaboration avec les pêcheurs locaux, les travaux de rétablissement du saumon et la surveillance de la qualité de l'eau.

La population locale est également le cœur d'AMICA, une association coopérante très active qui contribue à la promotion et à la préservation du patrimoine naturel et culturel

du parc national Kouchibouguac. En 2009, AMICA a participé à au moins neuf projets ou initiatives, ce qui a permis d'offrir un appui considérable au parc, aux visiteurs et à la population locale. Parmi ces projets et activités, notons l'exploitation de la boutique de cadeaux du parc, la vente de bois à brûler dans les terrains de camping, la coordination d'un concours de photo du parc et la participation au rassemblement des anciens résidents du parc.

Les autres intervenants et partenaires

Le milieu universitaire est un partenaire important du parc national Kouchibouguac. Les scientifiques, les étudiants et les chercheurs du Canada et d'ailleurs nous aident à comprendre la biodiversité indigène et les processus écologiques du parc. Les spécialistes des sciences sociales, les historiens, les archéologues et autres universitaires contribuent également à l'état actuel des connaissances relatives à divers aspects importants du parc et de la région environnante.

Le parc national Kouchibouguac bénéficie par ailleurs des commentaires et de la rétroaction d'organisations non gouvernementales (ONG), y compris d'ONG provinciales et nationales œuvrant dans le domaine de l'environnement, d'associations historiques et culturelles et de clubs de plein air. Parmi ses partenaires gouvernementaux importants, notons le gouvernement du Nouveau-Brunswick, en particulier le ministère des Ressources naturelles, les administrations municipales et le ministère fédéral des Pêches et des Océans.

Le parc national Kouchibouguac travaille également en étroite collaboration avec les entreprises locales, les entreprises du parc et les associations touristiques en vue de faciliter la création d'expériences intéressantes pour les visiteurs et d'appuyer le tourisme durable dans la région environnante du parc. En date de 2010, le parc national Kouchibouguac entretient au moins quatre partenariats actifs avec des associations touristiques provinciales, régionales et culturelles et cinq partenariats avec des conseils et des clubs de plein air régionaux ou provinciaux.

3.5 PRINCIPAUX ENJEUX, DÉFIS ET POSSIBILITÉS

3.5.1 Position du parc national Kouchibouguac

Pendant de nombreuses années, le nom « Kouchibouguac » a été associé à l'expropriation des anciens résidants du parc. Bien que des efforts importants aient été déployés pour prendre acte du passé et de tourner la page, il faut continuer d'améliorer l'image du parc. Grâce à l'amélioration des relations, aux partenariats enrichissants, à la communication efficace et aux activités de marketing stratégique, le nom « Kouchibouguac » a le potentiel d'être associé aux caractéristiques uniques du parc, en particulier son patrimoine culturel, son paysage côtier intact et les possibilités qu'il offre en matière d'expériences axées sur l'aventure douce et sur la famille. Le parc national Kouchibouguac sera repositionné en fonction de la marque améliorée de l'Agence Parcs Canada.

3.5.2 Pêche commerciale

Par suite de l'étude de la Commission spéciale d'enquête sur le parc national Kouchibouguac, le gouvernement fédéral s'est engagé à permettre aux anciens résidants du parc qui étaient des pêcheurs professionnels au moment de la création du parc, de continuer de s'adonner à la pêche commerciale traditionnelle de l'anguille, de l'éperlan, du gaspareau et de la mye dans les eaux du parc. L'engagement visait à donner aux anciens résidants du parc dont la subsistance dépendait de la pêche une période de temps raisonnable pour trouver une autre façon de subvenir à leurs besoins. Parcs Canada continue d'honorer cet engagement et continuera de le faire jusqu'à ce que tous les pêcheurs commerciaux actuels aient pris leur retraite³.

Bien que les pêcheurs commerciaux s'efforcent d'être des intendants responsables du milieu marin, la recherche et la surveillance indiquent que la pêche commerciale a des effets néfastes sur les écosystèmes côtiers et sur les écosystèmes d'eau douce du parc, notamment des effets imprévus, comme les prises accessoires. Au cours des dernières années, le parc a mis l'accent sur

la collaboration avec les pêcheurs commerciaux en vue d'apprendre d'eux et de favoriser un meilleur esprit d'intendance dans la collectivité.

Parcs Canada vise à limiter les répercussions de la pêche commerciale sur l'intégrité écologique des écosystèmes côtiers et des écosystèmes d'eau douce, comme l'énonce la stratégie clé n° 1 (objectif n° 1). Dans la mesure du possible, si les pêcheurs le veulent, Parcs Canada accélérera le retrait des permis de pêche commerciale qui restent au moyen de rachats volontaires. On prévoit que la réduction de la pêche commerciale dans le parc aura des conséquences favorables et mesurables sur les écosystèmes côtiers et les écosystèmes d'eau douce, améliorera la qualité de la pêche traditionnelle et enrichira l'expérience du visiteur en augmentant les ressources pour les gens qui s'adonnent à la pêche récréative.

3.5.3 Bateaux à moteur et véhicules motorisés hors route

Les bateaux à moteur sont autorisés dans le parc national Kouchibouguac dans le contexte d'activités de pêche commerciale autorisées et, dans certaines zones, à des fins récréatives. Le plan directeur maintient l'utilisation des bateaux à moteur, tout en reconnaissant la nécessité d'atténuer les incidences sur la faune, les ressources naturelles sensibles (comme les herbiers à zostères), le caractère naturel des rivières, des estuaires et des lagunes du parc, l'expérience du visiteur et la sécurité publique. Pour atténuer les incidences de la navigation motorisée, il est possible de limiter la navigation nocturne aux chenaux de navigation désignés, de promouvoir l'utilisation d'embarcations non motorisées et d'encourager les plaisanciers à agir de façon responsable au moyen de mesures de sensibilisation et de diffusion externe.

L'utilisation des véhicules motorisés hors route est également autorisée dans le parc dans certaines circonstances. Cette utilisation est permise depuis la création du parc, afin de permettre au gouvernement du Canada de respecter l'engagement qu'il a pris d'autoriser la pêche commerciale de l'éperlan dans le parc.

³ La pêche commerciale de la mye est réglementée et administrée par Parcs Canada. La pêche du poisson (gaspareau, éperlan, anguille) est régie par les règlements du ministère des Pêches et des Océans (MPO), mais le parc veille à l'application des règlements et surveille les prises accessoires.

(La pêche de l'éperlan a lieu l'hiver, sur les eaux de marée gelées du parc, auxquelles les pêcheurs doivent accéder au moyen de VTT ou de camions.) L'utilisation des véhicules hors route est également permise le long des routes d'accès aux terres provinciales et aux terres privées ainsi que sur les chemins qui mènent au réseau provincial de sentiers de VTT. Au fil des ans, cependant, l'utilisation interdite des véhicules hors route a augmenté dans le parc, ce qui cause un préjudice important aux écosystèmes du parc, y compris les terres humides, les dunes, l'habitat côtier fragile et les espèces en péril, comme l'aster du golfe Saint-Laurent et le pluvier siffleur.

Parcs Canada travaille en collaboration avec les clubs de motoneige et de VTT pour régler ce problème. Grâce à des discussions, Parcs Canada et les clubs se sont entendus sur les endroits où les véhicules peuvent être utilisés. Sous le régime de cette entente, les sentiers de VTT du parc sont passés de 25 kilomètres à 5 kilomètres. Les sentiers qui restent sont situés dans des endroits où les répercussions sur l'environnement sont limitées.

Quatre types d'utilisation des véhicules hors route sont maintenant autorisés dans le parc :

- l'utilisation découlant de l'engagement du gouvernement du Canada d'autoriser la pêche commerciale de l'éperlan dans le parc;
- l'utilisation opérationnelle et l'utilisation à des fins de sécurité publique par les employés du parc;
- l'utilisation par le public à des fins de transport ou de loisirs, limitée aux chemins qui mènent au réseau provincial de sentiers de VTT, et l'utilisation de certaines limites du parc;
- l'utilisation sur les routes d'accès aux terres provinciales et aux terres privées.

Tous les autres sentiers seront désaffectés. Les véhicules hors route seront dorénavant interdits le long du corridor de la route 117 ou sur les rivières et les lagunes gelées (sauf pour les pêcheurs professionnels lorsqu'ils pêchent). Parcs Canada continue de collaborer avec les clubs pour mettre en œuvre le plan directeur et a reçu peu de commentaires négatifs de la part des utilisateurs de véhicules hors route.

3.5.4 Possibilités d'emploi

Au moment de la création du parc, un engagement relatif à l'emploi a été pris envers les anciens résidents du parc, et cet engagement a été confirmé dans les *Réponses aux recommandations de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac* (1981) et dans le plan directeur de 1993. Depuis 1993, Parcs Canada continue d'honorer cet engagement en attribuant plus de 70 % du budget du parc aux salaires. Parcs Canada est résolu à offrir de la formation et des emplois aux anciens résidents du parc lorsque des possibilités pertinentes se présentent. Cependant, au fur et à mesure que les employés prennent leur retraite, le nombre de postes sera réduit afin de mieux équilibrer les salaires et les dépenses en capital. Néanmoins, Parcs Canada continuera à offrir des débouchés à la population locale, de même qu'aux Autochtones, soit par des emplois directs, soit par un élargissement des possibilités de carrière, en servant de porte d'entrée à la fonction publique fédérale.

3.5.5 Dune Richibucto Nord

La dune Richibucto Nord est un secteur fréquenté pour les activités diurnes et le camping, malgré l'absence de services. Elle renferme également un campement mi'kmaq traditionnel qui est encore en usage aujourd'hui, bien qu'à une fréquence réduite. Les visiteurs sont principalement des résidents des environs qui accèdent à la dune par bateau et qui recherchent une expérience en milieu sauvage sur la côte sans avoir à verser de droits. La surveillance limitée du secteur indique que les visiteurs s'emploient à ne pas laisser de traces de leur expérience de camping sauvage. Néanmoins, il y a eu une certaine dégradation des dunes, et une surveillance plus étroite est nécessaire pour évaluer les risques posés à la sécurité du public et les incidences sur l'environnement, tout en continuant d'offrir une expérience unique aux visiteurs.

4.0 Vision



Barrett & MacKay

Le parc national du Canada Kouchibouguac protège un paysage côtier spectaculaire et dynamique, de même que le patrimoine de trois cultures bien vivantes sur les côtes de l'Atlantique : celle des Mi'kmaq, celle des Acadiens et celle des anglophones, et invite les visiteurs à les découvrir. Les îles-barrières faites de dunes ondulantes et de plages sablonneuses s'étendent à perte de vue. Les lagunes abritées, alimentées par des rivières propres impétueuses, abondent de phoques, de sauvagine, de poissons et d'autres espèces de faune. Les visiteurs aiment nager, pagayer, apprendre et jouer dans un paradis côtier serein, biologiquement diversifié et protégé. Le cœur du parc national Kouchibouguac – ses écosystèmes côtiers et ses écosystèmes d'eau douce – est en bonne santé et est florissant, et la représentativité des types de forêt indigène du parc s'améliore.

Pendant les quatre saisons, le parc national Kouchibouguac offre aux enfants, aux adultes et aux aînés de tous les horizons des possibilités de découvrir les merveilles naturelles et le riche patrimoine culturel du parc, que ce soit en marchant ou en faisant du vélo ou du ski sur les sentiers forestiers, en pêchant la mye, en écoutant les légendes locales, en faisant de la raquette jusqu'à un chalet confortable et bien équipé ou simplement en se promenant pieds nus sur la plage. Les visiteurs s'émerveillent

devant l'une des plus importantes colonies de sternes en Amérique du Nord, sont ravis de participer à la conservation du pluvier siffleur et d'autres espèces en péril et ressentent un sentiment d'attachement fort à l'égard du parc.

Le parc national Kouchibouguac est un lieu sacré pour les Mi'kmaq; ils y tiennent des activités qui appuient leur culture et leur société contemporaines. Parcs Canada entretient des relations solides avec les anciens résidents du parc et la population locale, ce qui lui assure le soutien des collectivités locales. Le patrimoine des gens dont les cultures sont nées de la richesse de cette terre et de ces eaux et l'histoire des personnes qui ont habité dans le parc il n'y a pas si longtemps peuvent toujours être découverts par les visiteurs. Les connaissances traditionnelles, locales et scientifiques aident à préserver et à améliorer l'intégrité des écosystèmes diversifiés et changeants du parc. Le parc national Kouchibouguac est au cœur de la coopération, du tourisme durable, de l'apprentissage et du leadership régionaux. Les employés passionnés et compétents du parc travaillent en étroite collaboration avec les pêcheurs, les entreprises locales, les gestionnaires des terres, les universitaires, les éducateurs et les partenaires du secteur touristique à l'appui du parc et de la vitalité environnementale, économique et sociale de la région.

5.0 Stratégies clés



Barrett & MacKay

Les stratégies clés guident de façon concrète la résolution des principaux enjeux propres au parc et elles orientent les efforts et les ressources vers la réalisation de la vision. Les stratégies clés traitent également de la façon dont les trois volets du mandat, soit la protection, l'expérience du visiteur et l'appréciation et la compréhension du public, seront exécutés de façon à se soutenir mutuellement. Quatre stratégies clés ont été adoptées :

- *Appuyer la vitalité du parc national Kouchibouguac.* Il s'agit de préserver l'intégrité écologique globale du parc, de veiller à améliorer son intégrité écologique côtière, et de multiplier les occasions, pour les visiteurs et la population canadienne, de s'instruire sur les écosystèmes du parc et de contribuer à leur protection.
- *Inciter à la découverte du parc national Kouchibouguac.* Selon cette stratégie, les expériences des visiteurs et les activités d'éducation du public et de diffusion externe sont axées sur la jouissance et la découverte du parc.
- *Honorer l'histoire et le patrimoine culturel du parc au moyen d'engagements et de partenariats.* Il s'agit de rappeler l'histoire du parc, et plus précisément l'expérience de ses anciens résidents, et d'accroître les occasions de découvrir le patrimoine culturel du parc pour les visiteurs et la population canadienne.
- *Renforcer les relations, le parc et la région.* Cette stratégie met l'accent sur le renforcement des relations avec les gens de la région et les Mi'kmaq et sur le travail de collaboration nécessaire afin d'appuyer le parc et la salubrité de l'environnement ainsi que la vitalité socioéconomique de la région.

Chacune de ces stratégies est assortie d'une série d'objectifs clairs devant en faciliter la réalisation. Les objectifs et les mesures qui en découlent visent à produire des résultats. Certains objectifs seront atteints dans les cinq premières années du cycle de planification, tandis que d'autres sont des objectifs à plus long terme, qui seront atteints d'ici la fin de l'application du plan directeur, c'est-à-dire sur une période de 15 ans. Des cibles ont été fixées pour faciliter la mesure de l'atteinte des objectifs et la production de rapports d'étape. Pour évaluer l'efficacité de l'atteinte des résultats souhaités, on rédigera un Rapport sur l'état du parc à la fin des cinq premières années du cycle de planification (se reporter à la partie 10.0, intitulée « Surveillance et reddition de comptes »). À ce moment-là, les objectifs, les mesures à prendre et les cibles seront rajustés au besoin, compte tenu de ce qui a été réalisé au cours du processus de mise en œuvre.

Les stratégies clés mettent l'accent sur les approches de gestion qui ont une incidence sur le parc dans son ensemble. En outre, deux secteurs du parc Kouchibouguac justifient une approche de gestion particulière : les quais de Cap Saint-Louis et de Loggiecroft. L'approche de gestion adoptée pour ces deux secteurs, bien qu'elle soit distincte pour chacun d'eux, s'inspire aussi des quatre stratégies clés du parc.

5.1 Stratégie clé n° 1 : APPUYER LA VITALITÉ DU PARC NATIONAL KOUCHIBOUGUAC

Cette stratégie met l'accent sur la préservation de l'intégrité écologique globale du parc et sur l'amélioration de l'intégrité écologique de l'écosystème côtier. Elle vise en outre à multiplier les occasions, pour les visiteurs et la population canadienne, de s'instruire sur les écosystèmes du parc et de contribuer à leur protection. L'intégrité écologique d'un parc national est à la base d'expériences uniques et de grande qualité pour les visiteurs. C'est en vivant des expériences mémorables, qui respectent la nature protégée du parc et qui créent un lien avec le lieu, que les visiteurs seront amenés non seulement à appuyer les mesures de protection mais également à s'y investir.



Des étudiantes impliquées dans la recherche et le monitoring de la tortue des bois. Magali Fancoeur

Description de la stratégie

Grâce à une gestion active, à des programmes d'éducation du public et de diffusion externe, et à la participation des visiteurs, le parc national Kouchibouguac s'efforcera d'améliorer l'intégrité écologique côtière du parc au cours des cinq premières années du cycle de planification. Avec l'aide des visiteurs, des bénévoles, de la population locale et des Mi'kmaq, les autorités du parc réduiront les incidences de la pêche commerciale à l'intérieur du parc sur les écosystèmes côtiers et sur les écosystèmes d'eau douce, stabiliseront la population de pluviers siffleurs et d'autres espèces côtières en péril, et réduiront l'utilisation de véhicules motorisés et leurs impacts sur les écosystèmes côtiers et d'eau douce. Il est essentiel que les écosystèmes côtiers et d'eau douce du parc soient en bon état pour garantir l'offre d'expériences de qualité aux visiteurs – des expériences qui sont souvent à la base de l'adhésion des visiteurs et de leur engagement à l'égard des efforts de protection.

Cette stratégie clé oriente l'approche de gestion spécifique au secteur en ce qui a trait aux deux quais du parc. Parcs Canada cherche à réduire les répercussions qu'ont ces quais sur l'intégrité écologique et à mieux faire comprendre aux visiteurs les écosystèmes aquatiques et les traditions de pêche dans le parc.

Les forêts et les milieux humides du parc national Kouchibouguac sont aussi essentiels pour la vitalité du parc et l'expérience du visiteur. Bien qu'elles soient en assez bonne santé, les forêts du parc ont subi des dommages considérables et souffrent des répercussions de la fragmentation. Certes le plan directeur du parc mettra l'accent sur les écosystèmes côtiers

et d'eau douce au cours des cinq premières années du cycle de planification, mais des travaux en vue de rétablir une forêt acadienne représentative et une évaluation de l'intérêt que présentent des programmes d'interprétation et de diffusion externe de tels travaux débuteront au cours du cycle du présent plan, soit d'ici quinze ans.

Objectif 1.1: Réduire l'incidence de la pêche commerciale sur l'intégrité écologique des écosystèmes côtiers et d'eau douce du parc.

Cibles

- Augmentation de la population de myes : la population atteint 12 myes (taille minimale de 55 mm)/m² et 100 myes (toutes tailles confondues)/m² d'ici 2013.
- Évaluation de l'état actuel des populations de poissons de fond (année de référence : 2009). Les populations d'espèces de poissons de fond ciblées et non ciblées augmentent de 10 % d'ici 2013.
- Précision du niveau de prises accessoires (année de référence : 2009). Les prises accessoires d'espèces de poissons de fond non ciblées diminuent de 80 % d'ici 2013.

Mesures à prendre

- Surveiller les populations de myes et d'autres ressources pêchées ainsi que les répercussions de la pêche commerciale et récréative sur l'amélioration de l'intégrité écologique côtière, et participer ainsi à la mise à jour d'une base de données sur l'intégrité écologique.
- En collaboration avec des groupes intéressés, mettre en œuvre le plan de gestion de la mye et l'actualiser tous les cinq ans.
- En collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans, veiller au retrait graduel des permis de pêche commerciale à l'intérieur du parc (accordés aux personnes désignées dans le document du gouvernement fédéral intitulé *Réponses aux recommandations de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac*) à mesure que les pêcheurs prennent leur retraite.

- Instaurer un programme de rachat volontaire des permis de pêche commerciale dans le parc au cours des cinq premières années du cycle de planification.
- Réduire les prises accessoires au moyen de diverses mesures, dont l'éducation du public, la recherche scientifique, le programme de rachat volontaire et un programme renforcé de prévention et d'application de la loi.
- Entretenir un dialogue continu avec les Premières nations mi'kmaq et walostokyik au sujet de l'avenir de la pêche commerciale dans le parc.

Objectif 1.2 : Préserver, stabiliser ou accroître les populations de pluvier siffleur, de léchéa maritime et de l'aster du golfe du Saint-Laurent – il s'agit d'espèces dont les populations dans le parc pourraient être stabilisées ou accrues grâce aux activités de gestion prévues (voir la section 3.4.3).

Cibles

- Augmentation du taux de prise d'envol des pluviers siffleurs : il devrait s'établir à 1,65/couple d'ici 2013.
- Mise au point, d'ici 2013, d'une stratégie visant la préservation et le rétablissement de la léchéa maritime dans le parc.

Mesures à prendre

- Faire mieux comprendre les menaces (prédation) pour le pluvier siffleur en étendant le programme de surveillance par caméra à distance et en adaptant les techniques actuelles de gestion afin d'atténuer ces menaces.
- En collaboration avec des partenaires, mettre au point et implanter un programme d'élevage en captivité du pluvier siffleur.
- Continuer de surveiller l'aster du golfe Saint-Laurent, de protéger son habitat et d'effectuer des travaux de rétablissement au besoin.
- Élaborer une stratégie à l'échelle du parc pour assurer la préservation et le rétablissement de la léchéa maritime.

- Continuer à collaborer avec les Mi'kmaq afin d'intégrer le savoir traditionnel autochtone aux connaissances scientifiques occidentales pour faciliter la recherche sur les espèces en péril et leur rétablissement. (Voir également l'objectif 4.4, qui porte sur la collaboration entre Parcs Canada et les Mi'kmaq au chapitre de la recherche sur le bar rayé, l'anguille d'Amérique et les populations locales de saumon atlantique.)

Objectif 1.3 : Surveiller les effets de l'élévation du niveau de la mer sur les écosystèmes côtiers et d'eau douce, ainsi que sur l'infrastructure du parc, et réagir à ces changements.

Cible

- Mise au point, d'ici 2013, d'un programme de surveillance des effets de l'élévation du niveau de la mer sur les marais salés.

Mesures à prendre

- En collaboration avec des partenaires et des organismes intéressés tels que l'Université McGill et la US Geological Survey, les Premières nations d'Elsipogtog et de L'nui Menikuk (Indian Island), ainsi que le Conseil des Micmacs du district de la Rive nord, surveiller l'impact de l'élévation du niveau de la mer sur les écosystèmes côtiers et d'eau douce.
- Adapter la gestion des espèces côtières en péril selon les connaissances acquises comme suite à la surveillance de l'élévation du niveau de la mer.
- Veiller à ce que les connaissances acquises par la surveillance de l'élévation du niveau de la mer orientent la planification et la prise de décisions concernant les impacts de l'élévation du niveau de la mer sur les installations, les routes et les autres éléments de l'infrastructure, de manière à réduire au minimum les incidences des infrastructures sur l'intégrité écologique de l'écosystème côtier et sur l'expérience des visiteurs.

Objectif 1.4 : Réduire la circulation des véhicules motorisés hors route (y compris les VTT et les autres véhicules à neige) et des embarcations motorisées dans le parc.

Cible

- Diminution, d'ici 2014, de la superficie accessible aux véhicules hors route et aux embarcations motorisées dans le parc.

Mesures à prendre

- Continuer à collaborer avec les clubs de véhicules hors route (véhicules à neige et VTT) et avec d'autres intervenants pour faire comprendre les répercussions des embarcations motorisées et des véhicules motorisés hors route sur l'écologie du parc et en faire prendre conscience.
- Réduire la circulation des véhicules hors route dans le parc par des mesures de prévention et d'application de la loi.
- Restreindre la navigation nocturne dans les eaux du parc aux canaux de navigation établis.
- Ne plus autoriser la circulation hivernale sur les pistes de véhicule à neige le long de la route 117 et interdire les véhicules hors route sur les rivières et les lagunes gelées (sauf pour les pêcheurs professionnels lorsqu'ils pêchent).
- Favoriser les activités nautiques non motorisées dans le parc et sensibiliser davantage les navigateurs à leurs responsabilités et à la sécurité au moyen d'un programme d'éducation et de diffusion externe.

Objectif 1.5 : Surveiller la présence d'espèces exotiques envahissantes, en empêcher l'introduction dans le parc dans la mesure du possible, et éliminer ou restreindre les espèces exotiques établies qui menacent les écosystèmes du parc.

Cibles

- Maintien de l'indice des plantes envahissantes pour les sentiers, les routes et les terrains de camping dans le parc (année de référence : 2009).

- Maintien du nombre d'occurrences d'espèces exotiques envahissantes hautement prioritaires (catégories 3 et 4) au cours des cinq prochaines années (année de référence : 2009).

Mesures à prendre

- Mettre en œuvre le programme de surveillance de l'indice des plantes envahissantes dans l'écosystème forestier du parc.
- Repérer rapidement les nouvelles espèces exotiques envahissantes qui menacent l'écosystème forestier, selon l'indice des plantes envahissantes, et réagir rapidement.
- Se reporter aux protocoles de surveillance côtière et en eau douce pour suivre l'évolution des espèces exotiques envahissantes aquatiques.
- Limiter ou éliminer la propagation des espèces exotiques envahissantes connues qui menacent les écosystèmes terrestres ou aquatiques.
- En collaboration avec le gouvernement provincial et d'autres partenaires, mettre au point une stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes.
- Étendre les programmes d'éducation du public et d'information aux visiteurs quant aux espèces exotiques envahissantes.

Objectif 1.6 : Veiller à préserver ou à rétablir les processus écologiques dans l'écosystème forestier du parc.

Cibles

- Élaboration, d'ici 2015, d'objectifs et de cibles au sujet du rétablissement d'une forêt acadienne représentative.
- Élaboration du plan de gestion du feu du parc d'ici 2010, et mise en œuvre d'ici 2012.

Mesures à prendre

- Créer des parcelles d'échantillonnage permanentes et exécuter les protocoles de surveillance des forêts.
- Effectuer de la recherche sur la régénération du pin blanc et le déclin de la pruche de l'Est.

- Fixer des objectifs et des cibles au sujet du rétablissement d'une forêt acadienne représentative.
- Élaborer et commencer à mettre en œuvre un plan de réduction du pin gris.
- Établir et mettre en œuvre le plan de gestion du feu (selon lequel le parc doit diminuer le risque associé au feu et dans la mesure du possible, se servir du feu comme processus naturel de l'écosystème) et encourager les Mi'kmaq à participer à la gestion du feu.
- Poursuivre les travaux avec les partenaires, notamment le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, afin d'appuyer la préservation ou l'amélioration de la connectivité de l'écosystème forestier entre le parc et le paysage extérieur.
- Collaborer avec les Mi'kmaq pour intégrer le savoir traditionnel et les connaissances scientifiques occidentales à la recherche sur l'écosystème forestier et pour appuyer la participation des Mi'kmaq à la gestion forestière.

Objectif 1.7 : Sensibiliser davantage les visiteurs et le public aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement du parc, de manière à donner aux visiteurs et aux bénévoles plus d'occasions de participer à ces mesures et à garantir que les programmes publics liés aux sciences, à l'interprétation et à la diffusion externe dans ces domaines répondent aux besoins et aux intérêts des visiteurs et des publics extérieurs.

Cibles

- Augmentation de la participation du public et des bénévoles aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement (indicateur : nombre de bénévoles et d'heures de bénévolat).
- Augmentation des occasions de s'instruire sur l'intendance des espèces en péril dans le parc et d'y prendre part pour les visiteurs et la population canadienne (année de référence : 2008).

Mesures à prendre

- Effectuer des recherches en sciences sociales pour déterminer les intérêts des visiteurs et du public quant aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement du parc. Déterminer l'ordre de priorité des mesures énumérées ci-dessous en fonction du résultat de ces recherches. Évaluer les réactions des visiteurs aux programmes en cours et aux nouveaux programmes d'éducation et de diffusion externe dans ces domaines, et y apporter les modifications qui s'imposent.
- Continuer à collaborer avec les parcs nationaux Kejimikujik et de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'avec d'autres partenaires, dont les groupes locaux de gardiens des pluviers siffleurs, pour appuyer l'intérêt manifesté par les visiteurs et la collectivité et leur participation aux activités d'intendance du pluvier siffleur.
- Compte tenu de l'intérêt manifesté par les visiteurs à l'égard de l'habitat de la faune au parc national Kouchibouguac⁴, accroître et étendre les occasions d'apprentissage et de sensibilisation des visiteurs et du public externe aux espèces en péril au parc national Kouchibouguac, y compris augmenter le nombre de programmes d'interprétation sur les espèces en péril et présenter, au Centre d'accueil et sur Internet, des séquences enregistrées en direct de nids de pluviers siffleurs.
- Sensibiliser la population canadienne à l'histoire fascinante de l'anguille en procurant aux visiteurs et au public externe des occasions d'apprentissage au sujet de cette espèce (voir l'information donnée sur la recherche effectuée en collaboration avec les Premières nations du Canada atlantique au sujet de l'anguille, à la section 3.4.3).
- Évaluer l'intérêt des visiteurs et du public quant aux occasions d'apprentissage au sujet des projets de rétablissement des forêts. Élaborer des activités correspondantes.
- Procurer aux visiteurs plus d'occasions de se renseigner sur les mesures de surveillance, de protection et de rétablissement du parc dans la nouvelle exposition et le nouveau film du Centre d'accueil (voir l'objectif 2.3).
- En collaboration avec des pêcheurs, des localités avoisinantes et les Mi'kmaq, chercher des moyens d'améliorer l'expérience des visiteurs pour ce qui est de la pêche récréative de myes, par exemple présenter des éléments du savoir local et traditionnel quant à cette activité. (Une telle mesure ne sera possible que lorsqu'on aura considérablement diminué la pêche commerciale.)
- Au besoin, collaborer avec les Mi'kmaq pour élaborer des possibilités d'expérience du visiteur et d'éducation du public et de diffusion externe au sujet du savoir traditionnel autochtone et de la contribution des Mi'kmaq à la surveillance, à la protection et au rétablissement de l'espèce.
- Voir aussi les mesures connexes, proposées aux objectifs 2.2, 2.3, 3.2 et 4.4.

5.2 Stratégie clé n° 2 : INCITER À LA DÉCOUVERTE DU PARC NATIONAL KOUCHIBOUGUAC : REHAUSSER L'IMAGE DU PARC NATIONAL KOUCHIBOUGUAC ET ÉVOLUER EN FONCTION DES BESOINS ET DES TENDANCES DES VISITEURS

Cette stratégie porte sur les expériences des visiteurs et les activités d'éducation du public et de diffusion externe axées sur la jouissance et la découverte du parc national Kouchibouguac. Elle vise à améliorer les expériences des visiteurs, en fonction des besoins, des attentes et des intérêts des visiteurs actuels et éventuels, ainsi qu'à promouvoir le parc de façon efficace auprès de cette clientèle. Si l'on enrichit les possibilités d'expériences des visiteurs et si l'on améliore les programmes d'éducation du public, de diffusion externe et de communications externes, la population canadienne et les visiteurs reconnaîtront davantage les caractéristiques uniques du parc national Kouchibouguac, comme sa côte dynamique, son riche patrimoine culturel et ses possibilités de tourisme d'aventure douce pour la famille, et voudront visiter le parc.

⁴ Dans un sondage effectué en 2006, 83 % des visiteurs sondés se sont dit intéressés à en apprendre davantage sur l'habitat de la faune.



Une famille qui explore les dunes et qui surveille les phoques pendant une sortie en canot voyageur. Chris Reardon

Description de la stratégie

Parcs Canada se fondera sur des recherches et des analyses ciblées pour mieux comprendre les marchés actuels et éventuels du parc national Kouchibouguac. Le parc continuera à offrir les programmes, les activités et les services qui répondent toujours aux besoins et aux attentes des visiteurs, il les enrichira et élaborera de nouveaux produits et services conformes au mandat de conservation de Parcs Canada et à l'évolution des tendances des visiteurs. Compte tenu des résultats des recherches actuelles en sciences sociales et de la rétroaction des visiteurs, les activités récréatives continueront d'être axées sur les plages, le camping, le canot-kayak, ainsi que la marche, le cyclisme et le ski de fond sur le réseau de pistes polyvalentes du parc. Parcs Canada actualisera toutefois ses programmes et modernisera l'infrastructure et les immobilisations selon l'évolution des tendances des visiteurs, notamment l'offre de camping dans l'avant-pays, le Centre d'accueil, les expositions et les films, et les biens liés à l'interprétation. Le parc national Kouchibouguac mettra également davantage l'accent sur la prestation de services, d'activités et de programmes de qualité à longueur d'année.

Par l'entremise d'un processus de repositionnement, d'activités de marketing, d'éducation du public et de diffusion externe, ainsi que de communications externes, le parc national Kouchibouguac se fera mieux connaître auprès de la population canadienne. Le parc ne sera plus principalement associé à l'expropriation de ses anciens occupants; on mettra plutôt en évidence son environnement côtier intact,

son histoire et son riche patrimoine culturel, et on fera ressortir le fait qu'il s'agit d'un lieu propice pour le tourisme d'aventure douce et les activités familiales. L'offre améliorée pour les visiteurs, ainsi que des campagnes novatrices de marketing et de communication externe, permettront d'accroître le taux de fréquentation par les groupes cibles, notamment les habitants de la région immédiate, les gens des provinces Maritimes (N.-B., N.-É. et Î.-P.-É.) et du Québec, et les Canadiens provenant de régions urbaines (dont Moncton).

La présente stratégie clé repose sur l'approche de gestion propice à un secteur, c'est-à-dire que la création d'occasions pour les visiteurs aux quais du parc se fondera sur une bonne compréhension des besoins et des intérêts des visiteurs actuels et éventuels du parc.

Objectif 2.1 : Mieux cerner les marchés actuels et éventuels, faire une promotion efficace du parc auprès des marchés prioritaires, et accroître la fréquentation du parc par ces groupes.

Cibles

- Accroissement de la fréquentation par les groupes des marchés cibles (visiteurs situés dans un rayon de 80 km du parc, ou provenant des provinces Maritimes, du Québec et de Moncton) (données de référence : données du programme national lié aux points de vente de 2009).
- Dénombrement de 161 776 visiteurs en 2010-2011 et de 169 874 visiteurs en 2011-2012, suivi d'une augmentation d'au moins 2 % par année jusqu'en 2015.

Mesures à prendre

- Au moyen de recherches et de renseignements internes et externes, confirmer les marchés cibles actuels et éventuels et analyser leurs besoins et leurs attentes, avec l'aide des spécialistes en sciences sociales de Parcs Canada. Plus précisément, approfondir la compréhension de la composition démographique des visiteurs en établissant une approche psychographique pour mieux comprendre les motivations et les intérêts des visiteurs.

- En utilisant les constatations des recherches en sciences sociales (y compris le Programme d'information sur les visiteurs [PIV] de 2010)⁵ et les commentaires formulés au cours des consultations publiques (y compris le rapport annuel sur la mise en œuvre), analyser les niveaux de satisfaction et de rapprochement, cerner les écarts, et améliorer l'expérience des visiteurs de manière à combler ces écarts.
- Actualiser le concept de l'expérience du visiteur (EV) au parc national Kouchibouguac au cours du premier cycle du plan directeur.
- Enrichir les initiatives de promotion et de partenariat, notamment les efforts de collaboration avec les partenaires touristiques, de manière à accroître la fréquentation, en mettant l'accent sur les marchés cibles.

Objectif 2.2 : Accroître les possibilités, pour les visiteurs du parc, de découvrir et d'apprécier le parc, et de nouer des liens avec le parc, en modernisant l'équipement d'interprétation et de signalisation du parc ainsi que les principales installations destinées aux visiteurs.

Cibles

- Atteinte ou dépassement de la cible nationale de 85 % de visiteurs sondés qui estiment que le parc national Kouchibouguac est significatif pour eux.
- Atteinte ou dépassement de la cible nationale de 85 % de visiteurs qui ont apprécié leur visite.
- Atteinte ou dépassement de la cible nationale de 60 % de visiteurs, aux endroits où des sondages ont été effectués, qui estiment avoir appris des choses au sujet du parc.
- Augmentation de la satisfaction des visiteurs par rapport à l'exposition du Centre d'accueil (données de référence : PIV de 2005).
- Augmentation de la satisfaction générale des visiteurs par rapport aux installations (données de référence : PIV de 2005).

Mesures à prendre

- D'ici 2011, revoir le programme d'orientation et de signalisation dans le parc et remplacer les panneaux, dont les panneaux aux points de départ des sentiers, et les kiosques aux principaux endroits de rassemblement de manière à fournir des renseignements à jour et à faciliter la jouissance et la découverte du patrimoine naturel et culturel du parc.
- Installer un kiosque d'accueil sans personnel à l'entrée nord du parc pour améliorer l'orientation et faciliter l'arrivée des visiteurs à cet endroit, ainsi que pour renforcer le lien avec la collectivité voisine de Pointe-Sapin (également mentionné à l'objectif 2.3).
- La recherche en sciences sociales (le sondage du Programme d'information sur les visiteurs [PIV] de 2005 et les commentaires obtenus des visiteurs et des intervenants au cours des consultations préalables à l'établissement du plan directeur) a permis d'établir ce que veulent apprendre les visiteurs, comment ils veulent l'apprendre et dans quelles circonstances, notamment en ce qui a trait à l'histoire et au patrimoine culturel du parc. Il a également été possible de cerner les genres d'expériences que recherchent les visiteurs quant à l'accueil et à l'orientation. Ainsi, le parc compte renouveler, d'ici 2011, le secteur de l'accueil et de l'orientation au Centre d'accueil et créer de nouvelles expositions.
- D'ici 2011, donner suite aux résultats de la recherche susmentionnée en sciences sociales en modernisant le système technique de l'auditorium du Centre d'accueil et en produisant un nouveau film.
- D'ici 2011, déménager la boutique de souvenirs du parc et en renouveler l'inventaire.
- Actualiser les panneaux d'interprétation des sentiers autoguidés afin qu'ils contribuent à la jouissance et à la découverte du parc en toute sécurité.

⁵ Programme d'information sur les visiteurs (sondage)

- Mettre régulièrement à jour le site Web du parc pour améliorer la qualité et la convivialité des renseignements sur les expériences offertes aux visiteurs, afin de faciliter la planification des visites.
- Envisager des possibilités d'expériences pour les visiteurs dans la partie nord du parc.

Objectif 2.3 : Améliorer l'offre de camping, compte tenu des capacités financières et des infrastructures du parc, de façon à répondre aux besoins des visiteurs actuels et éventuels du parc.

Cibles

- Augmentation du nombre de nuitées de camping (données de référence : nuitées de camping en 2009).
- Augmentation de la satisfaction des visiteurs par rapport aux emplacements de camping (données de référence : PIV de 2005).
- Amélioration de la cote accordée par les visiteurs à la valeur par rapport aux droits de camping (données de référence : PIV de 2005).

Mesures à prendre

- Moderniser les terrains de camping de l'avant-pays, c'est-à-dire améliorer les installations, augmenter le nombre de prises électriques au terrain de camping Kouchibouguac-Sud (les porter de 40 à plus de 100) et moderniser les installations (toilettes, douches, etc.) au terrain de camping de la Côte-à-Fabien d'ici 2011.
- Examiner la faisabilité d'augmenter les possibilités de camping différentes, notamment le camping saisonnier.
- Offrir d'autres activités de divertissement et de loisirs aux terrains de camping mêmes, en particulier pour les enfants et les jeunes.
- D'ici 2011, offrir l'accès sans fil à Internet dans les terrains de camping.

Objectif 2.4 : S'appuyer sur le succès du parc national Kouchibouguac pour soutenir les expériences des visiteurs à longueur d'année, en tenant compte de leurs besoins et en veillant à assurer des services, des activités et des programmes d'interprétation répondant à des normes élevées à longueur d'année.

Cibles

- Maintien de la satisfaction des visiteurs pendant la saison hivernale (données de référence : Enquête de 2007 sur les visiteurs en hiver).
- Atteinte ou dépassement de la cible nationale de 85 % de visiteurs qui ont apprécié leur visite.

Mesures à prendre

- Veiller à ce que les campagnes de marketing et de communications externes mettent en évidence les caractéristiques uniques du parc à l'automne, en hiver et au printemps, ainsi que les activités et les programmes organisés au cours de ces périodes.
- D'après les résultats des recherches en sciences sociales et des observations recueillies au cours des consultations publiques, perfectionner, mettre à l'essai et évaluer les activités d'interprétation et les autres expériences conçues pour les saisons intermédiaires à l'intention des visiteurs, afin de répondre aux besoins et aux intérêts changeants des visiteurs.
- Faire la promotion de la désignation du parc à titre de réserve de ciel étoilé et mettre au point des activités, pour les visiteurs et les gens de la région, afin de leur faire comprendre et apprécier le ciel étoilé, son importance pour l'environnement naturel et son rôle dans le folklore local. Veiller à ce que l'on fasse la promotion de la désignation de réserve de ciel étoilé dans le circuit des Maritimes et de la Gaspésie (voir l'objectif 4.6).
- D'ici 2011, repenser le programme d'orientation et de signalisation dans le parc et remplacer les panneaux, au besoin, pour la fréquentation hivernale.

Objectif 2.5 : Améliorer le programme d'éducation du public, de diffusion externe et de communication externe du parc national Kouchibouguac afin qu'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes reconnaissent et apprécient les attraits uniques du parc national Kouchibouguac et aient plus d'occasions de découvrir le parc et de s'en rapprocher.

Cibles

- Augmentation du nombre d'articles et de reportages qui portent sur le parc dans les médias.
- Augmentation de la fréquentation du site Web du parc.

Mesures à prendre

- D'ici 2015, rafraîchir l'image du parc national Kouchibouguac, dans le contexte de la marque actualisée de Parcs Canada.
- Rafraîchir et actualiser constamment le site Web du parc national Kouchibouguac pour faciliter la découverte enrichissante du parc par les Canadiens, à domicile, dans leurs loisirs et à l'école.
- Élaborer du matériel de communication et de relations externes fondé sur l'image actualisée du parc, par exemple un bulletin qui présente les expériences actuelles et nouvelles pour les visiteurs.
- En collaboration avec l'Unité de gestion de l'Ouest du Québec, élaborer des activités d'éducation et de diffusion externe pour le public et de communications externes pour faire mieux connaître le parc à Montréal.
- Améliorer les mesures et les programmes d'éducation et de diffusion externe à l'intention du public pour les Mi'kmaq et les gens de la région, comme il est précisé en détail à la stratégie clé n° 4.

5.3 Stratégie clé n° 3 : HONORER L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE CULTUREL DU PARC AU MOYEN D'ENGAGEMENTS ET DE PARTENARIATS

Comme suite à la rétroaction obtenue des anciens habitants du parc, des gens de la région et des Mi'kmaq, Parcs Canada collaborera avec ces groupes pour honorer l'histoire et le patrimoine culturel du parc. Les visiteurs auront l'occasion de se familiariser avec le riche patrimoine et l'intendance de ce paysage unique qui a donné lieu à la création du parc. Grâce à la mise en valeur du passé, l'avenir pourra reposer sur la confiance et le respect mutuels.



*Les "Retrouvailles" de 2008 des anciens résidents du parc.
Lisa Vautour*



Une interprète des Premières Nations, Marilyn Simon-Ingram, qui partage avec des enfants des histoires et le son traditionnel du tambour. Brian Townsend

Description de la stratégie

Le patrimoine culturel des Mi'kmaq, des colons acadiens et anglophones constitue l'une des caractéristiques les plus distinctives du parc national Kouchibouguac. Il s'agit aussi de l'un des aspects qu'apprécient le plus les visiteurs⁶. Bien que le patrimoine culturel soit déjà un aspect important du programme d'interprétation du parc, la présente stratégie prévoit un volet pour rappeler l'histoire des gens qui habitaient dans le parc avant sa création ainsi que pour intégrer de façon plus complète le patrimoine culturel dans l'expérience des visiteurs et dans les activités de diffusion externe et d'éducation du public.

Cette stratégie vise à raconter les histoires du parc et à rendre hommage aux gens qui sont si étroitement liés à ces terres et à ces eaux; aux gens qui se sont adaptés à cet environnement naturel, qui y ont prospéré et qui continuent à assurer l'intendance du patrimoine culturel du parc et de la région environnante. La stratégie repose sur la collaboration. Afin de rappeler le passé efficacement, Parcs Canada s'associera avec d'anciens résidents du parc, des gens de la région et les Mi'kmaq pour veiller à ce que le savoir et les perspectives locales et traditionnelles autochtones soient intégrés aux histoires du parc. Les expériences des visiteurs seront grandement enrichies par la possibilité de vivre ces traditions.

Parcs Canada collaborera aussi étroitement avec les gens de la région, les Mi'kmaq et d'autres partenaires et intervenants pour veiller à ce que les ressources associées au patrimoine culturel du parc soient protégées et à ce que les visiteurs aient l'occasion de les découvrir, d'en profiter et de comprendre leur valeur. Une attention particulière sera accordée à la protection des sites archéologiques et des sites ayant une grande valeur culturelle.

La présente stratégie clé repose sur l'approche de gestion propice à un secteur, c'est-à-dire que des expériences étroitement liées au patrimoine culturel du parc, et plus précisément au patrimoine de la pêche, seront créées au quai de Loggiecroft à l'intention des visiteurs.

Objectif 3.1 : Consolider les liens et les efforts de collaboration afin de souligner et de rappeler l'histoire et le patrimoine culturel des Mi'kmaq, des colons acadiens et anglophones du parc.

Cible

- Augmentation du nombre d'activités, d'infrastructures matérielles (exemples : structures commémoratives, enseignes et panneaux d'interprétation) et de programmes qui soulignent et rappellent l'histoire et le patrimoine culturel du parc.

Mesures à prendre

- En collaboration avec les anciens résidents du parc, créer des occasions de souligner leur histoire, par exemple une exposition commémorative, d'ici 2011.
- Continuer de travailler en étroite collaboration avec les Mi'kmaq pour veiller à ce que le patrimoine culturel et le savoir traditionnel des Mi'kmaq soient convenablement intégrés à la recherche, à l'expérience des visiteurs et aux programmes éducatifs.
- En partenariat avec des collectivités et des groupes culturels, encourager l'organisation d'activités dans le parc qui soulignent le patrimoine culturel du parc et des environs, par exemple des retrouvailles d'anciens résidents du parc et des pow-wows autochtones.

⁶ Dans le PIV de 2006, la culture acadienne et le patrimoine autochtone faisaient partie des quatre sujets d'interprétation les plus populaires auprès des visiteurs sondés.

Objectif 3.2 : Faciliter l'organisation d'occasions diversifiées et authentiques pour les visiteurs et les publics visés par les programmes de diffusion externe et d'éducation afin d'amener chaque personne à nouer des liens avec le patrimoine culturel du parc, à apprendre à le connaître et à en profiter.

Cibles

- Atteinte ou dépassement de l'attente en matière de rendement de l'Agence selon laquelle 60 % des visiteurs aux endroits où un sondage a été effectué estiment qu'ils ont pu en apprendre davantage sur le patrimoine associé à cet endroit.
- Élaboration d'au moins une mesure de diffusion externe et d'éducation du public qui met en valeur l'histoire et le patrimoine culturel du parc d'ici 2011.

Mesures à prendre

- En collaboration avec les pêcheurs, les collectivités avoisinantes et les Mi'kmaq, chercher des moyens d'enrichir les expériences des visiteurs en ce qui a trait à la pêche récréative des myes, par exemple en présentant des aspects du savoir local et traditionnel dans cette activité (également mentionné à l'objectif 1.7).
- Veiller à ce que les stratégies de marketing et de diffusion externe mettent l'accent sur les activités liées au patrimoine culturel offertes par Parcs Canada et ses partenaires aux visiteurs (actuels et éventuels) et au public visé par les programmes de diffusion externe.
- Veiller à ce que la nouvelle exposition et le nouveau film au Centre d'accueil ainsi que les nouveaux panneaux d'interprétation améliorent l'expérience des visiteurs et leur permettent de mieux découvrir l'histoire et le patrimoine culturel du parc et de mieux en profiter.

Objectif 3.3 : Veiller à ce que l'on recueille des renseignements et des connaissances présentant tous les points de vue, lesquels serviront de fondement à la collaboration avec les partenaires en vue de protéger et de mettre en valeur la culture et l'histoire du parc.

Cible

- Établissement de l'inventaire des ressources culturelles du parc, évaluation et amélioration de leur gestion et de leur surveillance d'ici 2015.

Mesures à prendre

- Dresser et tenir à jour l'inventaire des ressources culturelles du parc d'ici 2013.
- Veiller à ce que l'inclusion des connaissances locales et du savoir traditionnel autochtone et le travail avec des partenaires et intervenants donnent lieu à l'élaboration d'un énoncé de valeur des ressources culturelles (EVRC) servant à définir la valeur des ressources culturelles du parc et à orienter les pratiques de gestion d'ici 2015. (Comme les connaissances locales et le savoir traditionnel autochtone évoluent, il faudra actualiser l'EVRC au besoin.)
- Intégrer les résultats de l'EVRC dans un cadre de surveillance et de gestion des ressources culturelles ou directement dans le prochain cycle de planification, d'ici 2015.
- Aux fins du cadre de surveillance et de gestion des ressources culturelles, élaborer des critères permettant de repérer les sites culturellement fragiles (SCF).
- Continuer de protéger et de préserver le cimetière situé le long de la route 117, conformément à la directive de gestion de Parcs Canada intitulée *Restes humains, cimetières et lieux de sépulture*, et continuer à permettre aux anciens résidents du parc et à leurs enfants d'y être inhumés.

5.4 Stratégie clé n° 4 : RENFORCER LES RELATIONS, LE PARC ET LA RÉGION

Parcs Canada renforcera les relations avec les gens de la région et les Mi'kmaq afin que le parc ait une signification pour ces collectivités. Parcs Canada verra aussi à renforcer l'adhésion et l'engagement de la collectivité à la protection et à la présentation du parc. Parcs Canada s'est engagé à collaborer avec ses voisins pour appuyer le parc et la salubrité de l'environnement ainsi que la vitalité socio-économique de la région.



Des membres de la communauté, des étudiants et des membres du personnel du parc impliqués dans le décompte annuel des nids aux Îles aux Sternes. Nicole Daigle

Description de la stratégie

Même si le parc national Kouchibouguac a beaucoup fait en matière de collaboration avec les collectivités locales et les Mi'kmaq, Parcs Canada cherche à renforcer l'adhésion de la collectivité et son engagement à l'égard du parc, ainsi qu'à encourager une plus grande collaboration à l'échelle régionale. Dans le cadre de cette stratégie, il sera essentiel de veiller à accroître la pertinence du parc pour les gens de la région. Les travaux entrepris dans le cadre de la Stratégie clé n° 3 – honorer l'histoire et le patrimoine culturel du parc – permettront vraisemblablement de contribuer à atteindre cet objectif. La Stratégie clé n° 4 amène ces travaux une étape plus loin, en ce sens qu'elle encourage les collectivités locales et les Mi'kmaq à fréquenter le parc et à en profiter et leur facilite les choses; par ailleurs,

les autorités continuent à chercher des moyens significatifs de rejoindre les jeunes de ces collectivités. En collaboration avec les populations locales et les Mi'kmaq, Parcs Canada contribuera également aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement dans le parc et dans la Zone d'influence et de coopération (ZIC) à l'extérieur des limites du parc. Le parc travaillera également avec ces collectivités pour s'assurer qu'il répond en permanence et de façon significative aux besoins socioéconomiques de la région, notamment en s'associant à des partenaires pour faire la promotion du tourisme durable dans la région.

La présente stratégie clé repose sur l'approche de gestion propice à un secteur, c'est-à-dire qu'elle insiste sur le fait que le maintien et le renforcement de liens avec les pêcheurs locaux qui utilisent les quais sont essentiels pour bâtir l'appui de la collectivité au parc et pour assurer la contribution des gens de la région à la protection et à la saine gestion des ressources du parc.

Objectif 4.1 : Continuer à bâtir des liens fondés sur la confiance et le respect avec les gens de la région et prendre les moyens pour accroître leur attachement au parc, leur engagement envers le parc et leur sentiment d'adhésion au parc national Kouchibouguac en particulier et à Parcs Canada en général.

Cibles

- Augmentation de la fréquentation du parc par les gens de la région (données de référence : données du programme national lié aux points de vente de 2009).
- Augmentation de la visibilité du parc dans les collectivités environnantes (nombre de fois que des employés du parc visitent des écoles, assistent à des activités communautaires, exécutent des programmes de présentation du patrimoine à l'extérieur du parc, présentent des exposés, etc.).

Mesures à prendre

- Créer une stratégie afin de donner plus d'occasions aux gens de la région de s'engager auprès du parc et d'y contribuer, compte tenu de leurs besoins et de leurs intérêts.

- Encourager la fréquentation du parc par les gens de la région, particulièrement en adoptant des mesures originales au sujet des droits d'entrée et en continuant à faciliter la tenue d'activités qui les intéressent.
- Consulter les gens de la région au sujet de la structure de tarification de Parcs Canada et leur faire bien comprendre comment ces droits sont réinvestis dans le parc.
- D'après la rétroaction des éducateurs et les résultats de la recherche en sciences sociales, perfectionner le contenu et l'exécution des programmes scolaires, et par des moyens novateurs, inculquer aux jeunes de la région un sentiment de fierté et de saine gestion à l'endroit du parc.
- En réaction à la rétroaction découlant de la consultation des intervenants, installer un kiosque d'accueil sans personnel à l'entrée nord du parc pour améliorer l'orientation et faciliter l'arrivée des visiteurs à cet endroit, et renforcer le lien avec la collectivité de Pointe-Sapin (également mentionné à l'objectif 2.2).
- Continuer de participer à des activités et initiatives communautaires.
- Voir les mesures à prendre au sujet de la population locale aux objectifs 1.7, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.3, 4.4 et 4.6.

Objectif 4.2 : Continuer à entretenir avec les Mi'kmaq des relations fondées sur la confiance et le respect, et les encourager à fréquenter le parc et à s'engager à l'égard du parc, conformément aux besoins et aux intérêts particuliers de chaque Première nation.

Cibles

- Augmentation du nombre de visites au parc par les écoles locales des Premières nations.
- Rencontre avec les Premières nations d'Elsipogtog et L'nui Menikuk (Indian Island) au moins une fois par année pour rendre compte de la mise en œuvre du plan directeur.

Mesures à prendre

- Continuer à rencontrer les Premières nations d'Elsipogtog et de L'nui Menikuk (Indian Island) selon les besoins et les intérêts de chaque Première nation; entre autres choses, examiner avec les Premières nations la possibilité de créer un comité consultatif permanent des Premières nations pour le Nouveau-Brunswick et d'élaborer un protocole d'entente qui englobe les Premières nations d'Elsipogtog et L'nui Menikuk (Indian Island).
- Collaborer étroitement avec chaque Première nation pour veiller à ce que le parc national Kouchibouguac continue à refléter leur culture et leur société moderne et pour les inciter à fréquenter le parc.
- Poursuivre l'élaboration et l'exécution de programmes scolaires correspondant à la culture des Mi'kmaq (définie par les collectivités autochtones) et servant à renforcer le sentiment d'attachement des Mi'kmaq à l'endroit du parc.
- Mettre en œuvre une politique du parc selon laquelle les Mi'kmaq reçoivent tout animal sauvage d'importance culturelle qui est tué dans le parc, comme les ours tués sur la route traversant le parc.
- Voir aussi les mesures à prendre en lien avec les Mi'kmaq aux objectifs 1.2, 1.3, 1.6, 1.7, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 4.3, 4.4, 4.5 et 4.6.

Objectif 4.3 : Continuer à jouer un rôle clé par rapport à la vitalité socioéconomique de la région.

Cible

- Rédaction, d'ici 2015, d'un énoncé des impacts sur l'économie afin de démontrer que l'apport du parc dans l'économie locale est le même ou est plus grand qu'en 2004 (date de rédaction de l'énoncé des impacts sur l'économie précédent).

Mesures à prendre

- Accroître la collaboration et l'intégration avec le secteur touristique régional, notamment faire la promotion des entreprises locales, et participer à des activités et à des mesures liées au tourisme dans la collectivité.

- Continuer à procurer des occasions d'emploi aux gens des environs et aux Autochtones, soit sous forme d'emplois directs ou en augmentant les possibilités de carrière en servant de passerelle vers la fonction publique fédérale.
- Encourager les gens des environs et les Mi'kmaq à préparer des offres touristiques ou d'autres mesures de développement économique qui sont associées à l'offre du parc ou qui la complètent.

Objectif 4.4 : Travailler en collaboration avec la population locale, les Mi'kmaq, des partenaires et des intervenants dans la Zone d'influence et de coopération (ZIC) – c'est-à-dire intégrer le savoir traditionnel autochtone (STA), les connaissances locales et les connaissances scientifiques occidentales – afin de consolider les liens, de contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc et d'appuyer les efforts de protection de l'environnement dans la région.

Cibles

- Rétablissement des populations de saumon atlantique dans les rivières Richibucto et Kouchibouguac à 24 tacons/100 m² d'ici 2013.
- Collecte de renseignements de base sur l'anguille d'ici 2013.
- Augmentation de la participation aux activités de protection du pluvier siffleur dans la ZIC (indicateurs : nombre de bénévoles et heures de bénévolat).
- Maintien ou accroissement du nombre de projets d'intégrité écologique dans la ZIC (pour lesquels Parcs Canada est soit le chef de file, soit l'organisme d'appui).

Mesures à prendre

- Travailler en collaboration avec les propriétaires des terrains adjacents, les Mi'kmaq et d'autres partenaires pour appuyer la conservation des espèces en péril dans la ZIC. Plus particulièrement, faire connaître l'engagement de la population locale à assurer le rétablissement du pluvier siffleur dans le parc et dans la région avoisinante.

- En collaboration avec la Première nation d'Elsipogtog et les Amis de la rivière Kouchibouguacis, travailler à rétablir la population locale de saumon atlantique en mettant à profit le savoir traditionnel autochtone, les connaissances locales et les connaissances scientifiques occidentales (l'accent étant mis, au cours du premier cycle de planification, sur les populations de saumon atlantique des rivières Richibucto et Kouchibouguacis, puis sur la population de la rivière Kouchibouguac).
- Travailler avec la Première nation d'Elsipogtog et d'autres partenaires pour recueillir des renseignements de base sur l'anguille, tant au moyen du savoir traditionnel autochtone que des connaissances scientifiques occidentales.
- Continuer de forger et de maintenir des partenariats avec les Mi'kmaq et les associations locales de protection des cours d'eau et des bassins versants afin d'améliorer la qualité de l'eau dans le parc et les bassins versants régionaux.
- Avec la Première nation d'Elsipogtog et le ministère des Pêches et des Océans, recourir au savoir traditionnel autochtone et aux connaissances scientifiques occidentales pour faire de la recherche sur les effets de la pêche commerciale sur le bar rayé dans la ZIC.
- Continuer à travailler avec des partenaires, plus particulièrement le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, pour appuyer la préservation ou l'amélioration de l'écosystème forestier entre le parc et les paysages à l'extérieur du parc. (Remarque : cette mesure est également mentionnée à l'objectif 1.6.)
- En collaboration avec les Premières nations d'Elsipogtog et de L'nui Menikuk (Indian Island) et avec les Amis de la rivière Kouchibouguacis, créer des expériences pratiques significatives liées aux projets de surveillance de la rivière et de rétablissement du saumon qui s'appuient sur la sensibilisation aux écosystèmes aquatiques et aux liens entre les cultures locales.

Objectif 4.5 : Collaborer avec les Mi'kmaq et les Walostokiyik, y compris avec les intervenants du secteur du patrimoine à l'extérieur de la ZIC – c'est-à-dire intégrer les réseaux traditionnels, le commerce et les structures sociales et politiques autochtones – pour promouvoir la sensibilisation à la culture, le tourisme autochtone régional et l'interconnexion entre les Premières nations le long du littoral atlantique.

Cible

- Production d'une brochure faisant la promotion d'un circuit d'ici le 31 mars 2012.

Mesures à prendre

- Continuer à travailler en collaboration avec le Parc historique de Metepenagiag, tant au niveau du parc qu'à celui de l'unité de gestion, pour mieux faire connaître et apprécier l'endroit et pour améliorer les expériences des visiteurs.
- Élaborer un programme d'échange de personnel entre le Parc patrimonial Metepenagiag et le parc national Kouchibouguac.
- Parcs Canada, dirigé par l'Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick, travaillera en collaboration avec les Premières nations pour créer un circuit touristique axé sur les attractions à thématique autochtone significative. Le circuit comprendrait des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux (et le Parc historique de Metepenagiag), et d'autres destinations touristiques culturelles des Premières nations.

Objectif 4.6 : Accroître la connaissance qu'a le parc des incidences environnementales des expériences en milieu sauvage côtier sur la dune Richibucto Nord et préconiser une attitude d'intendance responsable auprès des gens qui fréquentent la dune.

Cible

- Mise sur pied, d'ici 2013, d'un programme de surveillance qui évalue les incidences environnementales de la fréquentation de la dune Richibucto Nord.

Mesures à prendre

- Surveiller les incidences environnementales liées à la fréquentation de la dune Richibucto Nord par la population locale et les visiteurs, par l'observation et au moyen de sondages aux visiteurs, et communiquer les résultats aux intervenants, aux collectivités locales et aux Mi'kmaq de la région.
- Mettre en œuvre des mesures minimales d'atténuation, comme suite aux résultats de la surveillance.
- S'il ressort de la surveillance qu'il y aurait lieu d'intensifier l'intendance ou le rétablissement des dunes, collaborer avec les visiteurs des dunes pour atteindre cet objectif.
- Communiquer au public et aux visiteurs de la dune des messages liés à l'intégrité écologique et aux ressources culturelles associées à la dune Richibucto Nord.

6.0 Approche de gestion par secteur : les quais de Loggiecroft et de Cap Saint-Louis



Quai du Cap St-Louis. Parcs Canada

ORIENTATION STRATÉGIQUE POUR LE SECTEUR :
Parcs Canada appuie les quais de Loggiecroft et de Cap Saint-Louis comme bases pour des activités de pêche commerciale désignées et pour des expériences sécuritaires, agréables et éducatives offertes aux visiteurs, tout en veillant à l'intégrité écologique du parc.

6.1 HISTOIRE ET CONTEXTE

Le parc national Kouchibouguac compte deux quais de pêche commerciale en usage : le quai de Cap Saint-Louis, qui se trouve dans l'estuaire de la rivière Kouchibouguac, dans le sud du parc, et le quai de Loggiecroft, qui se trouve à l'embouchure de la rivière Kouchibouguac, au centre du parc. Les frontières légales fixées pour les deux quais sont illustrées sur les cartes 5 et 6.

Ces deux quais sont utilisés par les pêcheurs locaux depuis le début du XX^e siècle.

L'entente de 1969 conclue entre le Canada et le Nouveau-Brunswick en vue de la création du parc prévoyait l'utilisation et l'entretien continus du quai de Cap Saint-Louis. Il était prévu que les anciens résidents du parc qui pratiquent la pêche commerciale côtière y mouilleraient leurs bateaux. On s'attendait également à ce que les quais aménagés dans les autres secteurs du parc, y compris à Loggiecroft, soient progressivement désaffectés. Cependant, certains pêcheurs se sont vigoureusement opposés à ce que toutes les activités soient concentrées au quai de Cap Saint-Louis. Ainsi, dans les *Réponses aux recommandations de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac* (1981), le gouvernement du Canada s'est engagé à conserver le quai de pêche commerciale de Loggiecroft pour répondre aux besoins des pêcheurs locaux et des visiteurs ainsi qu'à maintenir la capacité d'accueil de 1981.

Les quais sont actuellement gérés par les administrations portuaires sous le régime d'un prêt du ministère des Pêches et des Océans (MPO) et d'un permis d'exploitation commerciale délivré par Parcs Canada. Le MPO et Parcs Canada ont par ailleurs signé un protocole d'entente, mis à jour en 2009, qui donne un aperçu des responsabilités de chaque entité relativement aux quais. Le protocole d'entente prévoit que le MPO est chargé de l'administration des quais et des coûts associés à leur entretien et à l'amélioration des immobilisations (jusqu'à concurrence des normes qui s'appliquent aux ports semblables de la Région du Golfe administrés par la Direction des ports pour petits bateaux du MPO), tandis que Parcs Canada est chargé des coûts liés à l'aménagement, à la construction, à l'entretien et à la gestion qui dépassent les normes de la Direction des ports pour petits bateaux. Les trois parties s'entendent de travailler ensemble.

En 2009, 51 titulaires de permis de pêche commerciale amarraient leur bateau au quai de Cap Saint-Louis et 55, au quai de Loggiecroft. Depuis quelques années, le quai de Cap Saint-Louis offre des services d'amarrage à un groupe de 20 à 30 plaisanciers.

Les expériences offertes aux visiteurs sont limitées, mais les quais sont utilisés pour la mise à l'eau d'embarcations de plaisance motorisées et non motorisées, les interactions informelles avec les pêcheurs, la promenade et le tourisme. Le quai de Cap Saint-Louis se trouve à une distance considérable du centre névralgique du parc. Les personnes qui visitent le Cap Saint-Louis sont principalement des citoyens des environs qui se servent du quai pour mettre une embarcation à l'eau ou pour faire un pique-nique ou une promenade.

6.2 PLANS DE GESTION DES QAIS

En 2005, en collaboration avec les deux administrations portuaires, Parcs Canada a élaboré une version provisoire des plans de gestion spécifiques pour les quais de Loggiecroft et de Cap Saint-Louis. Ces plans provisoires fournissent une description détaillée de l'histoire des quais ainsi que de la vision, des objectifs et des plans d'action proposés. La présente approche de gestion par secteur résume ces plans

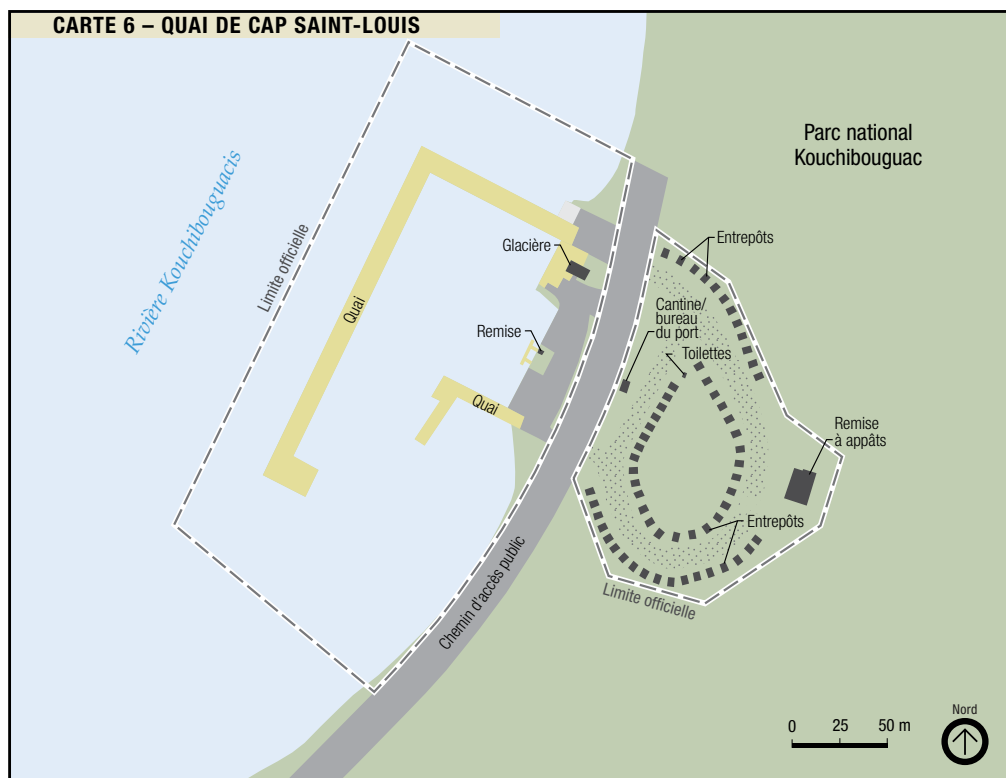
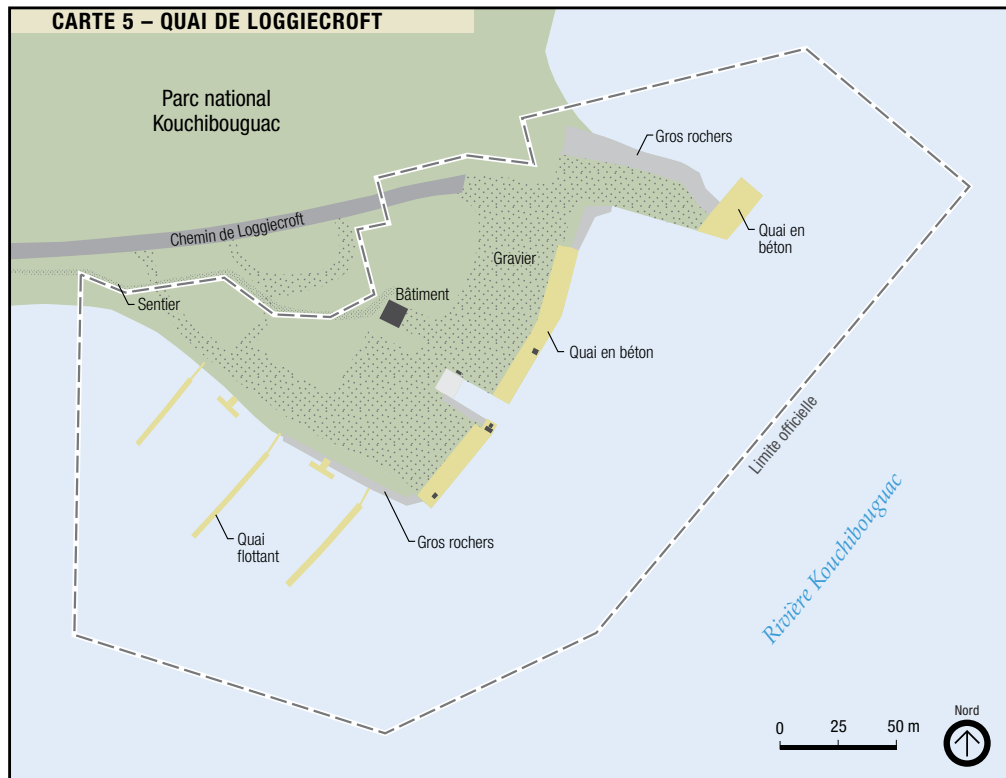
et énonce l'orientation intégrée relativement aux quais pour aider Parcs Canada à exécuter son mandat. Lorsqu'ils auront été approuvés, ces plans de gestion remplaceront les plans de gestion des quais et guideront la gestion et la prise de décisions à l'égard des quais du parc national Kouchibouguac.

6.3 DÉFIS ET POSSIBILITÉS

Les quais présentent à la fois des possibilités et des défis liés à la réalisation de la vision du parc et de ses quatre stratégies clés. D'abord, l'appui à l'égard des quais est nécessaire pour continuer à respecter l'engagement d'exploiter le parc dans l'esprit des réponses du gouvernement du Canada aux recommandations formulées par la Commission spéciale d'enquête. Il est également nécessaire pour renforcer les relations avec la population locale et contribuer à la santé économique et sociale de la région. Cependant, les quais posent aussi des défis, notamment en ce qui a trait aux conséquences sur l'intégrité écologique des écosystèmes côtiers et des écosystèmes d'eau douce, qui est un défi de taille. Les principaux enjeux se rapportent à l'élimination des matériaux de dragage, aux effets cumulatifs des déversements de carburant et d'huile et de l'élimination des sacs en plastique et d'autres déchets sur les écosystèmes côtiers, aux espèces aquatiques envahissantes et à l'érosion des berges causée par l'accès aux embarcations amarrées le long des berges.

Il convient également de mentionner les défis engendrés par le fait que les quais sont utilisés de façon très différente de ce que prévoyait le gouvernement fédéral dans ses réponses au rapport de la Commission spéciale d'enquête. En particulier, la capacité d'accueil des quais n'a pas été maintenue à ce qu'elle était au début des années 1980. À Cap Saint-Louis, le nombre de bateaux de pêche côtière enregistrés a plus que doublé au cours des 20 dernières années.

De plus, la Commission spéciale d'enquête prévoyait que les quais appuieraient la pêche commerciale locale. Or, le quai de Cap Saint-Louis est devenu un important lieu de mouillage nocturne pour les bateaux de plaisance, ce qui a de nombreux effets



environnementaux cumulatifs : augmentation du volume d'eaux-vannes et accroissement de la pollution par les hydrocarbures, accélération de l'érosion le long du rivage, augmentation du bruit et production d'odeurs qui nuisent à l'expérience des autres visiteurs du parc. L'élévation du niveau de la mer représente un autre problème qui pourrait nuire aux quais pendant le cycle du présent plan. Cet enjeu est abordé dans la stratégie clé n° 1 (objectif 1.3).

Malgré tout, les quais de Cap Saint-Louis et de Loggiecroft engendrent plusieurs possibilités qui s'inscrivent dans la vision et les stratégies clés du parc – surtout pour ce qui est d'établir des relations avec les collectivités locales et de faciliter les possibilités de sensibilisation et d'expériences inégalées. Il faut à tout prix entretenir et resserrer les liens établis avec les pêcheurs locaux pour s'assurer le soutien des collectivités et amener les citoyens des environs à participer à la protection et à l'intendance des ressources du parc. De plus, les quais et l'histoire de la pêche commerciale dans le parc figurent parmi les principales caractéristiques qui distinguent le parc national Kouchibouguac des autres aires protégées. Ainsi, les quais procurent à Parcs Canada une occasion en or de faciliter, en collaboration avec les citoyens, la création d'expériences et de possibilités d'apprentissage qui mettent en valeur le patrimoine naturel et culturel du parc, particulièrement en ce qui a trait à la pêche et au mode de vie. L'importante aire de fréquentation diurne envisagée dans le plan de gestion de 1993 ne sera pas aménagée; l'accent sera plutôt mis sur les possibilités liées à l'interprétation et aux expériences.

6.4 OBJECTIFS

Objectif 1 : Appuyer l'utilisation des quais de Loggiecroft et de Cap Saint-Louis comme bases pour des activités de pêche commerciale désignées, tout en veillant à l'intégrité écologique du parc, conformément aux réponses du gouvernement du Canada au rapport de la Commission spéciale d'enquête et en collaboration avec les pêcheurs commerciaux, les administrations portuaires et le ministère des Pêches et des Océans.

Cibles

- Continuer d'utiliser les quais comme bases pour les activités de pêche commerciale désignées.
- D'ici 2013, mettre fin à l'amarrage à l'extérieur des superficies autorisées par les baux.
- Éviter tout dépassement des superficies des quais autorisées par les baux actuels (année de référence : 2009).

Mesures à prendre

- Aménager des zones d'accostage pour les chalands utilisés dans la pêche commerciale à l'intérieur du parc, afin d'éliminer les activités de mise à l'eau depuis le rivage, et remettre en état les zones riveraines du littoral au plus tard en 2011.
- Faire honneur aux engagements pris par le gouvernement fédéral dans ses réponses au rapport de la Commission spéciale d'enquête en travaillant avec le MPO et les administrations portuaires afin d'éviter tout dépassement des superficies précisées dans les baux des quais. Demeurer cependant ouvert à l'idée d'autoriser des rajustements aux installations pour répondre à des besoins futurs.
- Travailler avec les pêcheurs, le MPO et les administrations portuaires afin de faire connaître les pratiques exemplaires en matière de pêche commerciale, en mettant l'accent sur la gestion du carburant et de l'huile, l'élimination des sacs de plastique et d'autres déchets, les espèces aquatiques envahissantes et l'érosion des berges.

- Appliquer une approche de gestion évolutive pour la mise en œuvre du plan conceptuel des cellules de confinement et gérer le dossier du dragage en recourant au processus d'examen environnemental préalable prévu à la LCEE.

Objectif 2 : Appuyer l'utilisation des quais de Loggiecroft et de Cap Saint-Louis comme aires de mise à l'eau pour les activités diurnes de navigation motorisée et non motorisée qui sont permises.

Cible

- Éliminer progressivement le mouillage nocturne des bateaux de plaisance d'ici 2015.

Mesures à prendre

- Appuyer l'amélioration des installations de mise à l'eau pour les activités diurnes de navigation de plaisance motorisée qui sont permises (de manière à créer une source de revenus de rechange pour les administrations portuaires) et se conformer aux réponses des recommandations de la Commission spéciale d'enquête en travaillant à éliminer progressivement le mouillage nocturne des bateaux de plaisance.
- Offrir aux embarcations non motorisées un moyen d'accès à la rive de Cap Saint-Louis, en aval des quais de pêche commerciale.
- Promouvoir l'utilisation d'embarcations non motorisées dans le parc et, par des mesures de sensibilisation et de diffusion externe, encourager les plaisanciers à agir de façon responsable et sécuritaire.

Objectif 3 : Faciliter les possibilités offertes aux visiteurs de découvrir le patrimoine naturel et culturel lié à la pêche commerciale locale au quai de Loggiecroft et aménager des installations de base au quai de Cap Saint-Louis à l'intention de la population locale.

Cible

- D'ici 2013, faciliter les expériences et les possibilités d'apprentissage offertes aux visiteurs au quai de Loggiecroft.

Mesures à prendre

- En collaboration avec les pêcheurs, les administrations portuaires et le MPO, et conformément aux recommandations du rapport sur le concept d'expérience du visiteur et aux données liées aux sciences sociales, faciliter la création de possibilités pour les visiteurs de découvrir les activités de pêche et le mode de vie historiques et contemporains, de même que les enjeux liés au patrimoine naturel et à la pêche, au quai de Loggiecroft.
- Appuyer la création de possibilités économiques et de débouchés d'affaires par les pêcheurs locaux et les Mi'kmaq pour enrichir l'expérience offerte aux visiteurs.
- Aménager des installations de base pour les visiteurs au quai de Cap Saint-Louis afin d'enrichir l'expérience offerte aux citoyens des environs, par exemple des tables de pique-nique, des bancs et des latrines.

7.0 Route de transit

La route 117 traverse la moitié du parc national Kouchibouguac, du centre du parc à la limite nord. Elle dessert la collectivité de Pointe-Sapin et appuie deux industries importantes, à savoir l'exploitation de la tourbe et la pêche commerciale. La route 117, y compris la portion du terrain qui s'étend jusqu'à 150 mètres de chaque côté de la ligne médiane, est désignée zone IV (loisirs de plein air), ce qui permet l'accès en véhicule à moteur (voir la section 8.0). Les derniers travaux de réfection importants remontent à 1993. Ces travaux, qui répondaient à l'époque à un besoin urgent, étaient considérés temporaires et devaient durer cinq ans.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) inspecte et évalue la route tous les deux ans. En 2007, TPSGC a signalé que 100 pour 100 de la route était en très mauvais état, et il a recommandé que d'importants travaux de réfection soient entrepris au cours des deux années suivantes. La route 117 compte cinq ponts, qui ont tous au moins 30 ans. L'inspection détaillée des ponts en 2006 a révélé que des travaux de réfection et de modernisation étaient nécessaires afin de prolonger leur durée de vie. Le financement de la réfection de la route ne provient pas de l'unité de gestion. Parcs Canada continuera d'inspecter et d'entretenir la route en fonction de normes acceptables et, dans la mesure du possible, de prolonger la durée de vie de la route jusqu'à ce que les fonds nécessaires pour procéder aux travaux de réfection soient disponibles.

En 2009, Parcs Canada a élaboré un plan de gestion du sel de voirie pour le parc national Kouchibouguac. Le plan aborde la question de la sécurité des voyageurs et les préoccupations de nature environnementale dans le contexte de l'utilisation du sel de voirie sur la route et sur d'autres chemins dans le parc.

Objectif

Fournir une route sécuritaire accessible aux automobilistes en transit et limiter ses incidences sur l'environnement.

Cible

- Veiller à ce que la route 117 soit accessible toute l'année (c.-à-d. veiller à ce que l'état de la route n'entraîne pas sa fermeture).

Mesures à prendre

- D'ici 2011, remettre en état les ponts situés sur la route 117 afin qu'ils continuent de jouer leur rôle de façon sécuritaire et pour prolonger leur durée de vie.
- Continuer d'inspecter et d'entretenir la route 117 jusqu'à ce que les fonds nécessaires aux importants travaux de réfection soient disponibles.
- Mettre en œuvre le plan de gestion du sel de voirie de 2009 et le mettre à jour, au besoin.

Surveillance, évaluation et reddition de comptes

- Continuer de surveiller et d'inspecter régulièrement la route 117, y compris ses ponts, et dresser les rapports annuels qui s'appliquent.

8.0 Zonage et réserve intégrale

Le zonage est un outil de gestion important qui aide à concrétiser la vision du parc et les objectifs de gestion en classifiant les terres et les eaux du parc en fonction, d'une part, des exigences liées à la protection des ressources culturelles et des écosystèmes et, d'autre part, de leur capacité à accommoder des expériences pour les visiteurs. Le système de zonage est formé de cinq catégories, qui sont décrites dans les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (Parcs Canada, 1994) ainsi que dans les sections du plan directeur qui suivent. (Il convient de souligner que la désignation de zone V, Services du parc, s'applique aux agglomérations situées à l'intérieur des parcs nationaux existants, mais ne s'applique pas au parc national du Canada Kouchibouguac.)

Les plans de zonage sont fondés sur les meilleurs renseignements disponibles concernant les ressources naturelles et culturelles, et ils sont examinés, au moyen de consultations publiques, dans le cadre de chaque examen du plan directeur. Au cours de l'examen du plan directeur, des modifications mineures ont été apportées au plan de zonage (carte 7). La désignation des secteurs suivants est passée de zone III à zone II afin de mieux conserver l'état sauvage de ces secteurs, tout en continuant d'appuyer les expériences qui concordent avec leur caractère sauvage :

- le secteur au sud de la promenade du chemin Callanders jusqu'à la rivière Kouchibouguac, ainsi que les terres au sud de la rivière Kouchibouguac jusqu'au chemin du Cap Saint-Louis;
- une petite bande de terre au nord de la rivière Portage jusqu'à la route 117, où se trouvait auparavant un quai de pêche;
- des parcelles de terrain au sud du chemin de Loggiecroft et sur la rive nord de la rivière Kouchibouguac.

Les secteurs au nord de la rivière Fontaine et à l'est de la route 117 sont encore désignés zone III et zone IV en raison du chemin que prennent les pêcheurs commerciaux pour accéder à Côte-à-Mélème, mais la désignation changera à zone II lorsque les pêcheurs commerciaux dans le parc auront pris leur retraite.

Une partie du parc a en outre été désignée comme réserve intégrale conformément à l'article 14 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. La réserve intégrale et les catégories de zonage du parc national du Canada Kouchibouguac sont décrites ci-dessous.

8.1 ZONE I – PRÉSERVATION SPÉCIALE

La zone I est la catégorie qui assure le plus de protection à l'intérieur du système de zonage de Parcs Canada. Cette zone s'applique aux aires qui méritent une protection spéciale puisqu'elles contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles exceptionnelles, menacées ou en voie de disparition, ou qui sont parmi les meilleurs exemples de la région naturelle de la Plaine maritime. Dans les aires de la zone I, la préservation est la principale préoccupation en ce qui a trait à la gestion. L'accès et la circulation par véhicule motorisé sont interdits, et l'accès des visiteurs est rigoureusement contrôlé.

La plus importante aire du parc qui est désignée zone I est le secteur de Barachois, situé le long de la côte nord du parc. Le secteur de Barachois est un microcosme extraordinaire et isolé de tous les habitats, les ressources et les processus naturels du parc, et il a subi très peu de pressions exercées par les humains. Son caractère unique est mis en évidence par l'absence d'écosystèmes aussi représentatifs dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. La vallée de la rivière Black (sauf les eaux et le lit de la rivière Black) est également désignée zone I. Ce secteur combine une concentration



de plantes et de communautés forestières rares et importantes à une diversité exceptionnelle de champignons. Le parc compte en outre quelques petits secteurs qui sont désignés zones temporelles I, ce qui signifie qu'ils ne sont désignés zone I qu'à certaines périodes de l'année. Les îles aux Sternes, l'île Kellys et les caps sud et nord de la dune Kouchibouguac Sud sont classés zones temporelles I pendant la saison de reproduction du pluvier siffleur. Le reste de l'année, ils sont désignés zones III.

Un lieu de sépulture autochtone situé dans la portion sud du parc est désigné zone I, ce qui lui vaut le niveau de protection le plus élevé. Il ne figure pas sur le plan de zonage, conformément aux souhaits exprimés par les collectivités autochtones locales.

8.2 ZONE II – MILIEU SAUVAGE

La désignation zone II offre un degré élevé de protection à de vastes secteurs qui représentent bien la région naturelle et que l'on souhaite conserver à l'état sauvage. L'objectif de gestion principal consiste à assurer la pérennité des processus écologiques et des écosystèmes indigènes. Les secteurs de la zone II offrent aux visiteurs la possibilité de faire l'expérience des écosystèmes du parc d'une façon qui nécessite un nombre très limité de services et d'installations rudimentaires. L'accès et la circulation par véhicule motorisé sont interdits.

Plus de la moitié du parc national Kouchibouguac est désigné zone II. La plupart du secteur nord du parc est désigné zone II, y compris les petits lacs, les rivières et les autres points d'eau douce situés dans le secteur nord (sauf la rivière Black) ainsi que l'estuaire de la rivière Portage. La zone II comprend également la majeure partie du secteur sud du parc (au sud de la promenade), y compris les rivières et les points d'eau douce du secteur, sauf le chemin du Cap Saint-Louis (zone IV). Les dunes Richibucto Nord et Kouchibouguac Nord portent également la désignation de zone II.

8.3 ZONE III – MILIEU NATUREL

La désignation de zone III est accordée aux aires aménagées comme des milieux naturels et qui permettent aux visiteurs de faire l'expérience du parc en se livrant à des activités récréatives de plein air qui nécessitent quelques services et installations rudimentaires. L'accès motorisé y est parfois autorisé, mais il est contrôlé.

Le principal secteur du parc national Kouchibouguac qui est désigné zone III est le secteur central, délimité par la promenade, la rivière Kouchibouguac et la limite ouest du parc. Les secteurs de la zone III comprennent également les lagunes de Kouchibouguac et de Saint-Louis, la rivière Kouchibouguac (en amont du quai de Loggicroft), la rivière Black, l'estuaire de la rivière Black et une petite parcelle au nord de la rivière Fontaine. La dune Kouchibouguac Sud est également désignée zone III; cependant, les caps sud et nord de la dune sont désignés zones temporelles I pendant la saison de reproduction du pluvier siffleur.

8.4 ZONE IV – LOISIRS DE PLEIN AIR

La désignation de zone IV est accordée aux petites aires pouvant offrir aux visiteurs une vaste gamme d'occasions de sensibilisation et de loisirs de plein air, y compris les installations et l'infrastructure principales qui sont nécessaires dans le contexte de l'expérience du visiteur. L'accès direct par véhicule motorisé est permis.

Les aires désignées zone IV comprennent le centre administratif, les aires d'utilisation diurne, les terrains de camping, les quais de Loggicroft et de Cap Saint-Louis, la route 117, tous les chemins dans le parc, le sentier Abdo, le sentier qui s'étend de la route 117 aux terres des Daigle, le sentier qui s'étend de la route 117 à la carrière Loggie et la limite nord-ouest du parc. Un secteur qui est situé directement au nord de la rivière Fontaine et qui donne accès à Côte-à-Mélème est également désigné zone IV. Les secteurs aquatiques désignés zone IV sont les canaux de navigation dragués qui lient les quais au détroit de Northumberland et, en amont de la rivière Kouchibouguacis, du quai de Cap Saint-Louis aux limites du parc.

8.5 RÉSERVE INTÉGRALE

Tout secteur à l'état sauvage – ou susceptible d'être ramené à l'état sauvage – d'un parc national peut, par règlement, être constitué en réserve intégrale, conformément à l'article 14 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Contrairement au plan de zonage, qui est fondé sur une politique, la réserve intégrale est constituée par un règlement pris en vertu de la Loi. Lorsqu'une réserve intégrale est constituée, aucune activité susceptible de compromettre le caractère distinctif de la réserve intégrale n'y est autorisée.

Parcs Canada s'emploiera à faire constituer une partie importante du parc national Kouchibouguac en réserve intégrale. De façon générale, les limites de la réserve intégrale correspondront aux limites des zones I et II, qui comprennent les terres et les eaux des secteurs nord et sud du parc, le secteur de Barachois, la dune Kouchibouguac Nord, la dune Richibucto Nord et l'estuaire de la rivière Portage. Même si la vallée de la rivière Black, qui est désignée zone I, fera partie de la réserve intégrale, la rivière Black sera exclue de la désignation, car elle est désignée zone III afin de permettre l'accès motorisé aux fins de la pêche commerciale.

La désignation fournira un niveau additionnel de protection réglementaire fédérale à une grande partie du parc, tout en permettant la poursuite d'activités existantes, comme la randonnée, le vélo et le camping en arrière-pays, et d'activités liées à l'administration du parc et à la sécurité du public. L'accès motorisé sera interdit, sauf aux fins de l'administration du parc et de la recherche et du sauvetage.

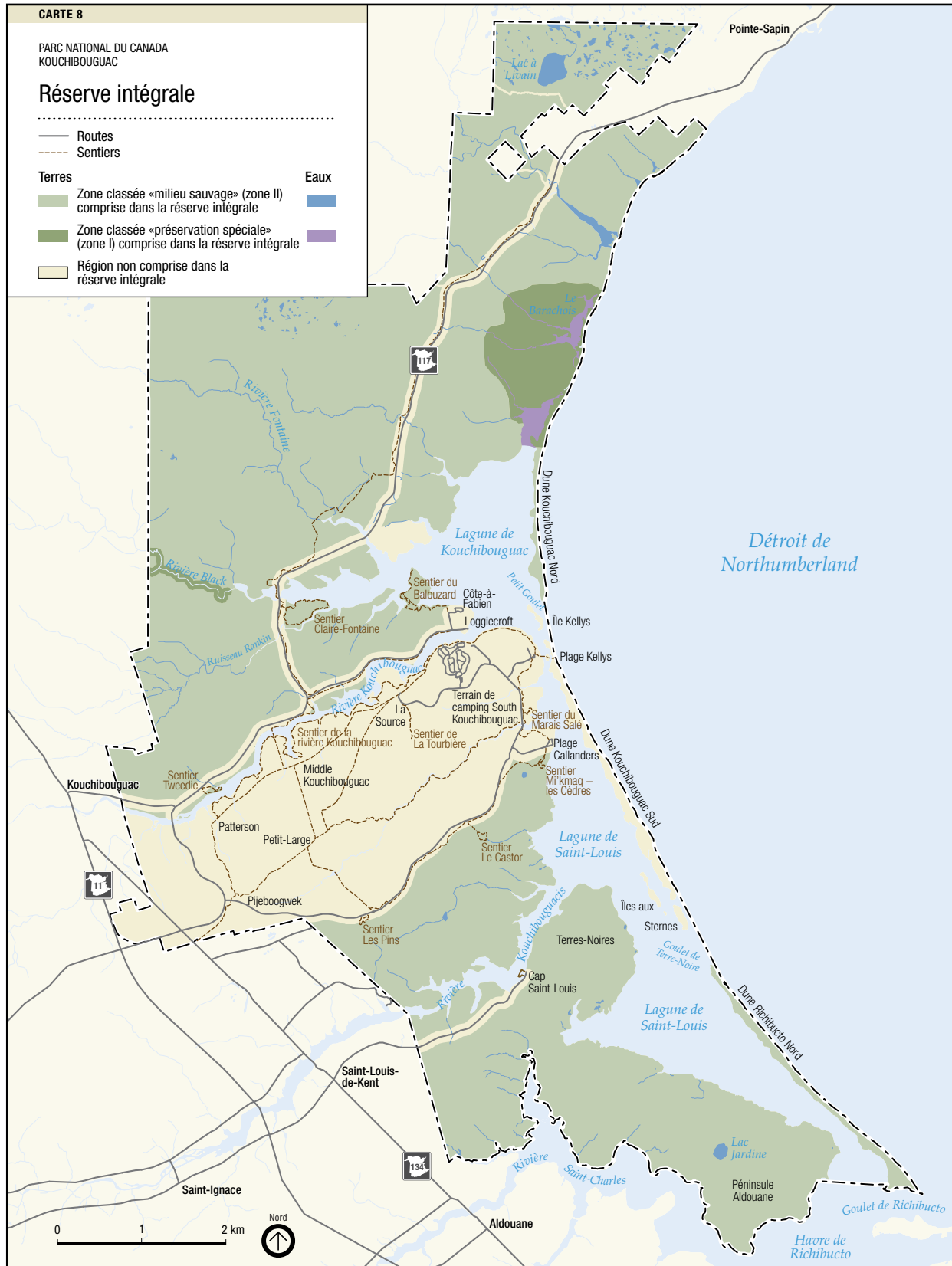
8.6 SITES ÉCOLOGIQUEMENT ET CULTURELLEMENT FRAGILES

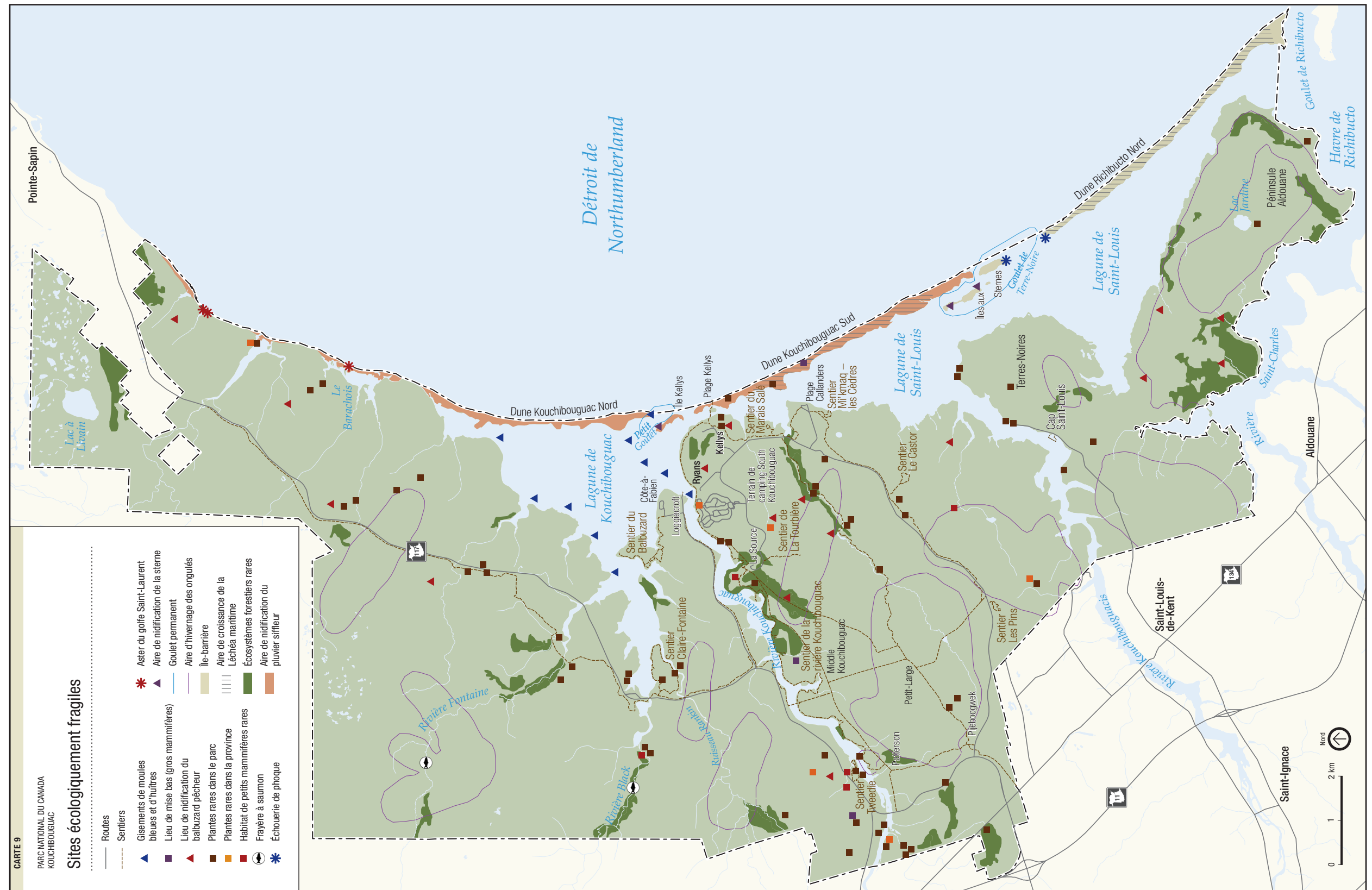
Les secteurs comptant des ressources qui sont uniques, rares ou particulièrement sensibles aux perturbations et qui nécessitent une protection peuvent être désignés sites écologiquement ou culturellement fragiles. Cette désignation est normalement accordée aux secteurs dont la superficie est trop petite pour qu'ils soient considérés comme des zones I à part entière ou aux sites dont les limites varient d'une année à l'autre, comme c'est le cas des aires de nidification des oiseaux. Le fait de reconnaître un site comme étant écologiquement ou culturellement fragile permet de veiller à ce que les valeurs pour lesquelles il a été désigné soient protégées et que les gestionnaires en tiennent compte dans toutes les décisions ou mesures qu'ils prennent. Des activités à faible impact pourraient être autorisées dans les sites écologiquement et culturellement fragiles à condition qu'on les gère avec soin pour empêcher tout effet néfaste sur les ressources protégées.

Les sites écologiquement fragiles du parc national Kouchibouguac sont illustrés sur la carte 9. Les critères ayant servi à désigner ces sites sont les suivants :

- éléments naturels ou habitats d'espèces rares à l'échelle nationale, régionale ou locale;
- éléments fragiles des écosystèmes qui sont sensibles à l'utilisation par les visiteurs et/ou à l'aménagement;
- habitat qui est vital à une espèce pendant des périodes précises de son cycle de croissance, comme les aires d'élevage des petits en tanière, les lieux de frai, les aires de reproduction et les zones d'hivernage.

À l'heure actuelle, le parc n'a désigné aucun site culturellement fragile, mais il examinera attentivement la question au moment d'élaborer un cadre de gestion et de surveillance des ressources culturelles, au cours du premier cycle de cinq ans du plan (voir la stratégie clé n° 3, objectif n° 3.3).





9.0 Administration et opérations



Barrett & MacKay

Le parc national du Canada Kouchibouguac est administré sous le régime de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de ses règlements et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) et conformément aux *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994). Dans ce cadre législatif et politique, Parcs Canada s'emploie à s'acquitter de son mandat lié à la protection, à l'expérience du visiteur, à la diffusion externe et à l'éducation, tout en gérant les ressources humaines et financières de façon efficace et rentable et en assurant une saine intendance environnementale.

9.1 INFRASTRUCTURE

Malgré que les biens existants (y compris les chemins, les bâtiments et autres infrastructures) sont adéquats et répondent aux exigences

en matière de santé et de sécurité, la plupart des biens sont vieillissants et nécessitent des travaux d'entretien. Dans certains cas, ils doivent être modernisés ou remplacés. Parcs Canada entretiendra et construira uniquement les chemins, les bâtiments et les infrastructures qui sont nécessaires pour exploiter le parc, protéger les ressources naturelles et culturelles et soutenir des expériences sécuritaires et agréables aux visiteurs. Les exigences en matière de santé et de sécurité continueront de s'appliquer, et les installations seront entretenues périodiquement. Les installations et les ouvrages du parc continueront d'être intégrés à l'environnement naturel.

9.1.1 Installations pour les visiteurs

Les visiteurs et les intervenants ont clairement demandé à l'équipe de gestion du parc de moderniser certaines installations pour les

visiteurs, particulièrement les installations de camping. Parcs Canada est en mesure de répondre à certaines de ces demandes. Les mesures qui seront prises à cet égard sont énoncées dans la stratégie clé n° 2 (objectif 2.2) du plan directeur.

En outre, d'ici 2010, le parc modernisera ses réseaux d'alimentation en eau potable afin qu'ils satisfassent aux normes et aux lignes directrices de Parcs Canada en matière d'eau potable. Les travaux comprendront l'agrandissement des bâtiments du terrain de camping South Kouchibouguac en vue de l'ajout d'équipement de traitement de l'eau.

9.1.2 Installations liées à l'administration et aux opérations

Aucun changement important n'est prévu à cet égard durant le premier cycle quinquennal du plan directeur. Cependant, pour répondre au besoin grandissant en matière de locaux à bureaux, le laboratoire de la conservation des ressources, actuellement situé au centre administratif, sera déplacé au centre d'entretien, et l'espace qu'il occupait sera rénové et transformé en bureaux pour les gardes de parc. En outre, les bâtiments servant à l'hébergement des employés, situés à l'extérieur du parc, seront vendus.

9.2 STRATÉGIE D'INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE

Parcs Canada est résolu à limiter les répercussions réelles ou éventuelles de ses opérations sur l'environnement. L'Agence est également résolue à renforcer l'appui des visiteurs, des intervenants, des employés, des entreprises du parc et de la population canadienne à la réalisation de cet objectif.

Depuis le plan de gestion de 1993, le parc national Kouchibouguac a apporté un certain nombre d'améliorations à la gestion de l'environnement. Le parc a mis en place une stratégie de réduction et de réacheminement des déchets ainsi que des pratiques d'achats écologiques, qui ont réduit considérablement la quantité de déchets acheminés aux sites d'enfouissement. Le parc a également réduit les déplacements motorisés de ses employés, installé des systèmes de réglage automatique

de la température et pris d'autres mesures qui ont réduit considérablement les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le parc.

Le parc national Kouchibouguac s'emploie à respecter la *Directive de Parcs Canada en matière de gestion environnementale* (Parcs Canada, 2009b). À l'heure actuelle, il atteint ou dépasse la plupart des objectifs et des cibles qui y sont énoncés. Cependant, il faudrait porter une attention particulière à certains aspects de la gestion environnementale, en particulier la gestion des déchets solides, la conservation de l'eau, les achats écologiques et la réduction accrue des émissions de GES. La présente stratégie d'intendance environnementale donne un aperçu des mesures qui doivent être prises pour atteindre les résultats souhaités à l'égard de ces aspects de la gestion environnementale.

Objectif

Réduire davantage les impacts sur l'environnement des bâtiments, de l'ensemble des biens, des opérations internes et des pratiques en matière d'achats du parc, et encourager les employés, les visiteurs et les entreprises du parc à accepter de partager la responsabilité à l'égard de l'intendance environnementale.

Cibles

- Appliquer le système de tri des déchets secs et des déchets humides à 90 % des déchets solides d'ici 2015.
- D'ici 2015, réduire de 10 % la quantité d'eau utilisée.
- D'ici 2020, réduire les émissions de GES (taux de 1998) de 20 %.

Mesures à prendre

Gestion des déchets solides

- Mettre en œuvre le programme de gestion des déchets solides dans toutes les aires de fréquentation diurne d'ici 2012.

Conservation de l'eau

- À mesure que les robinets, les pommeaux et tout autre équipement lié à l'utilisation de l'eau s'usent, les remplacer par de l'équipement plus écologique.

Achats écologiques

- Augmenter l'utilisation de produits écologiques dans le cadre des opérations du parc et veiller à ce que les employés chargés des achats connaissent les principes liés aux achats écologiques.

Émissions de gaz à effet de serre

- Intégrer des technologies éconergétiques et rentables au moment de construire ou de moderniser les installations et l'équipement (conformément à la *Directive sur l'écologisation des immeubles de Parcs Canada* [2007]).
- Réduire le nombre de véhicules du parc automobile, tout en continuant de répondre aux exigences opérationnelles.

Plan d'urgence environnementale

- Élaborer un plan d'urgence environnementale d'ici 2010.

Ciels étoilés

- Rétablir et protéger les ciels étoilés du parc au moyen de pratiques d'éclairage responsables, et respecter les Pratiques exemplaires et spécifications en matière d'éclairage extérieur à Parcs Canada.

Encourager et habiliter les employés

- Mettre des outils à la disposition des employés pour les encourager et les habiliter à respecter l'environnement et à appuyer les objectifs de l'Agence.

Informier et mobiliser les visiteurs, les intervenants et le public

- Fournir du matériel éducatif sur le site Web du parc national Kouchibouguac, au centre d'accueil et sur les terrains de camping pour informer les visiteurs et le public des principes et des initiatives en matière d'intendance environnementale dans le parc et des façons dont ils peuvent y contribuer.
- Mobiliser les partenaires et les intervenants dans le contexte de la gestion de l'environnement et veiller à ce qu'ils soient informés et qu'ils aient la possibilité d'avoir une influence et de participer, le cas échéant.

10.0 Surveillance et reddition de comptes

Les plans directeurs mettent en œuvre l'orientation énoncée dans le plan d'entreprise de Parcs Canada et se servent de stratégies clés, d'objectifs et de mesures pour produire des résultats. Le cycle de planification de gestion intègre la surveillance et l'évaluation pour déterminer les progrès réalisés. Les rapports annuels de mise en œuvre évaluent l'application des mesures préconisées dans le plan directeur. Les rapports sur l'état du parc évaluent l'état du parc et des tendances relatives aux trois éléments du mandat de Parcs Canada, l'état des relations de consultation avec les Autochtones et l'état des terres du point de vue des Autochtones. Les rapports sur l'état évaluent en outre la réalisation des résultats souhaités énoncés dans le plan directeur. Le rapport sur l'état du parc constituera le fondement de l'examen quinquennal du plan directeur du parc national Kouchibouguac et servira à déterminer quels sont les enjeux et les défis qui doivent être abordés dans le prochain cycle de planification de gestion.

Parcs Canada évalue l'état de l'intégrité écologique et les tendances à cet égard au moyen d'un programme de surveillance écologique. En 2008, Parcs Canada a mis en œuvre une approche biorégionale à la surveillance écologique qui renforce la capacité de l'Agence d'identifier les tendances régionales et d'en faire rapport. La biodiversité, les processus et les facteurs de stress sont évalués au moyen d'un éventail de mesures biologiques, chimiques et physiques (voir l'annexe 2). Le programme de surveillance écologique du parc national Kouchibouguac est toujours en évolution. D'ici 2013, le parc aura élaboré, mis en œuvre et peaufiné tous ses protocoles de surveillance écologique. Le plan directeur comprend des cibles additionnelles qui mesureront l'efficacité des mesures de gestion en ce qui concerne la protection des ressources.

Parcs Canada s'emploie actuellement à élaborer et à mettre en œuvre un programme de surveillance structuré qui mesure l'état de l'expérience du visiteur. En se servant des sondages remplis par les visiteurs, le parc national Kouchibouguac établira des repères pour les attentes en matière de rendement dans la région, par exemple en ce qui a trait au pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite et au pourcentage de visiteurs qui considèrent que le parc national Kouchibouguac est important pour eux. Une fois les repères établis, le parc national Kouchibouguac s'emploiera à les améliorer et à atteindre ou à dépasser les cibles de l'Agence. (L'annexe 5 fournit des renseignements plus détaillés sur la façon dont le plan directeur cherche à contribuer aux attentes en matière de rendement dans le contexte de chaque élément du mandat de l'Agence.)

En plus de surveiller l'état de l'expérience du visiteur, le parc surveillera l'efficacité des activités et des programmes liés à l'expérience du visiteur en faisant rapport sur les cibles énoncées dans le présent plan. Par exemple, le parc national Kouchibouguac modernisera le centre d'accueil du parc d'ici 2011 et vise à améliorer la satisfaction des visiteurs à l'égard du centre d'accueil. L'atteinte de cette cible sera évaluée au moyen du prochain sondage PIV et/ou au moyen de recherches personnalisées. Divers outils sont utilisés pour surveiller l'expérience du visiteur, y compris les outils suivants :

- le Programme d'information sur les visiteurs (PIV), qui consiste en un sondage mené au moins tous les cinq ans pour évaluer les indicateurs généraux comme l'agrément des visiteurs et le taux de satisfaction des visiteurs à l'égard des programmes, des services et des installations du parc;

- d'autres sondages personnalisés élaborés pour mesurer des éléments particuliers de l'expérience du visiteur dans le parc, comme un sondage à l'intention des gens qui fréquentent le parc en hiver;
- les statistiques relatives aux visiteurs, y compris les statistiques sur l'affluence, peuvent être utilisées pour déduire les tendances en matière d'expérience du visiteur; par exemple, les visites répétées laissent entendre que les visiteurs sont satisfaits, tandis qu'une diminution de l'utilisation de certains produits et services du parc laisse entendre que l'offre suffit à la demande;
- les commentaires fournis par les visiteurs et lors des séances de consultation avec le public et les intervenants;
- le suivi des revenus générés au moyen des droits perçus dans le cadre des programmes ou des activités du parc.

Une autre priorité de Parcs Canada, outre la protection des ressources et l'expérience du visiteur, consiste à accroître l'appui accordé aux lieux patrimoniaux protégés, y compris les parcs nationaux, en améliorant la sensibilisation, l'appréciation et la compréhension de la population canadienne à leur égard. L'Agence Parcs Canada s'emploie actuellement à élaborer un programme national en vue de mesurer la sensibilisation et la compréhension de la population canadienne à l'égard des endroits administrés par Parcs Canada, ainsi que la mobilisation des intervenants et des partenaires à l'égard de la protection et de la mise en valeur de ces endroits. Le parc national Kouchibouguac élabore et met en œuvre des activités et des programmes qui contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux.

Le parc mesurera également l'efficacité de ses activités et de ses programmes pour ce qui est de joindre la population canadienne et pour mobiliser les intervenants et les partenaires en rendant compte des cibles énoncées dans le plan directeur, y compris les cibles qui mesurent l'amélioration des possibilités de participation. Lorsque c'est possible et rentable, des recherches personnalisées pourront être menées pour évaluer l'efficacité des programmes. L'efficacité des mesures de diffusion externe et d'éducation du public sera évaluée de façon plus approfondie de la façon suivante :

- à l'aide de mécanismes de rétroaction qui permettent de veiller à ce que les objectifs en matière d'apprentissage et les buts de Parcs Canada soient atteints;
- en continuant de compiler des données statistiques détaillées sur le nombre de personnes visées par les initiatives (parmi les publics cibles), et en évaluant les tendances pour l'avenir;
- en assurant le suivi du nombre de demandes de service formulées par les établissements d'enseignement, les autres ordres de gouvernement, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les divers intervenants et partenaires.

Le parc national Kouchibouguac continue de mettre à jour la base de données spatiales du parc en vue de documenter l'emplacement et l'état des ressources écologiques et culturelles du parc et les installations pour les visiteurs.

11.0 Évaluation environnementale stratégique

Il incombe à Parcs Canada d'évaluer et d'atténuer les incidences de ses mesures sur les écosystèmes et sur les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* impose une évaluation environnementale des plans et politiques présentés au Cabinet fédéral ou à un ministre à des fins d'approbation, y compris les plans directeurs des parcs nationaux.

Ainsi, une évaluation environnementale stratégique des objectifs, des programmes et des mesures de gestion décrits dans le présent plan directeur a été effectuée. Les objectifs de l'évaluation environnementale étaient les suivants :

- veiller à ce que les orientations stratégiques, les objectifs et les propositions contenus dans le plan respectent et appuient les objectifs en matière d'intégrité écologique pour le parc national;
- évaluer les incidences des options de rechange envisagées dans le plan afin d'améliorer les effets positifs sur l'environnement et d'éviter ou de diminuer les effets négatifs potentiels;
- veiller à ce que le plan contienne des mesures pour s'attaquer adéquatement aux divers facteurs de stress et aux préoccupations concernant les effets résiduels et cumulatifs sur les écosystèmes;
- répertorier les compromis et les incidences éventuels, y compris les incidences résiduelles positives et négatives du plan global.

L'évaluation comportait une évaluation des effets cumulatifs de toutes les propositions sur l'environnement. Elle tenait aussi compte de l'ensemble des répercussions potentielles sur les ressources naturelles et culturelles du parc national découlant tant des opérations en cours que des projets proposés.

Les politiques environnementales fédérales pertinentes, y compris celles de Parcs Canada, ont été examinées dans le cadre de l'examen des politiques. Les orientations stratégiques proposées décrites dans le plan directeur sont conformes à ces politiques. La mise en œuvre des orientations stratégiques et des mesures précises qui sont proposées devrait permettre une amélioration de l'intégrité écologique pour le parc national du Canada Kouchibouguac.

Les défis auxquels fait face le parc en matière d'environnement sont reconnus dans les orientations et les initiatives décrites dans le plan. Les intervenants et le public ont eu la possibilité de participer à l'examen tout au long du processus de planification. Les points de vue et les commentaires de la population, y compris les préoccupations écologiques, figurent dans le plan directeur.

Le plan directeur propose quelques mesures de gestion qui pourraient entraîner certains effets environnementaux négatifs. Cependant, ces effets devraient être atténués lorsqu'on les examinera de plus près au cours des évaluations environnementales relatives aux projets particuliers qui sont exigées par la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Les initiatives suivantes pourraient faire l'objet d'évaluations environnementales :

- la gestion active des espèces envahissantes;
- les activités de remise en état;
- les nouvelles activités récréatives;
- la gestion de la végétation, la gestion du sel de voirie et la réfection des routes;

- l'enlèvement de tout élément d'infrastructure déclassé;
- la réfection d'un élément d'infrastructure du parc;
- la gestion du dragage;
- les sites contaminés.

En vue de protéger et d'améliorer les valeurs écologiques, il pourrait également être nécessaire d'effectuer une évaluation environnementale stratégique à l'égard des plans auxiliaires suivants :

- le plan de gestion du feu;
- les programmes de rétablissement d'une espèce en péril;
- le plan de gestion de la mye;
- le plan de réduction du pin gris;
- le plan de gestion du sel de voirie;
- le plan de gestion aquatique;
- le plan de conservation et d'entretien pour les ressources culturelles *in situ*.

Ensemble, les orientations stratégiques et les mesures de gestion décrites dans le plan contribueront à une amélioration globale de l'intégrité écologique du parc national du Canada Kouchibouguac.

Références

CANADA. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. DIRECTION GÉNÉRALE DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX. *Parc national Kouchibouguac : Plan directeur*, 1993.

CANADA et NOUVEAU-BRUNSWICK. *Réponses aux recommandations de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac*, 1981.

CONSEIL CANADIEN DES PARCS. *Principes et lignes directrices pour la restauration écologique dans les aires naturelles protégées du Canada*, 2008.

DEGRÂCE, E. *Histoire humaine du Parc national de Kouchibouguac*, rapport inédit présenté à Parcs Canada, 1984.

KERR, W. *Port-Royal Habitation: The Story of the French and Mi'kmaq at Port-Royal 1604-1613*, Halifax, Nimbus Publishing Ltd., 2005.

LA FOREST, G. et M. ROY. *Rapport de la Commission spéciale d'enquête sur le Parc national de Kouchibouguac*, 1981.

Loi sur l'Agence Parcs Canada, L.C. 1998, ch. 31.

Loi sur les espèces en péril, L.C. 2002, ch. 29.

Loi sur les parcs nationaux du Canada, L.C. 2000, ch. 32.

MAZEROLLE, D.M. *Évaluation de la flore exotique envahissante et étude comparative de la végétation des habitats perturbés au parc national Kouchibouguac : vers le développement d'une stratégie systématique de gestion*, 2006. Thèse de maîtrise, Université de Moncton.

Native Council of Nova Scotia (NCNS). *Mi'kmaq Fisheries Netukulimk: Towards a Better Understanding*, Halifax, Atlantic Nova Print Inc., 1987.

PARCS CANADA. *Directive de Parcs Canada en matière de gestion environnementale*, 2009b.

PARCS CANADA. *Ecological Integrity Statement for Kouchibouguac National Park: An Anticipation Scenario for 2015*, rapport inédit présenté par André Poulin et Eric Tremblay, 2004.

PARCS CANADA. *Gulf of St. Lawrence Aster (Symphyotrichum laurentianum): Management and Monitoring Plan Kouchibouguac National Park*, rapport inédit présenté par S. Dietz et R. Chiasson, 2001.

PARCS CANADA. *Parc national du Canada Kouchibouguac : Étude sur les visiteurs hivernaux en 2007*, 2007.

PARCS CANADA. *Parc national du Canada de Kouchibouguac : Programme d'information sur les visiteurs – Rapport final 2005*, 2005.

PARCS CANADA. *Parc national Kouchibouguac : Évaluation de l'expérience du visiteur*, 2008b.

PARCS CANADA. *Parc national Kouchibouguac du Canada : plan conceptuel de l'expérience offerte au visiteur*, rapport inédit présenté par Wayne Kerr, 2009a.

PARCS CANADA. *Parcs Canada – Guide de la planification de la gestion*, 2008a.

PARCS CANADA. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, Ministère du Patrimoine canadien, 1994.

WHITEHEAD, H.R. et H. MCGEE. *The Micmac: How Their Ancestors Lived Five Hundred Years Ago*, Halifax

ANNEXE 1

Résumé des mesures prévues : stratégie de mise en œuvre

Il incombe au directeur de l'unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick de mettre en œuvre le présent plan directeur. Les mesures de gestion proposées dans le plan directeur seront mises en œuvre par l'intermédiaire du plan d'affaires annuel de l'unité de gestion, qui prévoit les mesures qui seront mises en œuvre chaque année, ainsi que les coûts et les échéances.

Un résumé des priorités à l'égard des mesures prévues est présenté dans le tableau ci-dessous, qui ne comprend pas les activités de gestion courante. Les priorités ont été établies de façon à indiquer quelles mesures doivent

être prises à court terme (d'ici 2011), quelles mesures doivent être mises en œuvre au cours du premier cycle de planification (2010-2015) et quelles mesures devront être prises à plus long terme. Certaines mesures seront continues, ce qui explique pourquoi leur mise en œuvre s'étend sur plus d'une période.

Les progrès réalisés seront consignés dans des rapports annuels de mise en œuvre du plan directeur et dans le Rapport sur l'état du parc, après quoi le plan directeur sera examiné. La publication du Rapport sur l'état du parc et l'examen du plan directeur auront lieu d'ici 2015.

Conservation des ressources patrimoniales	Court terme : 2010-2011	Premier cycle de planification : 2010-2015	Long terme : 2015-2020
Ressources naturelles			
Instaurer un programme de rachat volontaire des permis de pêche commerciale.	•	•	
Réduire les prises accessoires au moyen de l'éducation du public, de la recherche, du programme de rachat volontaire et d'un programme renforcé de prévention et d'application de la loi.	•	•	•
Étendre le programme de surveillance du pluvier siffleur par caméra à distance.	•	•	
Mettre au point et implanter un programme d'élevage en captivité du pluvier siffleur.	•	•	
Établir une stratégie pour assurer la préservation et le rétablissement de la léchéa maritime.		•	
Réduire la circulation des véhicules hors route dans le parc par des mesures de prévention et d'application de la loi.	•	•	•
Restreindre la navigation nocturne dans les eaux du parc aux canaux de navigation établis.	•	•	•
Ne plus autoriser la circulation hivernale sur les pistes de véhicule à neige le long de la route 117 et sur les rivières et les lagunes gelées (sauf pour les pêcheurs professionnels lorsqu'ils pêchent).	•	•	•

Conservation des ressources patrimoniales	Court terme : 2010-2011	Premier cycle de planification : 2010-2015	Long terme : 2015-2020
Fixer des objectifs et des cibles au sujet du rétablissement d'une forêt acadienne représentative.		•	•
Établir et mettre en œuvre le plan de gestion du feu.	•	•	•
Avec des partenaires, rétablir les populations de saumon atlantique dans les rivières Richibucto et Kouchibouguacis.	•	•	
Avec des partenaires, recueillir des renseignements de base sur l'anguille d'Amérique.	•	•	
Avec des partenaires, faire de la recherche sur les effets de la pêche commerciale sur le bar rayé dans la ZIC.	•	•	
Surveiller les incidences environnementales liées à la fréquentation de la dune Richibucto Nord.		•	•
Aménager des zones d'accostage pour les chalands utilisés dans la pêche commerciale à l'intérieur du parc (afin de remettre en état les zones riveraines du littoral).		•	
Ressources culturelles			
Dresser et tenir à jour l'inventaire des ressources culturelles du parc.		•	
Veiller à l'inclusion des connaissances locales et du savoir traditionnel autochtone et élaborer un énoncé de valeur des ressources culturelles (EVRC).		•	
Élaborer un cadre de surveillance et de gestion des ressources culturelles et/ou intégrer les résultats de l'EVRC directement dans le prochain cycle de planification.		•	

Expérience du visiteur	Court terme : 2010-2011	Premier cycle de planification : 2010-2015	Long terme : 2015-2020
Études de marché et promotion			
Analyser les besoins et les attentes des visiteurs actuels et éventuels.	•	•	•
Analyser les niveaux de satisfaction et de rapprochement, cerner les écarts et améliorer l'expérience du visiteur de manière à combler ces écarts.	•	•	•
Élaborer des initiatives de promotion et de partenariat de manière à accroître la fréquentation.	•	•	•

Expérience du visiteur	Court terme : 2010-2011	Premier cycle de planification : 2010-2015	Long terme : 2015-2020
Faire la promotion de la désignation du parc à titre de réserve de ciel étoilé.	•	•	•
Interprétation dans les parcs nationaux			
Élaborer une exposition sur les anciens résidents acadiens et anglophones du parc.	•		
Accroître et étendre les possibilités d'apprentissage et de sensibilisation liées aux espèces en péril à l'intention des visiteurs et du public.	•	•	
Renouveler l'exposition présentée au centre d'accueil.	•		
En collaboration avec les Mi'kmaq des environs et avec les Amis de la rivière Kouchibouguac, créer des expériences pratiques significatives liées aux projets de surveillance de la rivière et de rétablissement du saumon qui s'appuient sur la sensibilisation aux écosystèmes aquatiques et aux liens entre les cultures locales.	•	•	
Offrir aux visiteurs et au public des possibilités d'apprentissage liées à l'anguille d'Amérique.	•	•	
Créer une nouvelle vidéo pour le centre d'accueil.	•		
Évaluer l'intérêt des visiteurs et du public quant aux possibilités d'apprentissage liées aux projets de rétablissement des forêts. Élaborer des activités correspondantes.		•	•
Actualiser les panneaux d'interprétation des sentiers autoguidés.		•	•
Offre de services aux visiteurs			
Renouveler le centre d'accueil.	•		
Revoir le programme d'orientation et de signalisation dans le parc.	•		
Moderniser les terrains de camping de l'avant-pays (prises électriques, toilettes, douches).	•		
Offrir l'accès sans fil à Internet dans les terrains de camping.	•		
Continuer de perfectionner, de mettre à l'essai et d'évaluer les activités d'interprétation et les autres possibilités offertes aux visiteurs pendant les saisons intermédiaires.		•	
Offrir aux embarcations non motorisées un moyen d'accès à la rive de Cap Saint-Louis, au nord des quais de pêche commerciale.	•		
Créer des possibilités pour les visiteurs au quai de Loggiecroft.		•	

Appréciation et compréhension du public	Court terme : 2010-2011	Premier cycle de planification : 2010-2015	Long terme : 2015-2020
Diffusion externe, éducation et communications externes			
Augmenter la participation des visiteurs et de la collectivité aux activités d'intendance du pluvier siffleur.	•	•	
Rafraîchir l'image du parc national Kouchibouguac.		•	
Faciliter la création de possibilités d'apprentissage liées à l'anguille d'Amérique pour les visiteurs et le public.	•	•	
Rafraîchir et actualiser constamment le site Web du parc national Kouchibouguac pour faciliter la découverte du parc.	•	•	
Élaborer des activités d'éducation, de diffusion externe et de communication externe pour mieux faire connaître le parc à Montréal.		•	
Faire la promotion de la désignation du parc à titre de réserve de ciel étoilé et créer des possibilités permettant aux visiteurs et aux gens des environs de comprendre et d'apprécier le ciel étoilé.	•		
Perfectionner le contenu et l'exécution des programmes scolaires qui intègrent des thèmes axés sur le patrimoine naturel et culturel, et inculquer aux jeunes de la région un sentiment de fierté et de saine gestion à l'endroit du parc.	•	•	•
Perfectionner le contenu et l'exécution des programmes scolaires qui font naître chez les Mi'kmaq de la région un sentiment d'attachement à l'égard du parc.	•	•	•
Mobilisation des intervenants et des partenaires			
En collaboration avec le comité des anciens résidents, créer des possibilités pour célébrer efficacement l'histoire des anciens résidents du parc.	•	•	
Travailler en étroite collaboration avec les Mi'kmaq pour veiller à ce que le patrimoine culturel et le savoir traditionnel des Mi'kmaq soient convenablement intégrés à la recherche, à l'expérience du visiteur et aux programmes éducatifs.	•	•	•
En partenariat avec les collectivités et les groupes culturels, encourager l'organisation d'activités dans le parc qui soulignent le patrimoine culturel du parc et des environs.	•	•	•
Créer une stratégie afin de donner plus de possibilités aux gens de la région de s'engager auprès du parc et d'y contribuer.	•		

Appréciation et compréhension du public	Court terme : 2010-2011	Premier cycle de planification : 2010-2015	Long terme : 2015-2020
Installer un kiosque d'accueil à l'entrée nord du parc (pour renforcer le lien avec la collectivité de Pointe-Sapin).	•		
Continuer à rencontrer les Premières nations d'Elsipogtog et de L'nui Menikuk (Indian Island) selon les besoins et les intérêts de chaque Première nation.	•	•	•

Route de transit, administration et opérations	Court terme : 2010-2011	Premier cycle de planification : 2010-2015	Long terme : 2015-2020
Remettre en état les ponts situés sur la route 117.	•		
Continuer d'inspecter et d'entretenir la route 117.	•	•	•
Mettre en œuvre un programme de gestion des déchets solides dans toutes les aires de fréquentation diurne.		•	
Augmenter les achats écologiques.	•	•	•
Intégrer les technologies éconergétiques et rentables au moment de construire ou de moderniser les installations et l'équipement.	•	•	•
Élaborer un plan d'urgence environnementale.	•		

ANNEXE 2

Programme de surveillance de l'intégrité écologique

Indicateur de l'IE	Projet/mesure	Éléments	Processus	Biodiversité	Facteur de stress
Écosystème					
Forêt acadienne	Domination, croissance et état des arbres/arbustes	Domination, croissance et état des espèces clés	•	•	
	Salamandres	Abondance		•	•
	Lichens	Indice de la qualité de l'eau-diversité		•	•
	Espèces exotiques envahissantes	Indice des plantes envahissantes			•
	Climat		•		
Écosystèmes d'eau douce (aquatiques)	Productivité du saumon juvénile	Productivité/abondance	•		•
	Qualité de l'eau	Indice de la qualité de l'eau	•		•
	Loutre de rivière	Densité		•	•
	Invertébrés benthiques	Diversité/abondance		•	•
Tourbières	Végétation des tourbières, quantité et qualité de l'eau	Diversité/abondance de la végétation, puits	•	•	
Écosystèmes côtiers (dynamique des dunes et des oiseaux)	Dynamique des îles-barrières	Taux d'érosion/modification de l'habitat	•		
	Harlé huppé	Abondance/productivité	•	•	
	Population de sternes pierregarins	Abondance/productivité	•	•	
	Pluvier siffleur (espèce en péril)	Abondance/productivité	•	•	•

Indicateur de l'IE	Projet/mesure	Éléments	Processus	Biodiversité	Facteur de stress
Écosystème					
(estuaires)	Intégrité biotique des estuaires	Abondance/ diversité	•	•	•
	Mye	Abondance/ productivité	•	•	•
(marais salés)	Productivité des marais salés	Accrétion et productivité à la surface et au-dessous du sol	•		

ANNEXE 3

Espèces soulevant des inquiétudes sur le plan de la conservation

Le parc national Kouchibouguac abrite une grande diversité de plantes et d'animaux, y compris plusieurs espèces en péril qui nécessitent un degré élevé de protection. À l'heure actuelle, sept espèces présentes dans le parc se sont vu accorder une protection en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du Canada (tableau 1). Huit autres espèces ont été évaluées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et/ou le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC) et ont été jugées être des espèces en voie de disparition, menacées ou préoccupantes, mais ne sont pas énumérées dans la LEP (tableau 2). Par l'intermédiaire du Centre de données sur la conservation du Canada atlantique, Parcs Canada a évalué de façon approfondie toutes les espèces soulevant des inquiétudes sur le plan de la conservation dans le parc (espèces évaluées par le COSEPAC, inscrites au registre provincial et candidates au COSEPAC).

Espèces prioritaires

Dans le contexte des activités de rétablissement au cours du premier cycle de planification, Parcs Canada a ciblé trois espèces soulevant des inquiétudes sur le plan de la conservation : le pluvier siffleur, la léchée maritime et l'aster du golfe Saint-Laurent. Environnement Canada est l'organisme responsable du rétablissement de ces espèces; Parcs Canada est un organisme participant. Ces espèces sont jugées prioritaires, parce qu'un grand nombre d'entre elles sont régulièrement ou historiquement présentes dans le parc et que les activités de gestion prévues sont susceptibles de stabiliser ou d'augmenter les populations dans le parc.

Le pluvier siffleur, la léchée maritime et l'aster du golfe Saint-Laurent dépendent tous de l'habitat côtier pour survivre. Le pluvier siffleur, un petit oiseau de rivage qui niche sur les plages du parc, est en voie de disparition dans le monde entier et figure à l'annexe 1 de la LEP. La prédation, les perturbations humaines et la détérioration de l'habitat sont les principales causes du déclin de cette espèce. Depuis deux décennies, Parcs Canada participe activement à la surveillance et à la protection du pluvier siffleur dans le parc national Kouchibouguac, notamment en fermant des plages et en protégeant les nids au moyen d'exclos anti-prédation. En 2009, le parc a lancé un ambitieux programme de cinq ans fondé sur la participation du public en vue du rétablissement de l'espèce.

L'aster du golfe Saint-Laurent est une petite plante qui croît dans les marais salés abrités et dans les secteurs saumâtres. Il figure à l'annexe 1 de la LEP en tant qu'espèce menacée. En 2000, l'aster a été découvert à deux endroits dans le parc; cependant, une tempête survenue plus tard la même année a éradiqué la plante (Parcs Canada, 2001). Néanmoins, nous savons que la plante est toujours présente en dormance dans le parc, car des graines d'aster ont été découvertes dans des sédiments. Les efforts déployés par Parcs Canada pour protéger la population

d'aster du golfe Saint Laurent dans le parc sont axés sur la surveillance, la protection de l'habitat et le rétablissement, le cas échéant.

La lécéa maritime, que le COSEPAC a jugé en 2008 être une espèce préoccupante, est une variété distincte de lécéa – une plante herbacée vivace de la famille des Cistacées. Bien que cette plante ne figure pas actuellement à l'annexe 1 de la LEP, elle est l'une des priorités de Parcs Canada en matière de protection dans le parc national Kouchibouguac, car la plus importante population de cette espèce se trouve dans le parc. Le parc national Kouchibouguac surveille et protège activement cette espèce et son habitat.

Autres espèces importantes

D'autres espèces présentes dans le parc, notamment le bar rayé et l'anguille d'Amérique, doivent être mieux comprises pour pouvoir être protégées efficacement. Bien que ni l'une ni l'autre de ces espèces ne soit protégée sous le régime de la LEP, le COSEPAC a jugé que le bar rayé est une espèce menacée et que l'anguille d'Amérique est une espèce préoccupante. Ces deux espèces ont une grande importance culturelle pour les Autochtones et jouent un rôle important dans la santé des écosystèmes aquatiques du parc et de la région environnante.

Parcs Canada, la Première nation d'Elsipogtog et le ministère des Pêches et des Océans travaillent ensemble pour combiner le savoir traditionnel autochtone et les connaissances scientifiques modernes en vue de mieux comprendre les effets de la pêche commerciale sur le bar rayé. Un projet semblable, regroupant plusieurs parcs nationaux des provinces de l'Atlantique et organismes autochtones de même que l'Université de Moncton, a été lancé en vue de recueillir des renseignements de base sur les populations d'anguille de l'Amérique et de mobiliser la population canadienne à l'égard de cet important programme relatif aux espèces en péril. Parcs Canada a également mené des recherches sur la tortue des bois, une espèce préoccupante inscrite à l'annexe 1 de la LEP, pour évaluer le nombre de tortues dans le parc et dans la zone d'influence et de coopération ainsi que pour déterminer quelles sont les principales menaces auxquelles l'espèce est confrontée.

En outre, le COSEPAC s'emploie actuellement à évaluer le saumon atlantique, qui est très important pour les collectivités autochtones et non autochtones des environs. La population de saumon atlantique du Sud-Est du Nouveau-Brunswick est en déclin depuis les années 1980. Parcs Canada travaille en partenariat avec la Première nation d'Elsipogtog et les Amis de la rivière Kouchibouguac pour rétablir les populations de saumon atlantique dans les rivières du parc et de la région environnante.

Il existe également un certain nombre d'oiseaux (figurant à l'annexe 1 de la LEP et/ou évalués par le COSEPAC) qui sont présents dans le parc et qu'il faut répertorier et analyser, y compris la paruline du Canada, le martinet ramoneur, l'engoulevent d'Amérique et le moucherolle à côtés olive. La sterne pierregarin est une autre espèce importante qui est présente dans le parc et qui n'a pas été évaluée par le COSEPAC, mais qui fait tout de même l'objet de préoccupations. Le parc abrite l'une des plus importantes colonies de sterns pierregarins en Amérique du Nord. À l'instar du pluvier siffleur, la sterne pierregarin niche dans un habitat très fragile qui est vulnérable aux perturbations et qui nécessite un degré élevé de protection.

Espèces en péril présentes dans le parc et figurant à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril

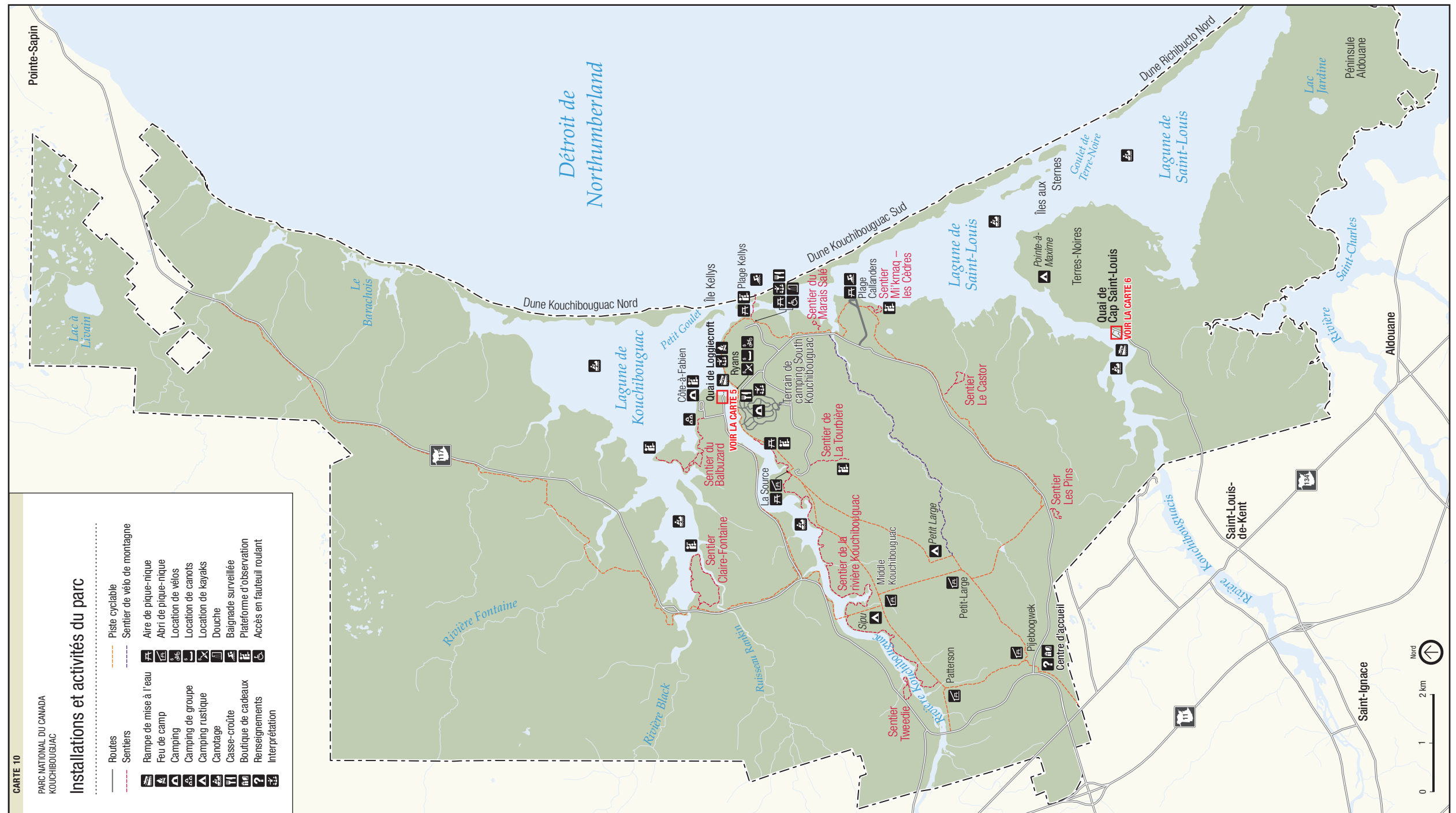
Nom commun	Nom scientifique	Désignation du COSEPAC	Statut en vertu de la LEP	Statut en vertu de la Loi sur les espèces menacées d'extinction (N.-B.)
Pluvier siffleur	<i>Charadrius melodus melodus</i>	Espèce en voie de disparition (mai 2001)	Espèce en voie de disparition (annexe 1)	Espèce menacée
Aster du golfe Saint-Laurent	<i>Symphyotrichum laurentianum</i>	Espèce menacée (mai 2004 – dans une catégorie de risque plus élevée)	Espèce menacée (annexe 1)	Espèce menacée (1996)
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	Espèce menacée (novembre 2007 – dans une catégorie de risque plus élevée)	Espèce préoccupante (annexe 3)	Espèce menacée
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Espèce préoccupante (avril 1994 – nouveau)	Espèce préoccupante (annexe 3)	
Monarque	<i>Danaus plexippus</i>	Espèce préoccupante (novembre 2001)	Espèce préoccupante (annexe 1)	
Garrot d'Islande (population de l'Est)	<i>Bucephala islandica</i>	Espèce préoccupante (novembre 2000)	Espèce préoccupante (annexe 1)	
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Espèce menacée	Espèce menacée (annexe 1)	

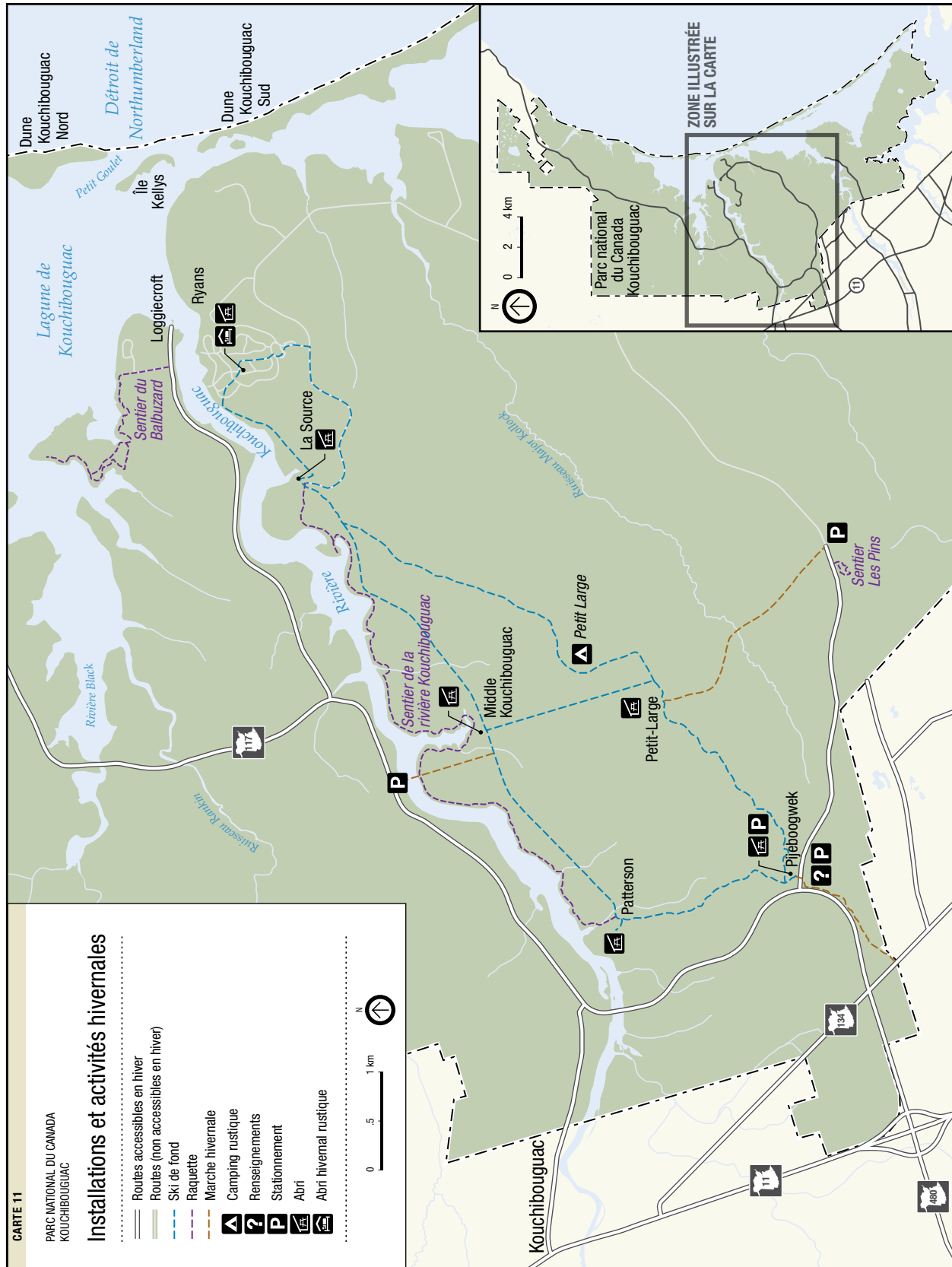
Autres espèces préoccupantes sur le plan de la conservation (évaluées par le COSEPAC et/ou figurant au registre provincial)

Nom commun	Nom scientifique	Désignation du COSEPAC	Statut en vertu de la LEP	Statut en vertu de la Loi sur les espèces menacées d'extinction (N.-B.)
Léchée maritime	<i>Lechea maritima</i>	Espèce préoccupante (2008)	Aucun statut	
Bar rayé (population du sud du golfe du Saint-Laurent)	<i>Morone saxatilis</i>	Espèce menacée (novembre 2004 – nouveau)	Aucun statut (aucune annexe)	
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>	Espèce préoccupante (avril 2006)	Aucun statut (aucune annexe)	
Listère austral	<i>Listera australis</i>	Non évaluée	Non inscrite	Espèce menacée
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Espèce menacée (avril 2007 – nouveau)	Aucun statut (aucune annexe)	
Lynx du Canada	<i>Lynx Canadensis</i>	Espèce non en péril (mai 2001)	Non inscrite	Espèce régionale menacée
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	Espèce menacée (2007)	Aucun statut	
Paruline du Canada	<i>Wilsonia canadensis</i>	Espèce menacée	Aucun statut (aucune annexe)	

ANNEXE 4

Carte des installations et des activités du parc





ANNEXE 5

Façon dont le plan directeur du parc national Kouchibouguac appuie le cadre de gestion du rendement de l'Agence Parcs Canada

CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

Résultats souhaités	Attente en matière de rendement	Objectifs du parc qui appuient les résultats souhaités
Intégrité écologique		
Les mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux. ----- La conservation des écosystèmes est améliorée grâce à la gestion active.	Au moins un indicateur de l'intégrité écologique dans 26 parcs nationaux est amélioré entre mars 2008 et mars 2014.	1.1 Réduire l'incidence de la pêche commerciale sur l'intégrité écologique. 1.2 Protéger les espèces en péril. 1.3 Surveiller les effets de l'élévation du niveau de la mer et réagir à ces changements. 1.4 Réduire la circulation des véhicules motorisés hors route et des embarcations motorisées. 1.5 Surveiller, éliminer et contenir les espèces envahissantes. 1.6 Préserver/rétablir les processus écologiques dans l'écosystème forestier. 1.7 Sensibiliser davantage les visiteurs et le public aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement, et les amener à y participer davantage. 4.1 Accroître le sentiment d'attachement, l'engagement et l'appui des gens de la région à l'égard du parc. 4.2 Encourager les Mi'kmaq à fréquenter le parc et à s'engager à l'égard du parc. 4.4 Travailler en collaboration avec des partenaires et des intervenants dans la ZIC afin de contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc et d'appuyer les efforts de protection de l'environnement dans la région. Approche de gestion par secteur (AGS) 1 : Appuyer les quais tout en assurant l'intégrité écologique du parc. AGS 2 : Appuyer les quais comme aires de mise à l'eau pour les activités de navigation (et éliminer progressivement le mouillage nocturne des bateaux de plaisance).
Ressources culturelles		
L'état des ressources culturelles administrées par Parcs Canada dans les parcs nationaux est maintenu.	Maintenir l'état des ressources culturelles administrées par Parcs Canada dans trois parcs nationaux d'ici mars 2014.	3.3 Protéger et mettre en valeur la culture et l'histoire du parc.

EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Résultats souhaités	Attente en matière de rendement	Objectifs du parc qui appuient les résultats souhaités
Les visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement pour les lieux visités.	En moyenne, 85 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage considèrent que le lieu visité revêt de l'importance pour eux. ----- En moyenne, 90 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur expérience et, en moyenne, 50 % en sont très satisfaits.	1.7 Sensibiliser davantage les visiteurs et le public aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement, et les amener à y participer davantage. 2.1 Mieux cerner les marchés actuels et éventuels, faire de la promotion et accroître le nombre de visiteurs. 2.2 Accroître les possibilités, pour les visiteurs, de découvrir et d'apprécier le parc, et de nouer des liens avec le parc, en modernisant l'équipement d'interprétation et de signalisation du parc ainsi que les principales installations destinées aux visiteurs. 2.3 Améliorer l'offre de camping. 2.4 Fournir des services, des activités et des programmes d'interprétation répondant à des normes élevées à longueur d'année. 3.1 Consolider les liens et les efforts de collaboration afin de souligner et de rappeler l'histoire et le patrimoine culturel du parc. 3.2 Faciliter la création de possibilités pour les visiteurs et les publics visés par les programmes de diffusion externe et d'éducation afin d'amener chaque personne à nouer des liens avec le patrimoine culturel du parc. 3.3 Protéger et mettre en valeur la culture et l'histoire du parc. 4.1 Accroître le sentiment d'attachement, l'engagement et l'appui des gens de la région à l'égard du parc. 4.2 Encourager les Mi'kmaq à fréquenter le parc et à s'engager à l'égard du parc. 4.6 Accroître la connaissance des incidences environnementales sur la dune Richibucto Nord et préconiser une attitude d'intendance responsable auprès des gens qui fréquentent la dune. AGS 3 : Créer des possibilités d'expériences pour les visiteurs aux quais.
Marketing et promotion		
La population canadienne visite les lieux administrés par Parcs Canada.	D'ici mars 2012, accueillir 22,4 millions de visiteurs dans les lieux administrés par Parcs Canada.	2.1 Mieux cerner les marchés actuels et éventuels, faire de la promotion et accroître le nombre de visiteurs. Tous les autres objectifs liés à l'amélioration de l'expérience du visiteur et au renforcement des relations avec les gens de la région et les Mi'kmaq (voir ci-dessus).

Résultats souhaités	Attente en matière de rendement	Objectifs du parc qui appuient les résultats souhaités
Interprétation dans les parcs nationaux		
Les visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active.	En moyenne, 60 % des visiteurs aux endroits ayant fait l'objet d'un sondage considèrent avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine naturel de l'endroit.	1.7 Sensibiliser davantage les visiteurs et le public aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement, et les amener à y participer davantage. 2.2 Accroître les possibilités, pour les visiteurs, de découvrir et d'apprécier le parc, et de nouer des liens avec le parc, en modernisant l'équipement d'interprétation et de signalisation du parc ainsi que les principales installations destinées aux visiteurs. 2.4 Fournir des services, des activités et des programmes d'interprétation répondant à des normes élevées à longueur d'année. 4.1 Accroître le sentiment d'attachement, l'engagement et l'appui des gens de la région à l'égard du parc. 4.2 Encourager les Mi'kmaq à fréquenter le parc et à s'engager à l'égard du parc. AGS 3 : Créer des possibilités d'expériences pour les visiteurs aux quais.
Offre de services pour les visiteurs dans les parcs nationaux		
Les visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite.	En moyenne, 90 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage ont apprécié leur séjour.	1.7 Sensibiliser davantage les visiteurs et le public aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement, et les amener à y participer davantage. 2.2 Accroître les possibilités, pour les visiteurs, de découvrir et d'apprécier le parc, et de nouer des liens avec le parc, en modernisant l'équipement d'interprétation et de signalisation du parc ainsi que les principales installations destinées aux visiteurs. 2.3 Améliorer l'offre de camping. 2.4 Fournir des services, des activités et des programmes d'interprétation répondant à des normes élevées à longueur d'année. 3.1 Consolider les liens et les efforts de collaboration afin de souligner et de rappeler l'histoire et le patrimoine culturel du parc. 3.2 Faciliter la création de possibilités pour les visiteurs et les publics visés par les programmes de diffusion externe et d'éducation afin d'amener chaque personne à nouer des liens avec le patrimoine culturel du parc. 3.3 Protéger et mettre en valeur la culture et l'histoire du parc. 4.5 Accroître la connaissance des incidences environnementales sur la dune Richibucto Nord et préconiser une attitude d'intendance responsable auprès des gens qui fréquentent la dune. AGS 3 : Créer des possibilités d'expériences pour les visiteurs aux quais.

APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Résultats souhaités	Attente en matière de rendement	Objectifs du parc qui appuient les résultats souhaités
La population canadienne saisit l'importance des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuie leur protection et leur mise en valeur.	D'ici mars 2014, accroître à 60 % le pourcentage d'habitants du pays qui comprennent l'importance des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. ----- D'ici 2014, accroître à 80 % le pourcentage d'habitants du pays qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	1.7 Sensibiliser davantage les visiteurs et le public aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement, et les amener à y participer davantage. 2.5 Améliorer le programme d'éducation du public, de diffusion externe et de communication externe. 4.1 Accroître le sentiment d'attachement, l'engagement et l'appui des gens de la région à l'égard du parc. 4.2 Encourager les Mi'kmaq à fréquenter le parc et à s'engager à l'égard du parc. 4.4 Travailler en collaboration avec des partenaires et des intervenants dans la ZIC afin de contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc et d'appuyer les efforts de protection de l'environnement dans la région.
Diffusion externe, éducation du public et communication externe		
La population canadienne se renseigne sur le patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada et comprend que ces lieux sont protégés et mis en valeur en son nom.	D'ici 2014, accroître le pourcentage d'habitants du pays qui estiment avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada. ----- D'ici mars 2014, accroître le pourcentage d'habitants du pays qui comprennent que les lieux d'importance nationale administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.	1.7 Sensibiliser davantage les visiteurs et le public aux mesures de surveillance, de protection et de rétablissement, et les amener à y participer davantage. 2.5 Améliorer le programme d'éducation du public, de diffusion externe et de communication externe. 3.2 Faciliter la création de possibilités pour les visiteurs et les publics visés par les programmes de diffusion externe et d'éducation afin d'amener chaque personne à nouer des liens avec le patrimoine culturel du parc. 4.1 Accroître le sentiment d'attachement, l'engagement et l'appui des gens de la région à l'égard du parc. 4.2 Encourager les Mi'kmaq à fréquenter le parc et à s'engager à l'égard du parc. 4.4 Travailler en collaboration avec des partenaires et des intervenants dans la ZIC afin de contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc et d'appuyer les efforts de protection de l'environnement dans la région. 4.5 Accroître la connaissance des incidences environnementales sur la dune Richibucto Nord et préconiser une attitude d'intendance responsable auprès des gens qui fréquentent la dune.

Résultats souhaités	Attente en matière de rendement	Objectifs du parc qui appuient les résultats souhaités
Mobilisation des intervenants et des partenaires		
Les intervenants et les partenaires participent à la protection et à la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	D'ici mars 2014, accroître le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada. ----- D'ici mars 2014, accroître le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui estiment avoir des possibilités d'influencer les activités de Parcs Canada ou d'y contribuer.	Voir ce qui précède, plus : 4.3 Jouer un rôle clé par rapport à la vitalité socioéconomique de la région. AGS 3 : Créer des possibilités d'expériences pour les visiteurs aux quais.

ANNEXE 6

Glossaire

AMICA : Amis qui se sont donnés comme mission de promouvoir auprès des visiteurs la protection, la préservation et l'interprétation des ressources naturelles et culturelles du parc national du Canada Kouchibouguac.

Approche de gestion par secteur : Approche visant à garantir l'exécution intégrée du mandat de l'Agence dans une région spécifique, déterminée par divers facteurs : complexité des enjeux, superficie du lieu patrimonial, groupement logique de ressources, attachement particulier des résidents des environs ou des visiteurs à la région, ou simplement région se prêtant à une approche distincte de gestion.

Cible : Vise à faciliter l'établissement de mesures et de rapports sur les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs.

COSEPAC : Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada réunit des spécialistes qui évaluent et désignent les espèces sauvages qui sont en danger de disparaître au Canada.

Écosystème : Communauté d'organismes, les êtres humains compris, ainsi que le milieu inerte dans lequel ils vivent, qui interagissent entre eux et qui sont liés intimement par toute une variété de processus biologiques, chimiques et physiques. Les écosystèmes évoluent souvent au sein d'écosystèmes plus grands.

Effets environnementaux cumulatifs : Effets combinés des facteurs de stress d'origine humaine, qui, à cause de leurs interactions, sont plus grands que la somme des effets individuels.

Énoncé d'intégrité écologique : Document qui permet de comprendre l'état de l'intégrité écologique dans un parc et ce qu'il faut faire pour la préserver ou la rétablir.

Énoncé de valeur des ressources culturelles : Document stratégique qui énumère les ressources culturelles et les valeurs d'un lieu, autre qu'un lieu historique national, qui relève de Parcs Canada. L'énoncé de valeur des ressources culturelles énumère les valeurs historiques, les autres valeurs patrimoniales et les éléments caractéristiques (tangibles et intangibles) d'un parc national ou d'une aire marine nationale de conservation dans son ensemble, ainsi que l'éventail de ressources culturelles qui appuient ces valeurs.

Énoncé de vision : Une description passionnée, inspirante et unique de l'aire patrimoniale et de l'état souhaité de cette aire. Il présente également les liens intégrés entre les volets du mandat. Le public, les collectivités autochtones, les intervenants et les partenaires doivent participer à son élaboration.

Espèce en péril : Espèce disparue du Canada, en voie de disparition, menacée ou préoccupante. Une espèce « disparue du Canada » est une espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs à l'état sauvage. Une espèce « en voie de disparition » est une espèce sauvage qui, de façon imminente, risque de disparaître du pays ou de la planète. Une espèce « menacée » est une espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître. Une espèce « préoccupante » est une espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces signalées à son égard.

Espèce exotique envahissante : Espèce non indigène introduite qui peut s'établir et proliférer dans un habitat naturel ou semi-naturel et qui peut faire concurrence à la flore et à la faune indigènes sur un territoire, et les supplanter, ce qui entraîne des conséquences sur la biodiversité et la modification des fonctions et de la structure naturelles des écosystèmes.

Gestion évolutive : Cadre stratégique permettant de reconnaître l'incertitude biologique tout en acceptant d'opérer sur la base des meilleures connaissances scientifiques disponibles. Une stratégie évolutive permet de traiter le programme comme un ensemble d'expériences conçues pour tester les bases scientifiques de la gestion.

Indicateur : Énoncé uniformisé à l'échelle nationale ou biorégionale qui résume de façon complète les éléments de chaque volet du mandat de l'Agence. Les indicateurs sont basés sur une combinaison de données, de mesures et de facteurs critiques de succès qui communiquent clairement les conditions actuelles et tout changement noté depuis la dernière évaluation.

Indice des plantes envahissantes : L'indice des plantes envahissantes, mis au point par Darien Ure (écologiste responsable de la surveillance, parc national Kejimikujik), réunit les données sur la gravité et l'abondance en une mesure simplifiée.

Intégrité écologique : État d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus.

Intendance environnementale : Ensemble des pratiques adoptées pour prendre soin de la terre, de l'air, de l'eau, des plantes, des animaux et de la culture, de façon à ce qu'il soit possible de les transmettre intacts aux générations futures.

Intervenant : Personne ou organisme qui s'intéresse au parc national du Canada Kouchibouguac. Il peut s'agir d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, d'entreprises commerciales et d'organisations à but lucratif et à but non lucratif.

Loi sur les espèces en péril (LEP) : Engagement du gouvernement fédéral en vue de prévenir la disparition d'espèces sauvages et de prendre les mesures nécessaires pour les rétablir. La loi prévoit la protection légale des espèces sauvages et la conservation de leur diversité biologique.

Paysage culturel : Toute étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale.

Rapport sur l'état du parc : Rapport qui donne un synopsis de l'état d'un parc national, d'un lieu historique national ou d'une aire marine nationale de conservation, et en évalue le rendement relativement à l'atteinte des buts et des objectifs établis à l'aide d'indicateurs liés au mandat de l'Agence. Rédigé une fois tous les cinq ans, il sert de fondement au document d'orientation et à l'examen quinquennal du plan directeur.

Ressource culturelle : Ouvrage ou lieu créé de main d'homme qui témoigne de l'activité humaine ou comporte une signification spirituelle ou culturelle, et auquel on a reconnu une valeur historique.

Rétablissement : Processus aidant au rétablissement d'un écosystème qui a été dégradé, endommagé ou détruit. (Conseil canadien des parcs, 2008, pp. 8 et 15)

Sentiment d'attachement : Concept qui exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que ressentent les citoyens canadiens et les visiteurs à l'endroit de nos lieux patrimoniaux naturels et culturels et qui reflète la pertinence et l'importance des lieux patrimoniaux pour les citoyens canadiens.

Site culturellement fragile : Site nécessitant une gestion spéciale, en raison de la nature fragile des ressources culturelles qui s'y trouvent. Il peut être nécessaire de rédiger des lignes directrices sur la protection et l'utilisation de ces sites.

Stratégie clé : Expression concrète de l'énoncé de vision qui fournit une orientation pour l'ensemble de l'aire patrimoniale. Elle doit donner un aperçu clair de la façon dont l'aire patrimoniale protégée sera gérée et de la façon dont les trois volets du mandat seront concrétisés de manière à se renforcer mutuellement.

Unité de gestion : Division administrative établie par Parcs Canada, combinant la gestion et l'administration d'un ou de plusieurs parcs nationaux, lieux historiques nationaux, aires marines nationales de conservation ou canaux historiques. Il y a 32 unités de gestion réparties à la grandeur du Canada.

Véhicule à neige : Véhicule apte à être propulsé par tout moyen autre que la force musculaire, à être monté sur chenilles, skis ou les deux et à fonctionner sur la neige ou la glace.

ANNEXE 7

Remerciements

Nombreux sont les organismes et les particuliers qui ont participé à l'élaboration du plan directeur. Des membres intéressés du grand public, des employés du parc, des membres de la collectivité locale, des membres des Premières nations, des organisations non gouvernementales, des entreprises locales et d'autres partenaires et intervenants ont mis l'épaule à la roue et méritent qu'on reconnaisse leur participation et leur contribution au processus de planification et à l'élaboration du plan directeur.

Une équipe de planification multidisciplinaire a travaillé à l'élaboration du plan directeur; les membres de l'équipe ont mis à contribution leurs connaissances, leurs idées et leur créativité. Les membres suivants de l'équipe principale de la planification ont mis leur professionnalisme et leur dévouement au profit du parc et du projet : Robert Sheldon (directeur du parc), Susan Mather (planificatrice), Michel Savoie (directeur, Conservation des ressources), Michel Bujold (directeur, Expérience du visiteur), Maurice Landry (gestionnaire des biens), Éric Tremblay (écologiste), Danielle Richard (agente de communications), Camilla Vautour (coordonnatrice des services à la clientèle), Victor Savoie (coordonnateur de la mise en valeur du patrimoine), Léophane LeBlanc (écologiste par intérim), Noël Fontaine (superviseur I, Conservation des ressources), Claude DeGrâce (gestionnaire, Relations externes, Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick) et Wayne Kerr (spécialiste principal de l'interprétation).

Carole Loiselle (ancienne directrice du parc), Gilles Babin (ancien directeur du parc), François Marineau (planificateur), Todd Keith (planificateur), Barry Spencer (ancien directeur, Services à la clientèle), Pierrette Robichaud (ancienne interprète du patrimoine en chef) et Leeann McGovern (planificatrice) ont par ailleurs apporté des contributions importantes au cours des premières étapes du processus de planification.

D'autres employés du parc ont fourni un appui inestimable, notamment Mélanie Thébeau, Corinne Daigle, Audrey Beaudet et Neil White.

Plusieurs professionnels du Centre de services de l'Atlantique de Parcs Canada ont fourni un appui additionnel, notamment Julie Tompa, Heather Gosselin, Christophe Rivet, Marie Fernandes, Cynthia Chute, Dawn Allen, Ken Paul, Yves Bosse, Alain Boudreau, Mabaye Dia, Dan Kehler, Deborah Austin, Charles Burke, Jim Rossiter, Suzanne Bagnell, Rick Smith, Theresa Piorkowski, Ronnie-Gilles LeBlanc et Kim Carville.

Nombre d'employés du Bureau national ont présenté des commentaires utiles, notamment Darlene Pearson, Soonya Quon, Andrée Chartier, Denyse Lajeunesse, Anwareen Farook, David Mowat et Catherine DuMouchel.

